



Jours de crue

Les inondations de 1910,
1920 et de l'hiver 1925-1926
dans le namurois à travers des
textes d'époque

Anne-Sophie MAASKANT
&
Dominique FRANÇOIS

*J*ours de crue

Textes de crue

Les inondations de février 1910, janvier 1920
et de l'hiver 1925-1926
dans le Namurois

A travers des textes
d'époque

Édition revue et corrigée
au 15 octobre 1997

AVEC LE SOUTIEN DE :



Ouvrage publié à l'occasion de l'exposition JOURS DE CRUE, présentée :

du 1^{er} au 13 février 1997
à l'Hôtel de Ville de Namur;

le 26 avril 1997
aux Usines de Moulins à Warnant
dans le cadre de la Journée du Petit Patrimoine Hydraulique;

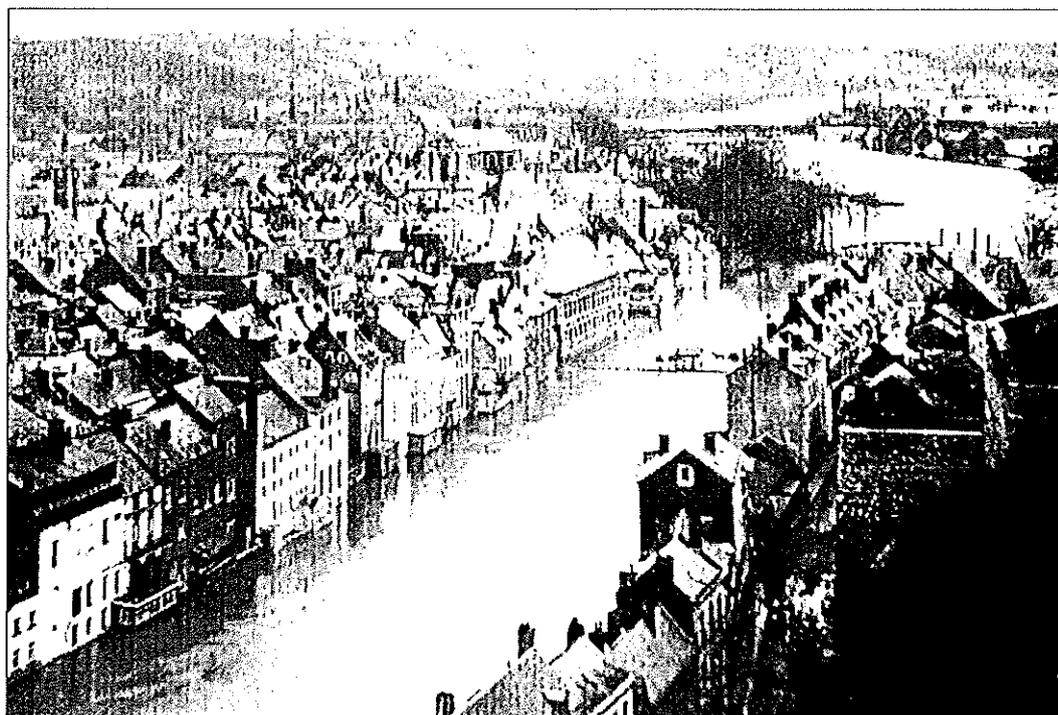
du 10 mai au 14 juin 1999
au Centre de l'Eau
du Ministère wallon de l'Équipement et des Transports à Seneffe;

du 13 au 17 septembre 1997
à Heer-Agimont
dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Exposition conçue par ANNE-SOPHIE MAASKANT & DOMINIQUE FRANÇOIS,
en collaboration avec le MINISTÈRE WALLON DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS
(D.013 - Direction de la Communication Externe - Service Technique)

T ABLE DES MATIÈRES

PAGE 3 : TABLE DES MATIÈRES
PAGE 5 : AVANT-PROPOS
PAGE 6 : INONDATIONS D'ICI ET D'AILLEURS, D'AUJOURD'HUI ET D'HIER
PAGE 9 : NAMUR, VILLE D'EAU ?
PAGE 13 : LES CRUES D'APRÈS GALLIOT
PAGE 15 : LA CRUE DE FÉVRIER 1910
PAGE 29 : LA CRUE DE JANVIER 1920
PAGE 37 : LA CRUE DE L'HIVER 1925-1926
PAGE 84 : QUELQUES CAUSES DES CRUES... ET DES SOLUTIONS
PAGE 89 : TÉMOINS DES INONDATIONS À NAMUR
PAGE 90 : SOURCES ET PUBLICATIONS CONSULTÉES
PAGE 91 : CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE



AVANT-PROPOS

Quand une ville est située sur les rives d'un cours d'eau, elle doit vivre et s'adapter aux caprices de celui-ci. Et quand, comme à Namur, il y en a deux, les désagréments causés par l'élément liquide sont d'autant plus importants.

Dans le premier tome de cet ouvrage (*Images de crue*), nous avons essayé, au travers de plus de cent images, de nous replonger dans les heures terribles des *jours de crue* de février 1910, janvier 1920 et de l'hiver 1925-1926.

Pour nous, jeunes de cette fin de siècle, c'est une époque lointaine. Et il ne nous est pas facile d'imaginer à quel point la vie des Namurois pouvait être fondamentalement perturbée et modifiée lors de ces journées catastrophiques. Qu'à cela ne tienne, l'iconographie que nous avons rassemblée dans le premier tome nous y a fortement aidé. Mais, afin de compléter utilement notre information, nous avons dépouillé le quotidien *l'Ami de l'Ordre** en ce qui concerne l'année 1910 et *Vers l'Avenir* pour l'année 1920 et l'hiver 1925-1926. Ce second tome de jours de crue, intitulé *Textes de crue*, présente le résultat de nos recherches.

Nous n'avons nullement voulu procéder à une publication scientifique des textes de l'époque. D'une part, cela n'était pas notre souhait et d'autre part, nous n'en avons aucunement la prétention. C'est pour ces raisons que nous nous sommes permis quelques libertés vis-à-vis des documents. Afin de rendre certains textes moins ardu (comme le long texte relatant la visite royale), nous avons inséré des sous-titres qui ne se trouvaient pas dans les textes

originaux. Nous avons également uniformisé certaines graphies (par exemple : les unités de mesure, les noms de lieu qui différenciaient au sein d'un même article d'époque). Enfin, pour bien indiquer le début d'un nouvel article, nous y avons placé une petite flèche (↗).

Dans les pages qui suivent, vous trouverez simplement des extraits de presse classés, non plus dans un ordre chronologique comme on le découvrait dans les journaux, mais par thème, afin de cerner complètement un sujet. Le lecteur désireux de consulter les documents originaux pourra se rendre, en ce qui concerne *l'Ami de l'Ordre* à la Bibliothèque des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix et à la Bibliothèque principale de la ville de Namur pour le *Vers l'Avenir*.

Dans ce livre, nous n'avons nullement voulu expliquer ou rechercher les causes des crues importantes de la Meuse. Les seuls textes qui abordent cet aspect sont contemporains aux faits et c'est à ce titre qu'ils ont été reproduits. Néanmoins, pour le lecteur désirant se documenter sur ce point, nous ne pouvons que le renvoyer aux excellentes études de géographie hydrologique de Julien Vereerstraeten⁽¹⁾.

ANNE-SOPHIE MAASKANT
DOMINIQUE FRANÇOIS

* Toutefois, nous ne partageons en rien l'idéologie soutenue à l'époque par ce journal.

1. Voyez la bibliographie page 88.

DEPUIS LE DÉLUGE ...

Même si les météorologues et les géologues s'accordent pour certifier que, depuis la Création, aucune inondation n'a jamais réussi à recouvrir l'entièreté du globe, l'existence de déluges est indéniable. La littérature historique ou mythique l'atteste et est corroborée en ce sens par diverses découvertes archéologiques.

Déjà, dans l'antique Mésopotamie, les récits mythologiques regorgent de faits relatant les péripéties des différentes peuplades confrontées à la fureur des fleuves, du Tigre et de l'Euphrate en particulier. Le plus vieux récit du Déluge dont nous avons connaissance est extrait de *l'Épopée de Gilgamesh*, roi légendaire d'Ourouk (basse Mésopotamie, aujourd'hui en Iraq), héros de poèmes épiques suméro-akkadiens dont le thème est la quête de l'immortalité et qui furent rassemblés en un récit unique au XVIII^e-XVII^e siècle av. J.-C.

Le mystère de l'Atlantide, cette île hypothétique de l'Atlantique, engloutie par les flots qui, depuis Platon a inspiré de nombreux récits légendaires, hante encore les équipages de plusieurs navires en quête d'aventures et de trésors, partis, en vain, à la recherche de la cité disparue.

Ce thème de l'inondation est également repris dans la tradition judéo-chrétienne au travers du récit des aventures du patriarche Noé. Celui-ci, pour sauver du déluge les créatures de Dieu, n'hésita pas à construire un bateau, qu'il nomma Arche, et dans lequel il embarqua deux représentants (un mâle et une femelle) de chaque espèce animale ainsi que sa femme, ses fils et ses filles.

La tradition des indiens du Nord et du Sud de l'Amérique traite également à maintes reprises de grandes inondations originelles. Pour notre part, nous avons épinglé la tradition lituanienne qui, avec son côté anecdotique, nous paraît très plaisante : le dieu Pranzimas, après avoir déclenché le déluge, s'assit pour contempler le désastre en mangeant des noix et laissa tomber sur le sommet d'une montagne une coquille dans laquelle se réfugièrent quelques survivants pour attendre le retrait des eaux.

Les crues annuelles ont aussi joué un grand rôle au pays de Toutankhamon et de Néfertiti. En effet, le climat chaud et sec qui règne en Egypte aurait dû en faire un désert. La vie y a été rendue possible grâce à l'eau que lui ap-

porte le Nil, importante voie de communication mais surtout source inépuisable d'engrais contenus dans le limon qui, durant 3 mois, lors des crues annuelles, vient recouvrir d'une fine pellicule la maigre bande de terre cultivable de la contrée des pharaons. D'ailleurs, Hérodote n'a-t-il pas écrit : *L'Égypte est un don du Nil ?*

COMME MOYEN DE DÉFENSE...

Les inondations, dans certaines régions, comme en Egypte, aidaient les populations à accroître le rendement de leurs cultures en déposant un riche limon sur leurs terres. La seconde préoccupation de l'Homme, après sa quête de nourriture, est de se protéger d'une éventuelle attaque d'un ennemi. Là aussi, à plusieurs reprises, et nous le verrons au travers de différents exemples, l'inondation a parfois joué un rôle déterminant.

Les exemples de châteaux, forteresses, tours, donjons et maisons fortes dont les fossés sont inondés pour en interdire l'accès ne se comptent plus dans notre pays : Corroy-le-Château, le Château des Comtes à Gand, Spontin, Lavaux Sainte-Anne, Jehay-Bodegnée, Solre-sur-Sambre, Crupet, en sont quelques exemples parmi d'autres.

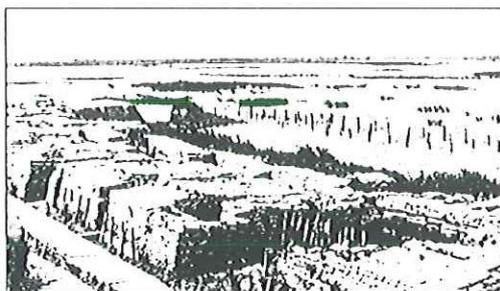
Ces sites n'exploitent pas à proprement parler l'inondation mais simplement le remplissage d'un fossé par de l'eau. Mais l'eau eu d'autres utilisations comme moyen de défense.

Rendons-nous au siècle de Louis XIV. Nous sommes en 1665, Philippe IV d'Espagne vient de mourir. La Flandre est conquise en 1667 tandis qu'en 1668, la Franche-Comté est occupée. Avec l'Angleterre et la Suède, les Hollandais constituent une triple alliance. Les hostilités entre la France et la Hollande s'ouvrent au printemps 1672. Renversant les alliances, Charles II d'Angleterre joint ses forces à celles du roi de France. Malgré l'écrasante supériorité des assaillants, nos voisins du Nord relèvent le défi. Entre le désespoir et la crainte du déshonneur, les Hollandais préfèrent détruire en partie leur pays : ils ouvrent les digues, inondant le bas pays et préservant ainsi de l'invasion Amsterdam et Haarlem, Delft et Leyde.

Plus près de nous et de triste mémoire : le 4 août 1914. Les Allemands viennent de violer notre neutralité. Le 8 octobre, le gouvernement belge a évacué Anvers pour Ostende, puis

pour Saint-Adresse, en France. L'armée belge qui a défendu Anvers s'est repliée sur l'Yser. L'état-major allemand a pour objectif de couper les Français des ports de la mer du nord où débarque l'aide britannique. Cette *course à la mer* se heurte, le 18 octobre, à la résistance des 70.000 soldats belges regroupés sur l'Yser. L'artillerie allemande entre alors en action. Soudain, le 25 octobre, des flots de boue envahissent la plaine et les assaillants allemands s'empêtrent dans la vase. Selon la suggestion de Charles-Louis Kooge, *garde-wateringue* du nord de Furnes, l'armée belge a inondé la rive gauche de l'Yser, de Dixmude à Nieuport.

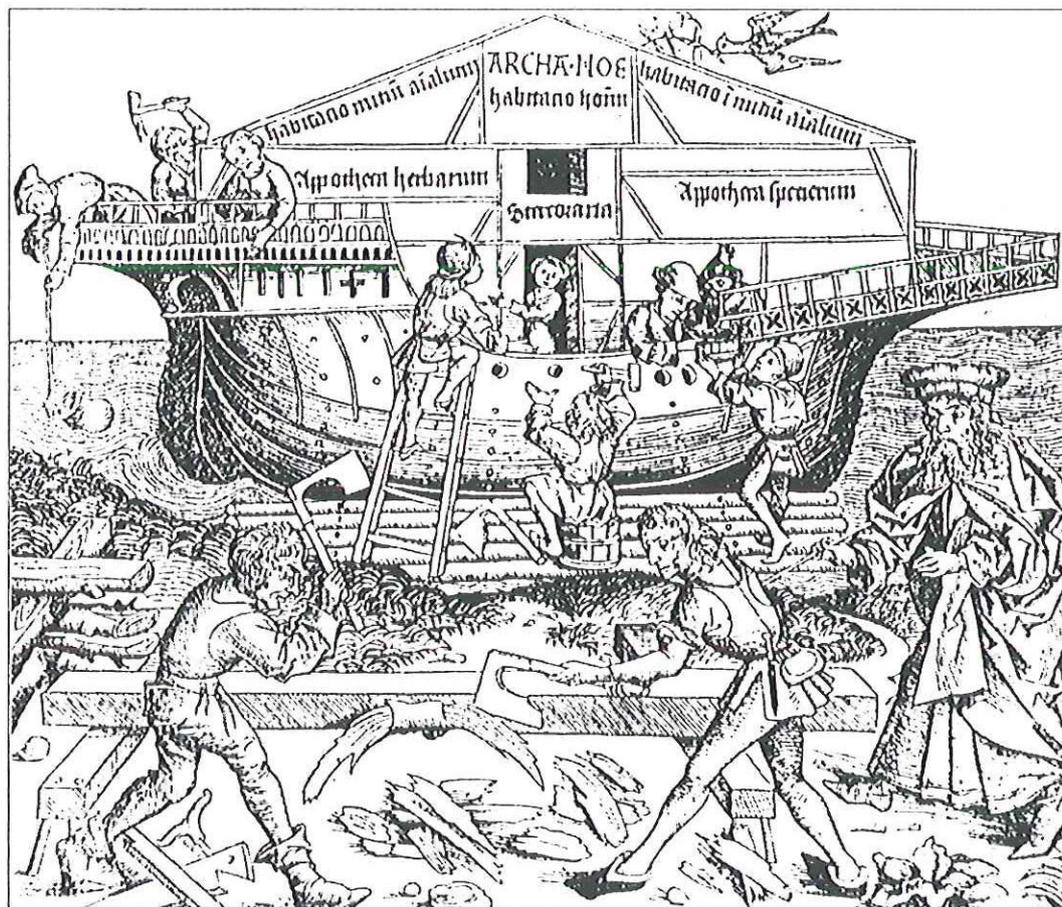
AVEC DES CONSÉQUENCES TERRIBLES



L'INONDATION DE
LA PLAINE DE
L'YSER

Source de limon, moyen de défense, l'inondation n'en reste pas moins crainte et détestée par les hommes, tant ses conséquences peuvent être désastreuses.

Dix-huit morts et 65 blessés, tels sont les chiffres annuels du nombre de victimes dues aux catastrophes naturelles en Belgique. Même



LA
CONSTRUCTION
DE L'ARCHE
DE NOË

Il y eut le déluge pendant quarante jours sur la terre ; les eaux grossirent et soulevèrent l'arche, qui fut élevée au-dessus de la terre. Les eaux montèrent et grossirent beaucoup sur la terre et l'arche s'en alla à la surface des eaux. Les eaux montèrent de plus en plus sur la terre et toutes les plus hautes montagnes qui sont sous tout le ciel furent couvertes. Les eaux montèrent quinze coudées plus haut, recouvrant les montagnes. Alors périt toute chair qui se meut sur la terre : oiseaux, bestiaux, bêtes sauvages, tout ce qui grouille sur la terre, et tous les hommes.

Genèse, 7, 17-21

s'ils paraissent important au niveau de notre pays, ils sont, et heureusement, ridiculement bas par rapport aux chiffres mondiaux. D'après la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, entre 1969 et 1993, les inondations auraient été la cause en moyenne, chaque année de 12.097 tués, 7.704 blessés, 47.849.065 sinistrés et 3.178.267 sans abri. La plupart de ces terribles inondations ont lieu dans des pays possédant peu de moyens pour lutter contre ces fléaux. Les inondations peuvent provoquer des drames sous différentes formes : noyades, famines quand les bêtes et les récoltes sont détruites par les eaux, incendies causés par la rupture de lignes électrique ou de conduites de gaz, des maladies contagieuses sont propagées par les rats, les eaux de consommation contaminées sont également source de maladies comme le choléra et la typhoïde.

Sans vouloir minimiser les conséquences catastrophiques que peuvent prendre les crues dans notre pays, il est toutefois correct de les remettre à leur juste place dans un contexte mondial où des pays comme la Chine connaissent annuellement des crues énormes submergeant, certaines années, des étendues de terre immenses comme cinq fois la superficie de la Belgique et condamnant ainsi les récoltes. L'Inde et la Thaïlande connaissent des situations analogues. Malheureusement, ces pays sont bien mal lotis pour résister à ce fléau de la nature.

S'il est correct de relativiser la portée géographique des inondations, il nous paraît encore plus nécessaire de le faire au niveau historique. C'est pourquoi nous ne partageons aucunement l'avis des scientifiques qui, lors des

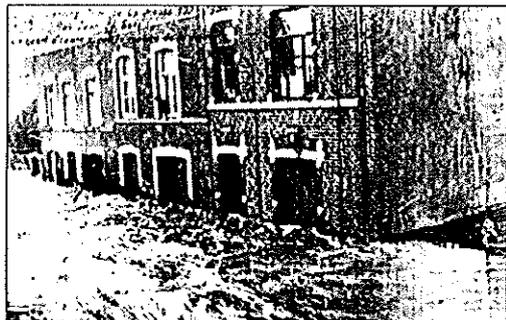
crues de l'hiver 1995, ont déclaré que l'on se trouvait face à la crue du siècle. Ces dires nous paraissent déplacés, voire indécents vis-à-vis des populations qui connurent les inondations de 1926. Certes, d'un point de vue strictement scientifique, il est probable que le débit (m³/sec.) atteint en 1995 était plus important que celui de 1926. Mais les conséquences humaines de l'inondation de 1995 sont bien moindre voire incomparables par rapport à celles de 1926, par exemple. A cette époque, l'entière de la commune de Jambes était recouverte d'eau et les quartiers du bas de la ville de Namur subissaient le même sort ; ce qui ne fut, heureusement, pas le cas ces dernières années. De plus, Namur n'était pas la seule ville mosane durement touchée. Toute la région de Liège eut aussi à souffrir durement des inondations où la présence de cuvettes formées sous le niveau de la Meuse accentuait encore les effets de la crue. [Ces cuvettes se sont formées suite à un affaissement de terrain dû aux nombreuses tailles des charbonnages se trouvant à ces endroits].

Si c'est toujours le même fleuve qui déborde, il ne le fait plus dans les mêmes conditions. La Meuse est canalisée depuis de longues années, les barrages éclusés, sur le cours de la Haute-Meuse, ont été entièrement modernisés cette dernière décennie. Hier si votre maison était inondée, vous perdiez quasiment tout, il n'y avait que très peu de services de secours, et ceux-ci ne disposaient pas du matériel dont disposent aujourd'hui nos services d'aide d'urgence. On ne connaissait pas non plus le fond des calamités qui ne sera créé que par la loi du 12 août 1976. Seule la solidarité publique et l'entraide entre voisins, frères, cousins venaient réchauffer le cœur des pauvres sinistrés.

Néanmoins, nous sommes et restons tout à fait conscient du caractère dramatique que peut revêtir l'inondation, que ce soit hier ou aujourd'hui. Cela reste terrible pour la personne qui voit sa maison traversée par des torrents d'eau et de boue.

En parcourant les pages qui suivent, nous vous demandons d'avoir une pensée pour toutes les victimes des inondations de par le monde...

L'INONDATION A
SERAING
(HIVER 1925-26)



Même si un de nos grands historiens n'a pas hésité à titrer un de ses ouvrages *Namur, ville mosane*, notre cité reste cependant principalement une ville de Sambre ; bien qu'il ne faille point négliger le rôle tenu par le fleuve. Le contexte politique de l'époque bloquant tout développement de la ville sur la rive droite de la Meuse avantagea ainsi les rives de son affluent la Sambre.

Le Houyoux, la Sambre et la Meuse, représentent pour Namur une opportunité considérable. Les deux rivières et le fleuve namurois sont à la fois moyens de défense naturel, voies navigables, forces motrices, réserves de pêche, réserves d'eau et égouts à ciel ouvert.

MOYEN DE DÉFENSE, car le franchissement de la Meuse a toujours posé de nombreux problèmes aux assaillants de notre antique citadelle. Les difficultés de la traversée de la Meuse par les troupes américaines en 1944 prouvent l'importance stratégique qu'avaient encore les rivières au XX^e siècle. Mais bien avant cela et probablement dès l'époque gallo-romaine, le confluent constituait déjà un site privilégié de défense. Quant au Houyoux, il alimentait en eau les fossés du système défensif de la ville.

VOIES NAVIGABLES certainement, car dès l'époque romaine également, le port du site du Grognon connaît déjà une importante activité. Les nombreuses monnaies retrouvées dans le lit de la Sambre à cet endroit en témoignent.

FORCE MOTRICE évidemment vu l'importance des moulins recensés à Namur : moulin à écorces, à farine, à chicorée, à grains, à huile, à plâtre et aussi à céruse.

RÉSERVE DE PÊCHE également par l'abondant poisson dont regorgeaient les rivières et même les fossés de la ville. *Les meilleurs poissons sont les barbeaux ; ils sont estimés pour gros et gras poissons et notablement meilleurs que ceux de la rivière de Meuse. [...] en temps d'inondation et de gel, l'on reste deux mois et davantage sans pouvoir pêcher dans la Sambre et que cette situation se produit chaque année ;* nous apprennent, dans un document de 1664, Nicolas Lemède et Pierre Léonard, maîtres du métier des bateliers et des poissonniers de Namur.

RÉSERVE D'EAU aussi pour les usages ména-

gers mais également pour certains corps de métier qui en faisaient une consommation industrielle comme c'était le cas, par exemple, pour les tanneurs.

ÉGOUTS À CIEL OUVERT enfin par le déversement des déchets des particuliers et des corporations dans les eaux de notre ville.

Nos cours d'eau laissèrent aussi des traces dans notre folklore. Les joutes nautiques et les échasseurs en sont de bons témoins. Chaque année, aux environs du 15 août, deux équipes s'affrontent au cours de joutes nautiques sur la Meuse à La Plante. Cette tradition semble remonter au Moyen-Age. En ce qui concerne les joutes d'échasses, Félix Rousseau semble chercher l'origine de ces jeux dans le fait que, pour se déplacer à pied sec dans les rues fréquemment inondées par la Meuse, la Sambre et le Houyoux, les Namurois employèrent certainement des échasses.

À côté de ces nombreux avantages que retiraient les Namurois des rivières qui traversent leur ville, il faut également déplorer les misères et désespoirs qu'elles apportaient lors de leurs différentes crues. Celles-ci furent nombreuses et il est très difficile d'en dresser une liste exhaustive. En ce qui concerne la période allant de 1175 à 1740, le tome cinquième de *l'Histoire générale ecclésiastique et civile de la ville et province de Namur* par Galliot, avocat au Conseil Provincial de Namur, publié en 1790 par l'imprimeur-libraire *Chez Lemaire*, nous apporte, malgré quelques lacunes, de précieux renseignements sur les inondations qui rythmèrent, au cours des siècles, le cours de la Meuse et de la Sambre. Néanmoins, Galliot oubliât de mentionner la terrible inondation de 1409 qui emporta le moulin de Sambre. Quant à celle de 1740, elle acheva de miner l'ancienne collégiale Saint-Aubain que l'on détruira en 1750 pour la remplacer par l'édifice actuel.

D'autres documents existent, si pas directement sur les inondations, tout au moins sur les conséquences de celles-ci. On trouvera certainement dans les *comptes de ville*, les sommes dépensées pour reconstruire telle année de crue un pont emporté par les eaux tumultueuses, telle autre année, un pan de muraille, ... Nous osons espérer que ces informations feront un jour l'objet d'une publication scientifique. Néanmoins, dans cette attente, nous ne résistons pas à l'en-

Appel de notes :

1. En principe le cloître, mais ici sans doute, s'agit-il de l'ensemble du complexe claustral comprenant, en outre, les dortoirs, les cellules, le réfectoire, le logement de l'abbesse, le quartier des novices, etc., c'est-à-dire tout ce qui se trouve à l'intérieur de la clôture monastique.
2. Celle-ci étant en contrebas vers la Sambre.
3. Il s'agit de la partie du monastère réservée au séjour des visiteurs, ceux-ci étant des parents des religieuses, des pèlerins de passage, des voyageurs demandant le gîte et l'hospitalité d'une nuit ; ce quartier est situé hors de la clôture.
4. Cette ancienne mesure de longueur valait environ 32 cm.
5. Madame l'Abbesse Marie Ange Rosart, qui avait occupé la charge de hoursière, avait alors 43 ans et venait d'être élue à peine un mois auparavant.
6. Il y avait alors à Salzennes 24 dames de choeur et 5 converses.
7. Jardin légumier, floral (pour l'ornementation de l'église) et médicinal, entouré de murs, de murets ou de haies.
8. VA 24-25/01/1920.

vie de vous faire partager le texte ci-dessous, consigné par un scribe anonyme à la dernière page du *Registre aux fondations de l'abbaye de Salzennes* aujourd'hui détruite. Il nous détaille les mesures prises afin que la vie continue (presque) normalement dans cette paisible abbaye où la Sambre en furie est venue troubler le calme claustral.

REMARQUE SUR LE TEMPS À VENIR
AU SUJET DES EAUX DE LA SAMBRE

Le 8 décembre de l'an 1740 la Sambre et la Meuse ont été extraordinairement haute. Le 9, 10 et 11 l'eau entra dans cette abbaye dans les encloistres⁽¹⁾ et plus dans la prairie des dames⁽²⁾, le 12 elle diminua, mais les 18, 19 et 20, elle augmenta il y a eu dans le quartier d'hoste⁽³⁾ au moins six pieds⁽⁴⁾ d'eau, dans l'église environs cinq pieds et plus de deux dans la cuisine de la bascour; dans la grange et les vergeries sept pieds, sur la chaussée de Namur environs quatre pieds, tous les jardins et prairies on esté rempli d'eau jusque à la hauteur des murailles. Les Dames ont dut faire leurs offices dans le dortoir où on célébra la messe le 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24. Les domestiques pour entendre la messe ont dut descendre du grenier au-dessus de la brasserie où ils estoient tous réfugiés, se mettre dans une barquette au vieu quartier de Madame⁽⁵⁾ sur une échelle plantée sur la barquette pour aller ensuite au dortoir des dames⁽⁶⁾.

Le 25, jour du Noël, l'eau commença à se retirer; de même que les 26 et 27 et 28. Il tomba ce dernier jour une grande quantité de neige et l'eau entra encore dans les prairies. Le 30 et 31 il gela et les prairies furent remplies de glaces. Le jour de l'an 1741 un vent et pluy douce firent fondre les glaces, on a fait la cuisine pour les dames dans une chambre en haut pres de la tour om on avait à tems transporté biere et provisions et pour les domestiques dans le grenier dessente la chysinne de la bascour et on alloit de là sur une barquette mener et chercher les vivres nécessaires d'un lieu à l'autre et l'on alloit à Namur à cheval. Les chevaux ont esté réfugiés aux environs près du fort d'Orange et aussi les bestes à cornes et celles au-dessus de la closière⁽⁷⁾, ce qui a cause un damage très considérable tant à l'abbaye que dans les moulins qui ont esté soub l'eau jusque aux toits et même que dans la brasserie, la chaudière ayante este cassée et les fours rompus ce qui a conté grande dépence.

Toujours à propos de ces crues de 1740, le journal *Vers l'Avénir*, à l'occasion des crues de

janvier 1920⁽⁸⁾, publiait, sous le titre *Feuilles d'histoire namuroise*, le texte suivant :

L'INONDATION DE 1740

Dans l'émoi des jours derniers, que de citadins ont regardé d'un oeil inquiet l'échelle d'étiage des eaux appliquées au mur du Musée, contre le pont de Sambre ! On y voit les points de repère des anciennes crues, qui se trouvaient autrefois sur des murs de la ville. Tous ces repères ont disparu, et c'est dommage, car la plupart étaient accompagnés de chrono-grammes, les uns en latin, d'autres en wallon. Ici, celui-ci, qu'on lisait sur une porte, en Grognon :

Cel vingt nouf de fevri

K'Mous estet jusqu'à ci

Mais aucun n'avait la saveur de cette inscription qu'un Dinantais facétieux avait mise sur sa demeure, rue Grande : « En 1658, en février, la rivière m'a baizé » (sic). Gageons qu'il ne viendra nullement à l'esprit d'un riverain de Sambre ou de Meuse de reprendre pareil terme pour qualifier les contacts malodorants qu'il subissait il y a dix jours !

La cote la plus élevée de l'échelle porte la date de 1571. Ce fut une crue terrible que celle de cette année : elle détruisit à demi le pont de Meuse, et, d'après une tradition rapportée par Galliot, les habitants de Lilon durent se réfugier dans leurs greniers ! Crura qui vouldra.

De tous les débordements dont Namur fut autrefois victime, aucun n'a laissé plus de souvenirs que celui de 1740. En cette année fatale, dit une poésie du temps :

Namur pensa périr et fut tout allarmée

De voir en peu d'instans ses maisons divisées

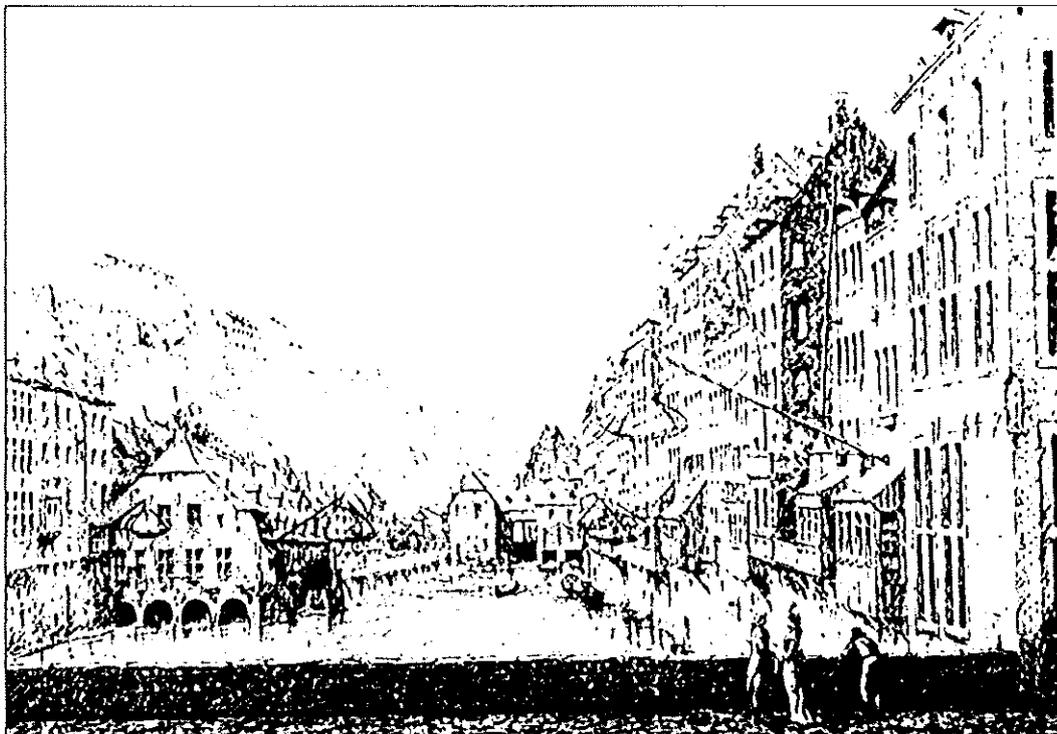
Ainsi q'un Archipel, environné des eaux

Ou bien entrecoupé par cent canaux nouveaux.

On était en décembre, l'inondation reprit par trois fois et le 21, jour de Saint-Thomas, les eaux se répandirent par toute la ville. Il n'y eut que les rues de Bruxelles et de Fer; une partie de la rue de la Croix, des îlots Marché de l'Ange et Grand Place qui échappèrent au fléau; partout ailleurs, l'eau affluait.

« Ce qui est presque incroyable et inouï, raconte un chroniqueur; c'est qu'on prenait la barquette sur le marché Saint-Remy (Bas de la Place) pour passer par la rue du Pont, le Pont de Sambre et aller dans les quartiers d'au delà. Cela fait assez conjecturer quelle hauteur d'eau il y avait sur l'Ilston, en Ponspalau (rue du Lombard) et Gravaïr (sic), où toutes les portes des maisons étaient surmontées ». Il y en eut plusieurs pieds à Saint-Aubain. On navigua même, place de l'Ange, devant les Ursulines. Les

LA BASSE-SAMBRE ET LES MOULINS AU COMMENCEMENT DU XIX^e SIÈCLE
DESSIN À LA PLUME DE FRANZ KEGELJAN



Ce dessin illustre plusieurs aspects de l'utilisation de la Sambre et de la Meuse par les Namurois. Sur la gauche, on peut voir le Moulin de Sambre dont l'existence est déjà mentionnée au XIII^e siècle. Emporté en 1409 par une violente crue, il fut alors reconstruit la même année puis restauré en 1693 pour être ravagé par les flammes en 1869. Les façades des maisons sont équipées de longues perches qui surplombent la rivière avec, à leur extrémité, une corde coulissante reliée à la maison permettant ainsi au filet de plonger dans la rivière afin d'y pêcher. On peut également observer, au pied du déversoir, de petites embarcations.

9. AO 29/01/1848

10. On entend par cote le niveau de flot-taison par rapport au niveau de la mer, mesuré en mètres.

murailles de la ville croulèrent à divers endroits ; le flot en furie détruisit la porte de Grognon ; il submergea deux arches du pont de Meuse.

La garnison n'eut plus que deux portes à défendre.

L'eau fit la garde au reste et plus sûre et plus forte,

L'ennemi n'aurait su approcher ces cantons,

A moins qu'il n'eût venu en bateau, ou ponton.

Dans la plaine de Jambes, la force du courant fut terrible ; elle emporta, par milliers les perches à houblon, renversa les haies, déracina les arbres fruitiers, remplit tout de fanges et de pierres, au grand désespoir des « cotelis ». L'un d'eux se plaint que les eaux laissèrent dans son champ « une quantité merveilleuse de cailloux », dont on ramassa 80 charrées.

A l'annonce du péril, le Magistrat de la ville prit soin de mettre des barquettes aux endroits vulnérables : deux en Gravière ; une sur le Marché au Foin ; une quatrième en Grognon ; une cinquième à la sortie de la rue des Brasseurs, près des Jonghiers ; une sixième rue de l' Arsenal. Mais cela ne suffit pas, et il fallut « en faire venir de tous côtés à grands frais et avec péril évident de ceux qui alloient chercher ».

On désigna des hommes qui eurent chacun leur quartier à ravitailler journellement en pain et en bière. De grandes provisions de grains furent réunies, qu'on fit moudre aux trois moulins de Saint-Servais. Mais soudain, l'Arquet et le Honyoul grossirent à leur tour et submergèrent les moulins. La ville faillit être réduite à la famine. Heureusement, ces ruisseaux rentrèrent dans leur lit, après quelques heures.

Une gelée survenu à propos fit retirer les flots.

Les conséquences de la crue chiffèrent, pour les finances de la ville, à plus de 4.000 florins : dépenses en vivres, salaires, location de barques ou de charriots. Messieurs du Magistrat se prodiguèrent ; aussi le compte communal renseigne-t-il la somme de 54 florins, payée à Bivart pour 39 bouteilles de Bourgogne, et une autre somme de 35 florins au pâtissier Minet, pour livraisons par lui faits, consommés à l'occasion du débordement des rivières, auquel temps on a dû « pour le soulagement du public » veiller nuit et jour.

N'est-ce pas, observe à ce propos dans ses « Légendes » le respectable procureur Jérôme Pimpurniaux « que l'on savait jadis allier la pratique des bonnes œuvres avec la conservation de l'individu, faire marcher de front la philanthropie et la gourmandise » ?

En ce qui concerne les années plus proches de nous, principalement à partir de 1830, la presse locale regorge d'informations de tout genre sur les crues : le niveau des eaux, les communiqués officiels de l'administration communale, des publicités, des appels à la solidarité,

des faits divers, ... Bien que le présent ouvrage ne concerne pas l'inondation de 1848, nous vous livrons avec plaisir l'extrait ci-dessous du journal *l'Ami de l'Ordre*⁽⁹⁾.

Les habitants de la rue St-Nicolas ont faillis, hier, dans l'après-midi, être témoin d'une catastrophe. Le cheval d'un soldat du 2^e Lanciers, effrayé par la vue d'une nacelle, a refusé d'avancer. Le cavalier a insisté, mais au bout d'un instant de lutte, la bride s'étant rompue, l'homme et le cheval sont tombés à l'eau, le cavalier sous sa monture.

Tiré de ce mauvais pas par le dévouement des personnes du quartier, le cavalier a remonté résolument sur son cheval, auquel il a voulu faire franchir l'épouvantail. On ne sait ce qui serait arrivé de cette nouvelle lutte, si, dans le moment, un cheval de batelier, familiarisé par profession avec la vue des bateaux, n'était venu à passer, et n'avait entraîné par son exemple la bête indocile. Ce petit épisode, dont le début avait répandu la terreur parmi les nombreux spectateurs, s'est terminé au milieu d'unanimes applaudissements pour l'intrépidité et la résolution du cavalier.

Les inondations recensées dans la période qui suit la publication de l'ouvrage de Galliot jusqu'à nos jours sont nombreuses : janvier 1846, février 1850, août 1850, décembre 1870, décembre 1880, 1888, 1900, 1910, 1920, décembre 1925, janvier 1926, novembre 1944, février 1945, décembre 1952, février 1958, février 1961, novembre 1963, décembre 1965, décembre 1966, décembre 1967, février 1970, juillet 1980, février 1984 et plus proche de nous, décembre 1993 et janvier 1995.

Comparer ces inondations entre elles serait un effort vain, tant les conditions génératrices de ces crues ont évolué et sont, pour chaque cas, différentes. La Meuse et la Sambre sont canalisées, le barrage éclusé de Namur a été supprimé et reporté en amont ; ceux de La Plante et des Grands-Malades furent modernisés dans les années 80.

En 1925-1926, la cote⁽¹⁰⁾ normale en aval du déversoir de Namur (à hauteur de l'actuelle place Maurice Servais) était de 77,632 et de 79,939 en amont. Actuellement, toute la traversée de Namur est à la cote 78,40 en aval (entre les barrages de La Plante, des Grands-Malades et de Salzennes) et à la cote 80,10 en amont du nouveau barrage éclusé de Namur (Salzennes). Vu les modifications de ces cotes, c'est avec beaucoup de prudence qu'il faut comparer l'ampleur des inondations. Et, pour notre part, nous préférons une échelle de mesure basée sur les dégâts⁽¹¹⁾ cau-

sés par l'inondation plutôt que sur un chiffre abstrait⁽¹²⁾ du niveau de l'eau, même si ce dernier est beaucoup plus rigoureux.

DE 1175 À 1740,
Les inondations namuroises dans
l'Histoire générale, ecclésiastique et civile
de la Ville et Province de Namur
par Galliot, publié à Liège en 1790.

1175

Les eaux de la Meuse et de la Sambre grossirent tellement en une nuit, qu'on ne se souvenait pas alors de les avoir jamais vu si hautes et si impétueuses. Le moulin de la Sambre fut emporté, et le pont de la Meuse totalement renversé.

1349

Ce mal⁽¹³⁾ augmenta à Namur par le débordement de la Meuse et de la Sambre, par la raison que les eaux s'étant écoulées, il resta sur le rivage, un limon corrompu et puant qui fortifia l'infection de l'air.

1374

Les premiers jours de l'an 1374, furent signalés par un si furieux débordement de la Meuse et de la Sambre, que la plus grande partie des maisons de Namur, furent comme ensevelies dans les eaux.

1460

Le 7 août de cette année, les eaux de la Meuse grossirent tellement à Dinant par une suite d'un débordement de la rivière de Lesse, qu'une bonne partie de cette ville fut submergée et y causèrent des pertes considérables. On pêcha le lendemain au rivage de Marche-les-Dames, plusieurs armoires remplies d'argenteries, qui furent remises entre les mains des échevins, pour être rendues à leurs maîtres.

1463

Inondation qui porta la désolation dans tous les quartiers de la Ville, qui regorgeait si prodigieusement d'eaux boueuses, qu'après qu'elles furent retirées, elles laissèrent dans certains endroits un limon de la hauteur de plus de six pieds.

1505

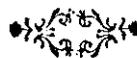
Les eaux de la Meuse et de la Sambre, se débor-

HISTOIRE
GÉNÉRALE,
ECCLÉSIASTIQUE ET CIVILE
DE LA VILLE ET PROVINCE
DE NAMUR.

Par feu M. GALLIOT, Avocat au
Conseil Provincial de Namur.

TOME CINQUIÈME,

*Contenant les événements remarquables de la Ville
de Namur, & un Recueil des Chartres des Sou-
verains, servant à vérifier l'Histoire Ecclésiastique
& Civile de la Ville & Province de Namur.*



A LIÈGE,
Et se vend à BRUXELLES,
Chez LEMAIRE, Imprimeur - Libraire,
rue de l'Impératrice.

M. D C C. X C.

dèrent tellement au mois de février de cette année, que la place Saint Remi en fut couverte d'un bout à l'autre.

1560

Cette année fut très affligeante pour le comté de Namur, à raison des fréquentes inondations, causées par des pluies continuelles, qui désolèrent la ville et les campagnes. Les vignobles de Buley, qui en ce temps-là faisaient une des richesses de la Province, manquèrent totalement pendant trois ans.

1571

Cette gelée⁽¹⁴⁾ fut suivie le 7 Février, d'une espèce de déluge dans la ville, qui fut causé par le débordement de la Meuse et de la Sambre, d'Houjoux et d'Arquet. La Meuse roulait ses eaux avec une telle furie, qu'elles emportèrent une partie du pont qui est sur cette rivière. La ville était si inondée de toute part que quantités de familles furent contraintes de se réfugier dans les greniers des maisons.

LES CRUES D'APRÈS GALLIOT

11. Du type de l'échelle de Mercali pour les séismes.
12. Du type de l'échelle de Richter pour les séismes.
13. La peste.
14. A l'année 1570, on peut lire : l'hiver fut si rude depuis la fin du mois de Novembre, jusqu'à la fin de janvier de l'année suivante, que pendant tout ce temps-là, les rivières furent comme pétrifiées.

1614

La grande quantité de neige qui tomba sur la fin de l'automne, et les pluies qui succédèrent, occasionnèrent un si furieux débordement de la Meuse et de la Sambre, qu'on s'attendait à chaque instant de voir englober la ville entière, lorsque tout-à-coup une forte gelée survint qui arrêta ce déluge, et fit écouler les eaux.

1641

Inondation furieuse qui submergea une grande partie de la ville.

1643

Cette année fut encore remarquable par un terrible débordement de la Meuse et de la Sambre, qui arriva inopinément pendant le courant du mois de Janvier. La Meuse roulait ses eaux avec une telle violence, qu'une partie du pont qui est sur cette rivière fut renversée.

1658

Débordement de la Meuse et de la Sambre, dont les eaux inondèrent une grande partie de la ville. Elles montèrent à une telle hauteur, que les portes des maisons dans le quartier voisin des Récollets, en furent couvertes. Les grandes pluies qui ne cessaient de tomber, faisaient craindre une submersion totale de la ville, lorsque tout-à-coup il s'éleva un vent de nord, qui soufflant avec violence, fit en une nuit, retirer les eaux.

1663

Autre débordement de la Meuse, qui causa d'autant plus de ravage dans la ville et le long des rivages qu'il était inattendu, les eaux étant en crues en moins de douze heures.

1725

Le 5 septembre de cette année, il y eut une inonda-

tion causée par le débordement des eaux de la Meuse. Elle causa d'autant plus de dommages, qu'elle avait été subite et inattendue. Tous les jardins des environs de cette rivière, furent submergés et dévastés. On voyait passer à Namur une quantité prodigieuse de bois à brûler et manufacturés, et des charbons que les eaux avaient entraînés de dessus les rivages, ainsi qu'une quantité de meubles emportés hors des maisons.

1740

Enfin les grandes pluies qui continuèrent pendant tout l'automne de cette année, enflèrent tellement les eaux de la Meuse, de la Sambre, d'Arquet et d'Houjoux, qu'elles se répandirent, comme un torrent, dans la plus grande partie de la ville, et montèrent à une telle hauteur, que la veille du jour de Saint Thomas⁽¹⁵⁾, les eaux de la Sambre, parvinrent jusqu'à l'entrée du gouvernement⁽¹⁶⁾ et passèrent au-dessus du pont de pierres construit sur cette rivière⁽¹⁷⁾. Les eaux furent jusqu'à la porte de l'ancienne église de Saint Loup, et jusqu'à celle de Saint Jean-Baptiste⁽¹⁸⁾. Depuis l'hôtel-de-ville jusqu'à la porte de Saint Nicolas, tout était inondé. Les eaux venaient de la Marcelle, se rejoindraient à celles qui sortaient de la rue du Président et de la Piconnette⁽¹⁹⁾ de façon qu'on n'aurait pu entrer d'aucun côté dans l'église des ci-devant Jésuites⁽²⁰⁾, sans marcher dans l'eau.

Il n'y avait bonnement que la rue de la Croix, le grand marché, une petite partie du haut de la place de Saint Remi, et les rues de Bruxelles et des Carmes qui ne fussent submergées. Le paré de l'église des Récollets⁽²¹⁾, en fut endommagé; quant à ceux des églises de Saint Nicolas, de Saint Jean l'Évangéliste⁽²²⁾ et de la cathédrale, ils furent entièrement gâtés.

On ne craignait rien moins que de voir périr la ville entière par ce nouveau déluge, lorsqu'une gelée survenue à propos, calma la fureur des eaux, et les fit retirer.

15. Le 21 décembre.

16. Rue du Président.

17. Actuel pont du musée.

18. Situées toutes deux place Maché aux Légumes.

19. Aujourd'hui Fumal.

20. Actuelle église Saint-Loup.

21. Actuelle église Notre-Dame, rue St-Nicolas.

22. Elle se trouvait face à la cathédrale.

*L*A CRUE DE FÉVRIER 1910



WÉPION 1910 : LA
CHAUSSÉE DE
DINANT

L'hiver 1909-1910 a connu plus de six crues consécutives. Si certaines sont sans grande importance et comparables à celles que l'on peut constater chaque année de forte pluie, d'autres auront des conséquences beaucoup plus catastrophiques.

Les articles qui suivent, extraits du journal *L'Ami de l'Ordre*, dressent une trame chronologique de ces petites crues.

LA CRUE DES EAUX

⇒ Dans notre province, les eaux se sont contentées d'inonder leurs rives et de pénétrer dans quelques caves, mais sans trop de dégâts. En résumé, la crue n'a pas été plus forte ni plus dangereuse que celles que l'on constate chaque année quand la pluie tombe pendant une période assez longue.

Le grand inconvénient toutefois — et il faut le déplorer — a été la suppression complète de la navigation. C'est par centaines que les bateaux sont immobilisés sur la Sambre et sur la Meuse. L'un d'eux, à Dinant, a brisé ses amarres, mais un remorqueur a pu l'atteindre avant qu'il ait touché le barrage de Bouvignes.

L'étiage des eaux a été très élevé : en Meuse, de 2 mètres au-dessus du niveau normal ; de 1 m 60 sur la Semois ; de 1 m 25 sur la Lesse, de 1 m 40 sur la Sambre.

Le Bocq, l'Amblève, l'Eau-Blanche, l'Eau-Noire, l'Ourthe ont envahi les champs riverains. Dans le pays de Mariembourg, le Virvain a transformé les prairies en un lac de plusieurs centaines d'hectares.

Depuis 24 heures, les eaux ont diminué dans tous les affluents. La Meuse seule a encore reçu l'à-coup des torrents dévalant des Ardennes françaises. Maintenant, c'est fini ou à peu près, et la pluie a cessé.⁽¹⁾

LA CRUE

⇒ Il y a eu, dans la nuit de lundi à mardi et pendant la matinée d'hier, un à-coup énorme sur la Meuse. Celle-ci a envahi l'église d'Anseremme, la place de Meuse à Dinant, la route de Neffé, empêchant, par ce dernier méfait, les maraîchères de rentrer chez elles.

Bien entendu, tout le long du fleuve, on ne compte pas les campagnes inondées.

A Namur, à 5 h. après-midi, il y avait, depuis la veille au soir, environ 1 m 30 de hausse. Le fleuve était à la cote de 3 m 99. Si l'on en déduit 1 m 11 de cote de flottaison, on trouve que la crue était de 2 m 88, ce qui est énorme.

On frémit en pensant à ce qui serait arrivé si cette masse d'eau n'avait pu trouver de débouché. Si l'élargissement de la Meuse n'avait pas été fait par les catholiques après 1884, la même catastrophe aurait sévi dans notre ville et à Jambes qu'en 1880. Le baron de Moreau, en faisant exécuter ces travaux, s'est acquis d'impérissables titres à la reconnaissance des Namurois.

Revenons à la crue et disons que la foule n'a cessé d'affluer hier au confluent et au boulevard Ad Aquam pour contempler cet imposant spectacle.

Aujourd'hui, les nouvelles sont meilleures. La Lesse, où l'on avait craint l'écroulement du pont Saint-Jean, diminue. Les autres affluents s'apaisent. La Sambre se calme. La Meuse voit son niveau se réduire peu à peu.

Il est vrai que les neiges et les eaux du Luxembourg n'ont pas encore apporté leur appoint, mais, après la neigeuse soirée d'hier, la gelée est venue, justifiant une fois de plus notre vieux proverbe : « Del'nive dissu des brunes, del'd'gealée diçant troès d'jous...⁽²⁾ ».⁽³⁾

LES EAUX

⇒ Apaisement ...

La crue est terminée. Depuis hier, les eaux ont baissé d'un mètre environ. Souhaitons seulement que la pluie nous laisse encore quelques jours de répit.⁽⁴⁾

LA CRUE DE LA MEUSE ET DE SES AFFLUENTS

⇒ Les pluies continues de ces jours derniers ont encore eu une répercussion sur le niveau de la Meuse et de ses affluents. Ce sera la cinquième crue, cet hiver.

Depuis dimanche, la Haute et la Basse Meuse ont augmenté de 50 centimètres.

Nos ports, qui étaient au sec depuis trois jours, sont, depuis ce matin, à nouveau submergés.

La Meuse monte encore mais lentement.

Tous les affluents de la Meuse sont également en hausse.

Les pluies nous amènent une très violente reprise des inondations. On a dû coucher tous les barrages d'Hastière à Visé, la Meuse était déjà de 1 m 50 au-dessus de l'étiage normal. Sur la Sambre, la crue est plus forte encore. Le port de Grognon est inondé.

De la Lesse et de la Semois, on annonce une hausse rapide des eaux, qui reprennent déjà possession des rives.⁽⁵⁾

Appel de notes

1. AO 21/01/1910
2. De la neige sur de la boue, de la pluie avant trois jours...
3. AO 26/01/1910
4. AO 27/01/1910
5. AO 09/02/1910

LES EAUX

⇒ *La crue peut être considérée comme terminée complètement sur la Meuse, la Sambre, les ri-*

vières namuroises. La baisse des eaux s'accroît d'heure en heure. Espérons que c'est définitif, cette fois.⁽⁶⁾

Les articles du chapitre précédent nous ont présenté le niveau de la Meuse comme étant un véritable yo-yo, montant et descendant au gré des pluies. Si les crues évoquées à travers ces articles n'ont fait que très peu de dégâts, celle de la fin février, par contre, eut des conséquences beaucoup plus importantes.

L'entrefilet suivant annonçait l'arrivée de l'eau...

LA CRUE DE LA MEUSE

⇒ *Charleville 25⁽⁷⁾ : — La Meuse subit une nouvelle crue par suite de fortes pluies continuelles dans la région de Mézières et de Charleville. Les eaux de la Haute Meuse sont annoncées pour dimanche, et pourront occasionner de dangereuses inondations si le mauvais temps persiste.*⁽⁸⁾

... tandis qu'un autre article faisait le point sur l'inondation en cours...

LES EAUX

⇒ *Le petit orage d'avant-hier, l'orage plus violent d'hier ont été le signal d'une recrudescence des pluies. On n'en avait vraiment pas besoin et nos cours d'eau surtout, qui ne parviennent pas à reprendre leur étiage normal, s'en seraient fort bien passés.*

Ce retour offensif des averses a amené une crue subite sur la Semois, sur la Lesse, sur la Sambre et sur la Meuse. Celle-ci, à Namur, augmentait de 12 centimètres entre midi et 4 h et, pour la 8^e fois cet hiver, submergeait ses rives. A Dinant, les habitants voisins du fleuve ont dû, une fois de plus, déménager leurs caves ; c'est devenu chez eux une habitude.

La Sambre elle aussi envahit les campagnes, les routes qui la bordent et en beaucoup d'endroits la circulation est devenue impossible.

Toute la soirée et toute la nuit, l'accroissement de l'eau a continué. Ce matin, il pleut, il pleut, il pleut !⁽⁹⁾

Dès le lendemain, la situation est beaucoup plus grave...

LES EAUX

⇒ *Et toujours il pleut !*

Ça devient effrayant, tout au moins inquiétant.

Les plus mauvaises nouvelles nous arrivent de la province, et la pire est sans doute celle-là qui annonce qu'une énorme masse d'eau dévale des Ardennes françaises et qu'elle pourrait causer une crue de 60 à 80 centimètres.

Or, actuellement, la Meuse, qui s'est élevée de 45 centimètres en moins de 24 heures, atteint 3 m 75 à l'échelle du pont de Jambes, c'est-à-dire 24 centimètres seulement en dessous du niveau de la plus forte crue subie cet hiver. Du chiffre de 3 m 75, il y a — comme nous avons eu déjà l'occasion de le dire — à soustraire 1 m 50 d'étiage normal. La crue est donc, pour le moment, de 2 m 25.

Sur les affluents, situation analogue, bien entendu. La Semois et la Houille débordent. Le Virain a pris possession des prairies entre Aublain et Mariembourg ; la Lesse, des campagnes entre Han et Villers, de la plaine sur le rocher de Ciergnon, des berges d'Anseremme. Le Bocq, la Molignée, l'Eau Blanche, l'Eau Noire, tous ont franchi leurs rives.

Leur grande sœur, la Sambre, est plus terrible. A Tamines, Arzelais, Jemeppe, Floresse, Malonne, elle inonde et croît à chaque instant. A Namur, après la deuxième écluse, on ne compte plus les caves envahies et notre vieux musée lui-même enjambe, au passage de la rue des Bouchers, une nappe d'eau.

Revenons à la Meuse.

Hastière subit le commencement de son invasion, de même que Dinant, où le socle de la statue de Wiertz est baigné par le fleuve. De là, à Namur, à Andenne, sur tout le parcours, les eaux se glissent et conquièrent. A Namèche, elles arrivent contre la gendarmerie.

Chez nous, elles submergent la rive de Jambes et la rive de Namur, où ne restent que des rares îlots de plus en plus restreints. L'île de La Plante disparaît à demi ; on a dû amarrer, attacher, enraciner comme on a pu la cabane du tir aux pigeons.

Du pont de Grognon, on ne voit plus que les têtes de quelques pilotis. Du quoi, en face de l'abattoir, émergent seulement les pierres blanches amoncelées, et la voie du tram devient voie fluviale.

C'est curieux et impressionnant à voir, cette irrésistible avancée du fleuve, reprenant, au-dessus des digues que lui opposèrent les hommes, possession de son ancien lit.

Tandis que mugit la Meuse et que ses eaux roulent

... AVANT UNE TRÈS FORTE FIN FÉVRIER

6. AO 11/02/1910
7. Il s'agit du 25 février.
8. AO 26/02/1910
9. AO 26/02/1910

avec une rapidité supérieure à la marche la plus vite, sur les bords le flot s'insinue ; il envole à l'aventure quelques vaguelettes ; puis, un frisson plus intense le soulève et une lame arrive, poussant devant elle des brindilles qu'elle pose là comme jalons. Alors, c'est un répit de quelques minutes ; puis l'eau revient plus forte ; voici qu'elle se glisse par des fissures et creuse un golfe. Nouvel assaut ; un point est entouré contre lequel battent les ondes et qui bientôt disparaît, conquis enfin.

Spectacle attrayant, n'étaient les misères que masque son côté pittoresque. Hélas ! elles sont bien réelles, ces misères, et l'on poétise malaisément dès qu'on y pense.

Que de dégâts dans les champs ! Que de moissons perdues ! Que de jardins ravinés ! Que de maisons où le séjour du fleuve causera des ravages alors même que l'on aura oublié qu'un jour il y entra !

Et les pauvres bateliers, immobilisés sur ces flots où leur vie se gagne et qui maintenant les contraignent à subir, avec le chômage, les privations pour presque tous, pour d'aucun la ruine [illisible].

Tout cela est triste, tout cela est désolant, tout cela fait peine. Puisse Dieu que tout cela cesse au plus tôt !⁽¹⁰⁾

... pour s'aggraver encore le surlendemain...

CRUES ET DÉCRUES

⇒ L'eau continua à monter jusque tard dans la nuit.

A 11 h du matin, une dépêche de « Quatre-cheminées » (Givet) annonçait une crue de 25 centimètres. A 5 h après-midi, l'échelle du pont de Jambes indiquait 5 mètres. Le fleuve, à ce moment, s'accroissait encore de 7 centimètres à l'heure. Ce chiffre tomba à 5, puis à 2. Vers 1 h du matin, la crue cessa et l'eau devint étale.

Il était temps ; nous allions tout droit et rapidement au cataclysme.

Ce matin a commencé la décrue. La Meuse baisse d'un centimètre environ à l'heure. Comme la pluie a cessé, que le baromètre monte et que le vent est au Nord, on peut espérer que cette diminution va s'accroître.⁽¹¹⁾

EN PROVINCE

⇒ Partout, même désastre que chez nous. La Sambre, la Lesse, la Semois, le Boq, tous les autres affluents de la Meuse ont débordé avec une tragique abondance.

A Anseremme, le chantier de bois de M. Joachim Lambert a été emporté. On voyait les planches, les troncs d'arbres, filer sur la Meuse. Ils sont passés à Namur, ainsi que des meules de foin et de paille — une entre autres, venant du Pairibonmier — arrachée par le flot.

A Dinant, rue Adolphe Sax, place de la Meuse, rue Grande, la Meuse avait envahi la chaussée. On n'y passait plus qu'en voiture.

Plusieurs usines sont inondées, notamment à Ciney, et de nombreux ouvriers chôment.

A Wépion, à Profondeville, à Lustin, à Beez, à Marche-les-Dames, etc., campagnes et villas submergées.

Bref, partout, car les détails ici s'accumulent et se répètent, ce fut l'irrésistible poussée de l'inondation.⁽¹²⁾

AU-DEHORS

⇒ Sur tous les affluents et le long du cours de la Meuse, c'est la décrue, mais fort lente. Aussi, nombreuses encore, fort nombreuses sont les maisons que l'eau isole et dont il faut secourir les habitants en s'aidant d'embarcations.

Elle [la Meuse] reste encore sur les deux rives depuis la frontière. Près de chez nous, Tailfer, Profondeville, Lustin, Wépion, sont encore des étangs d'où émergent arbres et maisons. De même vers Beez. A Marche-les-Dames, dimanche, le flot se glissait dans une avant-cour de ferme, soulevait le tas de fumier et l'emportait tout entier ; au centre, un coq chantait à gorge déployée. Le sonore Chantecler aura-t-il pu prendre à temps son vol vers la terre ferme ? L'histoire ne le dit pas.⁽¹³⁾

10. AO 27/02/1910
11. AO 28/02/1910
12. AO 28/02/1910
13. AO 01/03/1910

L'ÉLECTRICITÉ

⇒ A La Plante, le service du tram se faisait par transbordement, l'eau ayant gagné la rue en face de la brasserie. Ce n'était qu'un petit inconvénient. Un plus grave survint à 6 h du soir. La Meuse ayant envahi, à l'usine d'électricité, le carneau de la grande cheminée, le courant fut supprimé et les trams s'arrêtèrent. A minuit, il en fut de même pour l'éclairage.

Ce matin, ce n'est pas encore rétabli et, pour notre part, au lieu de nos moteurs électriques, nous avons dû remettre en marche notre bonne vieille machine à vapeur.⁽¹⁴⁾

⇒ A La Plante et au-delà ; le fleuve débordait sur la route, et il fallut faire en chariot le transport des piétons.

A La Pairelle, tous les jardins disparurent sous les flots. L'avenue fut peu à peu submergée jusqu'au perron de l'église. Même il fut impossible, à l'aube, d'aller y éteindre les réverbères et c'était une note curieuse que ces points lumineux étoilant le jour blafard. Le parc lui aussi se transformait en lac. L'après-midi, il était complètement inondé et plus d'un s'y offrit le plaisir d'une promenade en nacelle. A l'île Vas-t'y-frotte, on ne distinguait plus que le sommet des arbustes et une cabane qui avait résisté. La guinguette de Robinson ne résista pas à l'assaut des vagues.⁽¹⁵⁾

⇒ A La Plante, l'eau couvre encore l'avenue Félicien Rops, le parc, la rue du Parc, les jardins voisins et les jardins plus haut que l'église.⁽¹⁶⁾

À LA PLANTE

⇒ Rien de plus pittoresque et de plus désolant que la traversée du parc de La Plante et de l'avenue Félicien Rops en nacelle.

La barque glisse sur une vaste nappe d'eau d'où émergent des bouquets d'arbres et de-ci de-là des statues, des vases qui, l'été s'ornent de plantes fleuries. Une chaloupe poussée à grands renforts de gâffes nous précède, ravitaillant de pains les maisons inondées et distribuant des journaux pour distraire la captivité des reclus de l'inondation. A ce propos, rendons hommage à M. Lepas, commissaire adjoint de police et à ses agents qui se sont admirablement dévoués pour porter les premiers secours aux sinistrés.

Le fleuve a envahi les jardins jusque près de la chaussée de Dinant que surplombent les coteaux schisteux couverts, au printemps, de vergers en fleurs.

Tandis que notre gondole pousse de l'avant comme sur un des ri ou canaux de Venise, le paysage mosan se déroule devant nous avec sa tragique beauté.

L'île de Vas-t'y-frotte disparaît sous le courant torrentueux. Le chalet de Robinson, rendez-vous des pêcheurs, des canotiers, est parti. La cabane du tir aux pigeons ne laisse plus apercevoir que sa toiture, émergeant de l'îlot recouvert par les eaux.

Le spectacle est impressionnant et affligeant.

On peut se le procurer moyennant une obole pour le nautonier, un bon vieux pêcheur qui subit un chômage forcé et que tous les élégants joueurs de tennis de l'île de Robinson connaissent tous et saluent familièrement du surnom de « mon oncle ».⁽¹⁷⁾

- 14. AO 28/02/1910
- 15. AO 28/02/1910
- 16. AO 01/03/1910
- 17. AO 01/03/1910

LA CRUE À LA PLANTE

Les articles suivants présentent la crue dans les différents quartiers de la ville, au jour le jour.

LES INONDATIONS À NAMUR

⇒ Quelle triste journée fut la journée d'hier !!

La pluie était tombée, torrentielle, toute la nuit. Le matin, les averses se succédaient, courtes, moins fortes, mais nombreuses. Sous le ciel gris, où roulaient les nuages et que, par intermittence, venait éclairer un pâle rayon de soleil, la ville avait pris un aspect morne, désolé. Et c'était bien en effet un tableau de désolation qui s'offrait aux yeux.

Toujours grossissante, la Meuse, depuis la veille, s'était accrue de plus d'un mètre. Ses eaux, chargées du limon des campagnes qu'elle avait conquises, des débris des bois qu'elle avait envahis, s'enflaient, de plus en plus rapides, de plus en plus tumultueuses.

Sur la Sambre, avec une violence moindre toute-

fois, même spectacle. Vers midi, à la dernière écluse, l'eau gagnait le plancher et il fallut songer à enlever les poutrelles que l'on y avait empilées ; le flot allait les emporter et ces massives poutres de chêne eussent causé de terribles ravages dans la flottille de bateaux amarrée en aval. Une poulie fut ancrée dans le mur qui supporte la Rampe Verte, un câble d'acier y fut engagé, deux robustes chevaux halèrent l'un après l'autre les madriers, que l'on déposa sur le terre-plein de la rue.

Pendant ce temps, l'eau continuait à monter. Rue des Brasseurs, le chemin de halage, les caves étaient submergés et les habitants savaient en hâte leurs provisions.

En ville, dès les premières heures du matin, elle apparut place Lilon, rue du Lombard. Bientôt, rue Saint-Nicolas, rue d'Harscamp, rue Ponty, rue Basse-Neuveville, rue du Tan, elle affleura les bords

LA CRUE AU CENTRE DE NAMUR

des regards d'égout et se répandit sur la chaussée.

Elle avançait d'une manière continue jaillissant des bouches d'égout, s'étendant sans que l'on pût arrêter sa marche. Toute la journée, il en fut ainsi. Le soir, elle avait achevé sa conquête.

Rendons ici hommage à nos pompiers. Au poste dès que fut signalé le péril, ils s'employèrent, sous les ordres du commandant Simon et de leurs officiers, à construire des passerelles au moyen de solives clouées ensemble et assujetties à de vieux bancs d'école. La nuit, ils y travaillaient encore, notamment Marché-au-Foin et rue des Bouchers, où la Sambre, par la place du Musée, avait tout envahi.

Les habitants, qui avaient en hâte déménagé les rez-de-chaussée, purent de la sorte aller se ravitailler. De nombreux curieux aussi se servent de ces passerelles et vont contempler le spectacle de l'inondation.

Au bord de la Meuse, ce fut hier, c'est encore aujourd'hui une affluence énorme.⁽¹⁸⁾

NOS RUES

⇒ En ville, il reste un peu d'eau rue du Lombard, il n'en reste plus place Lilon ni dans les autres rues ; on en remet... mais c'est pour nettoyer.

L'École des Frères, place Lilon, sera demain prête à recevoir de nouveau ses élèves ; les cours reprendront à 8 h du matin.

À l'hôpital civil, où les chaufferies ont, comme nous l'avons dit, été submergées, les malades n'ont toutefois pas eu à souffrir de cet accident. En effet, on a prévu la possibilité d'un non fonctionnement de la chaufferie et des cheminées sont ménagées dans les salles. Donc, une heure après l'invasion de l'eau, les poêles étaient placés et ronflaient partout.

À la société du gaz et de l'électricité, tout est rentré dans l'ordre. Les trams ont circulé dans l'après-midi.

Au faubourg Saint-Nicolas, nos braves pompiers, qui se sont montrés admirables ces jours-ci, ont, comme sur les autres points inondés, établi des passerelles et les sinistrés ont été secourus, tant par ces passerelles qu'au moyen de barques, par des citoyens dévoués qui leur ont porté du pain, des vivres, du charbon.

L'eau a presque complètement ce matin abandonné la chaussée. Elle reste sur les côtés. Le tram peut circuler.

Les caves restent inondées en ville bien entendu. Sait-on à ce propos qu'il y en a eu jusque rue de l'Ange ? Chez M. Dutoy et Mlle. Moulinasse. À l'arsenal d'artillerie, l'eau a pénétré aussi.⁽¹⁹⁾

LES INONDATIONS À NAMUR

⇒ Voici, tout d'abord, la situation exacte de ce matin.

La Sambre a encore augmenté assez bien, mais c'est la fin de la crue. Il est temps, car pour beaucoup le moment devenait critique dans leurs maisons entourées d'eau de toute part et où le flot ne cessait de s'accroître.

La Meuse, entre 6 h du matin et 6 h du soir, a baissé de 15 centimètres environ. Puis la décrue s'accroît, moins lente, mais pourtant non encore rapide.

La baisse était ce matin de 35 centimètres. Elle continue.

La pluie qui est tombée depuis cette nuit n'empêche absolument pas ce mouvement.⁽²⁰⁾

EN GRAVIÈRE

⇒ Nous avons traversé sur les ponceaux, parfaitement conditionnés par nos vaillants pompiers, la rue des Lombards et la place Lilon. Une odeur nauséabonde d'égout nous prend aux narines et nous suffoque.

Il y a là une menace grave d'épidémie.

Nous ne doutons point que les commissions d'hygiène et de salubrité publique feront d'office et d'urgence, après le retrait des eaux, désinfecter toutes ces maisons ouvrières submergées sous le flot infecte des égouts envahis par la Meuse. La même réflexion nous vient à l'esprit en franchissant les passerelles jetées sur des bancs d'école, entre la rue du Pont et le Marché-au-Foin. Notre honorable bourgmestre, le premier au poste du dévouement, ne manquera point de saisir les commissions médicales de cette question. Nous en sommes convaincus.⁽²¹⁾

Un petit article présentait également la situation dans les usines de la région.

LES USINES

⇒ Beaucoup d'usines chôment. Citons ici, par exemple, les ateliers Anciaux, faubourg Saint-Nicolas, où l'eau atteint encore 1 m 50. Citons encore, avec la fonderie de Ciney que nous indiquions hier, le chantier naval de Beez, le moulin de Beez où la machine a dû être arrêtée dimanche à 8 h du matin, une grande aciérie à Vireux (France), etc, etc.

Ce chômage par cas de force majeure est un désastre pour les ouvriers et pour les patrons. Dans combien de ménages de travailleurs, le pain va-t-il devenir rare !

Heureusement, il est permis maintenant d'espérer

18. AO 28/02/1910
19. AO 01/03/1910
20. AO 01/03/1910
21. AO 01/03/1910

que les jours d'inaction seront de courte durée.²²⁾

Si les populations *terriennes* sont très éprouvées pendant les crues, il en est de même pour les bateliers. Aux dangers liés à la rapidité du fleuve, s'ajoute le chômage technique, plus précisément, les aléas dus aux intempéries, et la crainte de perdre tout en une fois : sa maison et son travail. A ce propos, *L'Ami de l'Orde* nous rapporte une catastrophe qui aurait pu très mal se terminer.

UN BATEAU EN DANGER

⇒ *Là est amarrée la péniche Tonkin, de Strasbourg, jaugeant 285 tonneaux et appartenant au marinier Knechten. Vers midi et demi, tandis que le patron et ses aides étaient occupés à placer un étau pour écarter le bateau du quai, deux voies d'eau se déclarèrent et le Tonkin se mit à couler à fond.*

Il avait heurté le mur, et la proue et le tribord s'étaient ouverts. Il enfonçait rapidement. On boucha les ouvertures avec des prélaris. Vingt pompes se mirent en mouvement et la bédandre se releva un peu. Dès la première nouvelle de l'accident, M. le bourgmestre, M. l'échevin Hamoir, M. le conseiller Antoin étaient sur les lieux. Ils firent venir une pompe de la ville pour essayer d'étancher la cale; les pompiers disposèrent leurs tuyaux, mais l'eau n'était pas assez profonde dans la péniche pour que s'exerçât l'aspiration. Il fallut donc y renoncer.

D'ailleurs, les mariniers avaient eu, pendant ce temps, recours au moyen qui leur est coutumier et qui est assez curieux pour que nous le signalions. Dès que les brèches furent au-dessus de l'eau, ils y appliquèrent un pan de lard qui les boucha hermétiquement, puis, sur ce bouclier; ils appliquèrent une armature cimentée. Dans la soirée, tout danger avait disparu.

Au cours des travaux de sauvetage, vif émoi. Le pompier Guise, passant sur la planche qui reliait le bateau à la rive, tomba dans le fleuve. Il fut entraîné et reparut à 5 mètres de là. Heureusement, il put s'accrocher à une barque et être secouru.

Avant de quitter le bateau, disons que l'un des premiers soins fut de sauver les 2 chevaux qui s'y trouvaient. On retira à grand-peine les pauvres bêtes de leur écurie et on les fit passer sur le pont du bateau voisin. Là aussi s'amoncela le mobilier de la péniche sinistrée. Pendant ce temps, les sauveteurs prenaient dans la cale les briquettes de charbon qui formaient le chargement et les jetaient dans la Meuse.²³

Mais le fait divers ne s'arrête pas là...

⇒ *Ce matin, à 5 heures, nouvelle alerte au bateau Tonkin, que l'on sauva si malaisément dimanche. Une troisième voie d'eau s'est déclarée à l'avant, près de la cabine, et le bateau a recommencé à s'enfoncer. L'eau arrivait presque sur le pont quand on s'aperçut du péril. On se mit à l'oeuvre. Les pompes entrèrent en action. Bientôt le Tonkin se releva et l'on peut le considérer maintenant comme hors de danger.²⁴⁾*

La presse en particulier, et l'entièreté de la population en général, est consciente du problème crucial que vivent les bateliers. Afin que tous comprennent la dure réalité de la vie de marinier, la presse locale explique en détails le fonctionnement des transports de marchandises par voie fluviale.

DANS LE PAYS,

APPEL À LA PITIÉ DES NAMUROIS

⇒ *Tout Namur a défilé hier sur les quais de la Sambre et de la Meuse.*

Et tandis que l'on contemplait le spectacle majestueux et quelque peu terrifiant de notre beau fleuve débordé, chacun se sentait ému de commisération à l'égard de ces pauvres bateliers que, depuis si longtemps déjà, nous voyons immobilisés par les crues sans cesse renouvelées.

La situation de cette honnête corporation, éminemment utile à l'industrie et aux commerces nationaux, devient, en effet, chaque jour plus pitoyable.

La grosse industrie semble sortir de son long marasme. C'est, sans doute, l'annonce de meilleurs jours pour la batellerie; mais cette aurore, jusqu'ici, ne s'est point levée sur elle.

Les frets restent rares et misérables; on perd des semaines dans les ports avant de trouver un pauvre voyage. Comment alors payer des tractions coûteuses et prendre les suppléments d'assurance requis pour naviguer barrages couchés? Aussi, depuis trois mois, pour les « montants » vers l'Est — Nancy, Épinal — ou vers l'Alsace-Lorraine, la navigation est-elle virtuellement arrêtée et les files de bateaux s'allongent, lamentables, aux pieds de nos quais.

Or, sait-on quelle perte cause à nos pénichiers et à leurs confrères, un chômage aussi prolongé? Neuf, le bateau en bois, agrès compris, vaut de 12 à 14.000 frs.; celui en fer 20.000 frs. Ce matériel doit être entretenu, amorti, assuré. La famille à nourrir est

22. AO 01/03/1910
23. AO 28/02/1910
24. AO 03/03/1910

d'ordinaire nombreuse. Aussi la journée d'un bateau vaut-elle 12 frs. en moyenne. A Anvers, on la paye 17 frs. — et bien davantage encore en Hollande et en Allemagne. Mettons que les bateaux sont arrêtés, en moyenne, depuis deux mois et demis ou 75 jours. Cela nous fait une perte moyenne de $75 \times 12 = 800$ frs. par bateau. Et comme on en compte une bonne soixantaine à Namur, le total représente un désastre d'environ 50.000 frs.

La gêne devient grande à bord, la misère même s'y installe, surtout chez les malheureux qui ont des chevaux. Et ceux donc qui n'ont pas entièrement payé leur bateau et doivent servir une annuité de 800 à 1.000 frs. ! Des miracle d'économie, de privations, réussiront-ils cette année à résoudre le problème ? Mais alors, le bateau — peut être payé au neuf dixièmes — va lui être repris, « sans indemnités », et le pauvre batelier avec sa famille sera jeté sur le pavé, à moins qu'il ne cherche son salut auprès de l'usurier !... Oui, sans doute, pareilles situations se rencontrent, même à l'aurore du XX^e siècle.

Bref, il est urgent que des cœurs généreux s'occupent de secourir ces victimes des inondations. Les pouvoirs publics ne peuvent rester indifférents.

Pour finir, qu'il nous soit permis d'énoncer modestement un vœu. Puisse l'action de ces organismes sauveurs, se montrer prompte — sous peine d'être inefficace. Puissent les lenteurs administratives, ne point atrophier dans son germe l'élan de la pitié !⁽²⁵⁾

Des particuliers, conscients du problème, font quelques suggestions au gouvernement pour venir en aide à cette corporation.

UN MOYEN DE VENIR EN AIDE AUX BATELIERS

⇒ C'est un ancien éclusier, à qui 34 ans de service actif donnent une indéniable expérience qui nous le suggère et c'est le gouvernement qui dispose de ce moyen.

Voici comment notre interlocuteur nous développe son idée.

Les droits de navigation se calculent comme suit : 16 centimes au nombre de kilomètres multiplié par le nombre de tonnes. Prenons, par exemple, un bateau de 270 tonneaux allant de Charleroi à Grivet par Namur. La distance est de 54 kilomètres sur la Sambre, de 47 sur la Meuse, en tout de 101 kilomètres. Le calcul est donc le suivant : $270 \times 101 \times 0fr.16 = 43frs.63$. C'est ce que le marinier aura à payer pour parfaire son voyage.

Ceci posé, on devine le moyen.

Nombre de bateliers, arrivés à Namur en novembre et décembre, y stationnent depuis lors, impuissants à continuer leur route à cause de la crue des eaux. Or, ils ont payé jusque Namur les droits de navigation et, quand ils se remettront en route, ils devront encore payer le surplus. Le gouvernement ne pourrait-il, d'une part, rembourser la somme déjà perçue, d'autre part, accorder la gratuité pour le reste du parcours ? Cela ferait un bon appoint pour les familles si éprouvées de nos braves marinières.

Nous appuyons de tout cocuz, pour notre part, cette excellente idée et nous demandons au gouvernement de la réaliser.⁽²⁶⁾

LE COMITÉ DE SECOURS POUR LES BATELIERS

⇒ Une affiche a été apposée en de nombreux points des quais annonçant aux marinières que tous leurs enfants, non seulement peuvent passer la journée à l'école des Bateliers, mais encore y prendre tous leurs repas gratuitement.

Une première réunion du Comité de secours et du Comité de la Ligne des collecteurs a eu lieu hier soir. Une distribution provisoire de la besogne a été faite entre ces jeunes gens dévoués. Nouvelle réunion ce soir, à 8 h 1/2, au local de l'Emulation, rue de la Croix. Chacun des quêteurs du Comité de secours pour les bateliers est porteur d'une carte ou d'une liste marquée au timbre de l'Ecole et signée du P. Lucas.⁽²⁷⁾

Toujours dans le but de mieux faire connaître la vie des marinières,

⇒ Le Comité de secours pour les bateliers organise ce soir, à 8 h, en la salle des fêtes du Cercle catholique, une séance extraordinaire.

Programme :

Conférence par le R.P. Lucas sur la batellerie et l'Ecole Saint-Jacques des Bateliers.

La batellerie qui forme une corporation très peu connue et fort intéressante toutefois, se trouvait, jusqu'en ces dernières années, en dehors de la sphère d'action des œuvres catholiques. Quelques personnes de Namur songèrent alors à fonder l'Ecole Saint-Jacques des Bateliers destinée à donner aux enfants des marinières, en même temps qu'une solide instruction professionnelle, une forte éducation religieuse et morale. Le R.P. Lucas, l'aumônier si dévoué de la batellerie namuroise, nous parlera de ses protégés ; il nous dira leur vie parfois si pénible, toujours si remplie d'aléas ; il nous dépeindra leurs moeurs, il nous entretiendra surtout des espérances

25. AO 28/02/1910
26. AO 03/03/1910
27. AO 01/03/1910

qu'il fonde sur l'École Saint-Jacques, pour leur relèvement matériel, moral et religieux.

Séance de projection

Une cinquantaine de clichés nous montreront dans des scènes variées, les ravages causés par les inondations. Ces clichés, absolument inédits, nous ont été gracieusement prêtés par quelques amateurs distingués. Ils ont été pris en grande partie dans des endroits inaccessibles aux professionnels tels que maisons particulières, usines, etc. Par une faveur spéciale du Nord-Belge, un amateur a même pu, en suivant la voie du chemin de fer (la circulation sur

la route étant interceptée par l'inondation), prendre une série de clichés de cette zone inondée.

Nous espérons que nos lecteurs voudront témoigner une fois de plus de l'intérêt qu'ils portent aux marinières si éprouvées en assistant à cette séance qui promet d'être extrêmement intéressante.

Entrée : un franc.⁽²⁸⁾

Comme nous le constaterons encore dans les documents concernant les autres crues, l'inondation était un moment privilégié pendant lequel se manifestait la charité, l'entraide ou le dévouement au service des de ses voisins, de son frère, ou même d'un inconnu d'un quartier voisin se trouvant dans le besoin.

LES SECOURS

⇒ Il se constitue un comité de jeunes gens catholiques pour recueillir des secours pour les sinistrés.

M. le bourgmestre Saintraint, avec des personnes dévouées, s'occupe de grouper toutes les bonnes volontés pour venir en aide tant aux bateliers qu'aux autres victimes des inondations. Il a déjà reçu une somme de 25 frs. que lui a adressée Mme veuve Greuse. Puisse cet exemple être suivi !

Le R. P. Lucas, aumônier de l'école Saint-Jacques, se prodigue pour les familles des marinières.

On nous annonce aussi que des collectes seront faites à domicile.

A la représentation des Bardes, demain, une collecte sera faite pour les sinistrés.

Nous publierons la liste des dons qui nous seront transmis et nous souhaitons de tout coeur que les Namurois, cette fois encore, montrent un grand élan de généreuse charité.⁽²⁹⁾

POUR LES VICTIMES DES INONDATIONS
DANS L'ARRONDISSEMENT DE NAMUR

⇒ En suite de la réunion provoquée par M. le bourgmestre de Namur, il a été décidé d'ouvrir dans nos colonnes une souscription destinée à venir en aide aux victimes des inondations de l'arrondissement.

Cette souscription est ouverte sous le patronage de MM. le baron de Montpellier, gouverneur de la province ; Saintraint, bourgmestre de la ville de Namur et le baron Ernest Fallon, commissaire d'arrondissement.

N. B. — Cette souscription est indépendante de celle provoquée en faveur des bateliers, par le Père Lucas.

Les dons peuvent être remis soit en mains du bourgmestre de Namur, soit au bureau de l'Ami de l'Ordre, qui publiera les noms des donateurs. Ceux-ci sont priés de bien préciser la destination qu'ils entendent donner à leurs souscriptions.

Le Comité de jeunes gens catholiques dont nous avons parlé hier a offert sa généreuse collaboration à ce comité. C'est d'un commun accord avec lui qu'il s'occupe de secourir les sinistrés. Il a déjà reçu les souscriptions suivantes :

Mgr. Heylen 100.00 frs.
M. le bⁿ de Montpellier, 100.00 frs.
gouverneur de la province⁽³⁰⁾⁽³¹⁾

CINÉMA PATHÉ FRÈRES,
RUE GAILLOT, 32

⇒ Aujourd'hui mercredi, 2 mars, grande soirée artistique au profit des inondés de Namur, avec l'autorisation et sous le haut patronage de M. le bourgmestre et avec le gracieux concours d'artistes distingués.

Prix ordinaires des places : 1, 0.75, 0.50 et 0.30 frs.⁽³²⁾

⇒ La Plante, 1^{er} mars 1910
Monsieur le Rédacteur,

Nous prenons la respectueuse liberté de venir vous demander de signaler à nos concitoyens, par la voie de votre journal, le zèle, le courage et le dévouement dont ont fait preuve à La Plante, depuis dimanche matin, au début de la crue qui a inondé notre faubourg, MM. Léon et Adelin Ancion, accompagnés de l'agent de ville Montellier, en sauvant trois familles submergées et surtout en faisant jusque bien tard dans la nuit le ravitaillement en pain et en charbon des sinistrés.

UNE ESPRIT DE SOLIDARITÉ

28. AO 07/03/1910
29. AO 28/02/1910
30. D'autres noms suivent.
31. AO 01/03/1910
32. AO 02/03/1910

Avec l'espoir que vous ne refuserez pas l'hospitalité de vos colonnes, recevez, Monsieur le rédacteur, l'expression de nos sentiments de vive gratitude.

(Signé) Un groupe d'inondés⁽³³⁾

COMITÉ PERMANENT DE SECOURS
IMMÉDIATS AUX SINISTRÉS

⇒ Dans sa séance du 3 mars, le Comité fondé depuis 1906, a adressé aux bourgmestres des communes éprouvées par les inondations, la lettre suivante :

Monsieur le Bourgmestre,

Nous avons fondé, en 1906, un comité de secours aux sinistrés.

Nous vous serions obligés de nous signaler les sinistrés que les récentes inondations ont provoqués dans votre commune, en nous donnant des détails de nature à nous permettre de déterminer si nous pourrions venir en aide aux sinistrés malheureux.

Nos ressources étant limitées, nous vous engageons à répondre de suite afin de pouvoir secourir nos concitoyens.

Veuillez agréer, Monsieur le bourgmestre, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le comité⁽³⁴⁾

⇒ Le bourgmestre de la ville de Namur vient de recevoir de Monsieur le Ministre de l'intérieur la somme de TROIS MILLES FRANCS pour secours im-

mediat aux inondés.⁽³⁵⁾

⇒ Nous apprenons que MM. Georges Goffin, accordéoniste, Léon Willame, violoniste et Joseph Walthéry, flûtiste, avec le concours de MM. Joseph Massart et François Riffart, comiques grimés, donneront concert le samedi 12 mars, à partir de 7 h du soir, et le dimanche 13 mars, de 10 h à 13 h, à la Taverne centrale, place d'Armes.

Entrée libre. — Les artistes feront des collectes au profit des inondés.⁽³⁶⁾

POUR LES VICTIMES DES INONDATIONS
DANS L'ARRONDISSEMENT DE NAMUR

⇒ Monsieur le gouverneur a reçu mille francs de l'administration du journal « La Chronique », comme part dans les souscriptions recueillies par ce journal au profit des inondés.

Monsieur le gouverneur a remis cette somme à M. le bourgmestre. Celui-ci a également reçu de M. Roland, président de la chambre de commerce française de Bruxelles, la somme de 1.500 frs.

Une magnifique soirée militaire a été donnée mercredi au Cinéma Pathé frères, rue Gaillot, pour les anciens soldats de 70 et les ex-sous-officiers. Parmi les tableaux présentés, citons : la guerre de 70, la maison des dernières cartouches de Bazeille, l'honneur d'un vieux sous-officier, etc.

Une collecte, faite au bénéfice des inondés de Namur, a produit 8 frs. 73.⁽³⁷⁾

⇒ L'échelle du Pont de Jambes accusait à midi un étiage de 4 m 80, soit 81 centimètres de plus qu'à la crue du 28 janvier.

A Jambes, la Basse Enhaïve a été envahie par la Meuse. Elle est changée en une mer, d'où émergent les maisons.

L'eau arrive jusque rue des Cotelis, rue d'Enhaïve. On alla en barque chercher les habitants terrifiés et qui se croyaient déjà victimes du même cataclysme qu'en 1880. Ils furent transportés en lieu sûr; du moins ceux que l'on put atteindre. On s'occupe aujourd'hui de ravitailler les autres.⁽³⁸⁾

Nombreux sont les curieux qui sont allés voir hier

la plaine d'Enhaïve transformée en lac. Le coup d'œil était des plus pittoresque.

A certains endroits, l'eau atteignait 1 m 50 de profondeur. Rue d'Enhaïve, elle allait jusqu'à la moitié de la rue et le couvent des Carmélites était cerné.

Partout là-bas, des barques circulent, allant ravitailler les habitants. Ceux-ci maintenant, voyant l'eau baisser, prennent philosophiquement, presque gaïement, leur parti.

Dans la grand'rue de Jambes, toutes les caves ont été inondées à des hauteurs variant d'un à deux mètres. Beaucoup de pertes, évidemment, de ce fait.⁽³⁹⁾

33. AO 02/03/1910
34. AO 04/03/1910
35. AO 06/03/1910
36. AO 08/03/1910
37. AO 10/03/1910
38. AO 28/02/1910
39. AO 01/03/1910

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR
SÉANCE DU VENDREDI 4 MARS

⇒ [...] *M. le Bourgmestre, parlant du cataclysme de ces jours derniers, rend hommage au dévouement et à la charité de tous. Il rend hommage au baron de Moreau, ancien ministre, qui, en faisant faire à la Meuse les travaux nécessaires, nous a permis d'échapper à un second 80⁽⁴⁰⁾.*

Ce serait un devoir de reconnaissance de donner le nom du baron de Moreau à une des rues ou un des quais de Namur. (Appl.)⁽⁴¹⁾

Je dois un hommage encore à notre corps des pompiers. Ils ont fait des prodiges et sont parvenus, grâce à leur activité et leur expérience, à rétablir immédiatement les communications. (Appl.)

M. FRONVILLE demande que la ville vote un subside pour les inondés namurois.

M. LE BOURGMESTRE appuie cette proposition. Nous aurons, dit-il, des frais considérables de désinfection, auxquels une partie du subside pourrait être consacrée.

M. LE BARON CARTUYVELS DE COLLAERT signale des dévouements particuliers et demande qu'ils soient récompensés.

M. BORLÉE demande l'achat d'une pompe spéciale pour vider les caves. Il demande aussi que la désinfection soit faite par les soins de l'administration communale.

M. LE BOURGMESTRE. Il a été décidé au collège de mettre à la disposition des habitants les pompes

des pompiers.

M. BORLÉE insiste en faveur de sa pompe spéciale, une pompe à essence et qui s'installe, dit-il, avec grande facilité.

M. LE BOURGMESTRE. Le collège avisera. Quant à la désinfection, je partage, en ce qui me concerne, l'opinion de M. Borlée.

M. FRONVILLE attire l'attention sur les pompes publiques où l'inondation a pu rendre l'eau non potable. [...]

M. GRAFF, revenant aux inondations, demande que le Collège demande un subside au gouvernement.

M. LE BOURGMESTRE. Le gouvernement lui-même télégraphiait, hier, à M. le gouverneur de la Province pour demander s'il n'y avait pas besoin de secours immédiats et priant qu'on lui envoyât la liste des sinistrés. Cela a été fait.

M. GRAFF. J'espère que son intervention sera suffisante.

M. LE BOURGMESTRE. Le gouvernement a pris les devants et nous attendons les premiers subsides.

M. BRIBOSIA. Il ne peut intervenir autrement en attendant que la loi votant un crédit ait été adoptée par les Chambres.

M. BORLÉE. En France, on a fait cela sur le champ.

M. BRIBOSIA. On y parle moins qu'à la chambre belge. (Rires)

M. LE BARON CARTUYVELS DE COLLAERT. Et puis le gouvernement belge n'a pas le milliard des inondations. (Rires).⁽⁴²⁾

Comme nous le constaterons également lors des autres inondations, le nettoyage et le respect des mesures minimales d'hygiène sont un souci permanent des autorités craignant toujours des épidémies consécutives à la présence de boues amenées par les crues.

⇒ *Le bourgmestre de la Ville de Namur a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés qu'il y a lieu, pour prévenir les épidémies, de prendre les dispositions suivantes.*

Dès que les eaux se seront à peu près retirées des caves, il y a lieu :

- 1° D'épuiser les eaux restantes ;*
- 2° Nettoyer complètement de manière à enlever toute trace de limon sur les pavements et sur les sous-bassements des murailles ;*
- 3° Evacuer tous les objets, denrées et produits qui auraient pu être mis en état de décomposition par suite du séjour dans l'eau ;*

4° Désinfecter avec une solution savonneuse de crésol à 5 %, 500 grammes pour 10 litres d'eau en lavant les objets en bois, parquets, murailles, rincer ensuite à l'eau pure afin de débarrasser le tout de l'acide phénique dont ils sont imprégnés ;

5° Déposer dans les caves de grands vases, seaux, etc., remplis de chaux vive en morceaux, gratter à vif et badigeonner au lait de chaux récemment préparé les murs de toutes les pièces inondées ;

6° Ventiler énergiquement.⁽⁴³⁾

LES INONDATIONS ET
L'HYGIÈNE PRÉVENTIVE

⇒ *Nous nous sommes adressés aux services de l'Institut provincial de bactériologie aux fins de renseigner nos lecteurs sur les dangers de la situation actuelle au point de vue sanitaire et sur les mesures urgentes à mettre en pratique pour les éviter.*

Monsieur le Docteur Haibe, le sympathique directeur de l'Institut bactériologique provincial, a bien

40. Il s'agit de la terrible inondation de 1880.

41. Abréviation de : applaudissements.

42. AO 05/03/1910

43. AO 04/03/1910

voulu répondre à notre appel ; nous l'en remercions et nous nous empressons de transcrire les idées qu'il nous a exposées.

Nous posons la question à Monsieur le Docteur Haibe :

- Quelles maladies doit-on surtout redouter après les inondations ?

- Assurément, dit-il, les épidémies de *fièvre typhoïde* sont, dans nos climats, les plus menaçantes. Les eaux des égouts, en effet, renferment presque toujours les germes de cette affection qui y trouvent un milieu propice pour leur développement.

- Comment le bacille du typhus pénètre-t-il dans l'organisme humain ?

- Il ne peut l'envahir que par la bouche; la *fièvre typhoïde* est une infection que l'on ne prend que par ingestion. Le contagion est *direct* ou *indirect* ; direct chez ceux qui portent à la bouche leurs doigts souillés, indirect chez ceux qui absorbent de l'eau ou des aliments crus contaminés. On sait depuis longtemps que l'eau alimentaire joue un rôle important dans la propagation des maladies infectieuses, au nombre desquelles se place, en première ligne, la *fièvre typhoïde*. Or, il n'est pas douteux que, sous la poussée des eaux, des infiltrations se seront produites dans les nappes aquifères et, de là dans la plupart des puits qui s'y alimentent. Actuellement, il importe donc de tenir les eaux de tous les puits des quartiers inondés comme suspectes et de ne pas les absorber comme telle. On peut cependant se mettre à l'abri de l'infection d'origine hydrique en soumettant l'eau à une ébullition d'une durée de dix minutes; le bacille typhique est, en effet, très peu résistant à la chaleur.

- Et l'eau de la distribution de la ville ?

- Jusqu'ici, cette eau s'est maintenue très pure au point de vue chimique et bactériologique; en temps de crue, elle est analysée, ici, tous les jours et nous avons assez conscience de notre responsabilité pour ne pas hésiter à avvertir les autorités à la moindre alerte. Ajoutons que les analyses de ce matin démontrent qu'aucune infiltration nocive ne s'est encore produite.

- Quelles sont, dans la situation actuelle, les précautions à prendre pour éviter la contagion ?

- Nous ne pouvons répondre « in extenso » à cette question ; c'est aux pouvoirs publics à édicter, en détail, et d'après les circonstances, les mesures à appliquer. Toutefois, nous pouvons donner les conseils suivants :

Pour les personnes qui ne se trouvent pas dans le rayon d'envahissement des eaux, tout se borne à s'abstenir de tout aliment cru (salades, endives, etc.) et à faire bouillir, pendant une dizaine de minutes,

les eaux suspectes.

Pour ceux dont les maisons sont inondées, les mesures à prendre sont plus sérieuses, sans être cependant d'application bien difficile.

Supposons une famille dont la maison a été envahie par l'eau. Nous remarquons d'abord que, puisque les germes pathogènes ne passent pas dans l'air, seules sont dangereuses les pièces qui ont été inondées. Il n'y a donc pas lieu d'exagérer le péril et de fuir la demeure lorsqu'elle n'est que partiellement envahie.

D'autre part, il est inutile de commencer aucun travail avant que les eaux se soient retirées. Quand le moment est venu, voici comment on peut faire, à peu de frais, une désinfection pratique et efficace.

On enlève le limon et les immondices; on gratte les murs et les pavements et on lave, à grande eau, pour les débarrasser des matières solides qui y adhèrent, puis on commence la désinfection.

Dans le cas qui nous occupe, c'est la désinfection au lait de chaux qu'il faudra appliquer ; en effet, il s'agira surtout de désinfecter les caves.

La chaux est une substance caustique qui détruit en peu de temps les germes pathogènes et les matières organiques putrescibles ; de plus, on peut s'en procurer aisément et à vil prix.

Voici comment on prépare le lait de chaux pour la désinfection :

Dans un seau ordinaire (de préférence en bois), on introduit un litre de chaux vive concassée ou deux kilogrammes et demi que l'on arrose d'eau jusqu'au moment où elle est réduite en poussière ; il suffit alors d'ajouter encore de l'eau jusqu'à remplissage du seau et de mélanger intimement.

A défaut de chaux vive, on peut aussi utiliser le « blanc de chaux » des badigeonneurs que l'on trouve partout. On prélève le blanc de chaux à une profondeur de 20 centimètres sous la croûte qui le recouvre et, pour faire un seau de lait de chaux, on en mesure un litre et demi ou on en pèse 3 kilogrammes et demi ; on délaye peu à peu dans l'eau jusqu'à remplissage du seau.

Ainsi préparé, le lait de chaux convient parfaitement pour la désinfection des murs blanchis à la chaux ou des parois de caves ; le pavement de celles-ci sera également désinfecté en l'arrosant copieusement de lait de chaux. Une ou plusieurs couches de lait de chaux doivent être appliquées suivant les cas.

Pour désinfecter le parquet ou le plancher, on lave d'abord à grande eau, puis on l'immerge d'une solution très chaude de soude du commerce à la concentration d'environ 5 pour-cent. On laisse en con-

taet pendant 10 minutes et on savonne comme de coutume.

On le voit, il n'est pas nécessaire de recourir à de nombreux antiseptiques pour conduire à bonne fin la désinfection des caves, des planchers et des parquets.

Enfin, s'il y a lieu, il est également facile de désinfecter les ustensiles de cuisine, les carpettes, les tapis, etc., en soumettant ces divers objets à l'action de l'eau bouillante pendant dix minutes.

Quant à l'assèchement des pièces inondées, on ne doit pas se faire d'illusions, c'est une opération longue et difficile. On y parvient le mieux, soit en allumant un feu vif, soit en ventilant énergiquement.

Une remarque importante, en terminant. Les personnes qui procèdent au nettoyage des endroits inon-

dés devront bien se garder de prendre leurs repas sans s'être lavé les mains à l'eau chaude et au savon vert pendant 2 à 3 minutes.

- Quelles maladies faut-il encore redouter ?

- L'arrêt de la navigation permet de croire que le choléra ne fera plus de réapparition actuellement ; quant aux autres affections, il n'y a pas lieu de les envisager particulièrement. L'humidité et le froid peuvent évidemment favoriser l'écllosion de bronchites, pneumonies, rhumatismes, etc., mais on comprend qu'avec une hygiène prudente ces affections seront écartées plus aisément que la fièvre typhoïde.

Nous remercions le savant et dévoué docteur, dont les conseils rendront de grands services à nos populations éprouvées par les inondations.⁽⁴⁴⁾

⇒ Dans le lit de notre pittoresque et paisible fleuve roule et se précipite une masse jaunâtre et désordonnée. Le flot a l'air de fuir le spectacle des misères qui se presse sur ses rives. Sournoisement, comme deux bras perfides, l'eau se glisse partout, enlace et recouvre tout.

L'île ne forme plus qu'un vaste lac immobile entre deux courants tumultueux où tremble l'ombre des peupliers. Sur le dos voûté du fleuve, tournoient stupidement des meules, des embarcadères, des solives, témoins muets de sombres désastres.

La foule regarde curieusement, silencieusement la grande colère de l'élément vainqueur.

Les riverains, l'air hébété, fuient devant l'ennemi qui sape les murs et s'insinue dans les foyers qu'il détruit.

L'homme a dompté les eaux, il leur a imposé sa loi, leur a tracé un cours, mais il est un jour où la nature reprend son droit souverain et force l'homme à reculer devant ce qu'il nommait déjà son esclave.

C'est grandiose et terrible à la fois, l'élément révolté.

Fasse Dieu que l'eau baisse et reprenne bientôt son lit naturel.

(Signé)

J. B. Naninne⁽⁴⁵⁾

PAYSAGES A DAVE

L'intéressant Musée de la Fraise et du Terroir Wépionnais conserve un précieux document sur la crue de 1910. Il s'agit d'un vieux « copie-lettre » (découvert dans un grenier à Wépion) où l'on trouve copie de la correspondance qu'envoyait Armand Plom, régisseur du domaine du Parc à Wépion au propriétaire Léon Grosjean. Cet écrit de près de 500 pages couvre les années 1906 à 1919 avec quelques lacunes pour les années de guerre. Outre les précieux renseignements sur la vie et l'organisation du domaine, ce document nous renseigne également sur quelques aspects de la vie wépionnaise et, entre autres, sur les mesures prises pour parer au plus pressé lors de l'inondation de 1910.

⇒ Je vous prie de bien vouloir m'excuser de n'avoir pas répondu plus tôt à votre lettre du 25

courant mais il m'a été impossible de le faire. Samedi, je rechargeais les accumulateurs et hier j'ai été occupé aux villas par les inondations.

Hier au reçu de votre télégramme tous les meubles des villas « El Paradiso » et « Little Cottage » étaient démontés et mis à l'étage ; l'eau a monté avec une rapidité surprenante. Elle montait de 10 à 12 cm à l'heure et à partir de 10 heures du matin la route était inondée à certains endroits et on se servait de camions pour se rendre d'un point à un autre. La Menise charriait une quantité invraisemblable de meules de foin, fagots et bois, des barques dont les amarres avaient été rompues descendaient le courant. On a rarement vu pareil désastre. Vers 5 heures du soir, il n'y avait plus que la place du Fourneau, la partie comprise entre « Little Cottage » et « Sans-Souci » et celle entre la villa « Laure » et la poste, c'est-à-dire la partie la plus élevée de la route qui n'était pas inondée. Ailleurs

LA CRUE À WÉPION

44. AO 02/03/1910

45. AO 02/03/1910

à certains endroits les chevaux avaient de l'eau jusqu'au poitrail. Dans les villas « El Paradiso » et « Little Cottage », il y a eu environ 0m45 au rez-de-chaussée. L'eau a, paraît-il, monté jusqu'à minuit ; ce matin, il y a eu une légère baisse et il est à prévoir que les eaux ne tarderont pas à se retirer. Néanmoins, les communications sont toujours interrompues, le tram ne marche pas et à 8 heures du matin la correspondance ne m'est pas encore parvenue.

Cette lettre date du 28 février 1910 ; tandis que celle ci-dessous, datée du 1^{er} mars de la même année, a déjà un ton plus optimiste.

⇒ Les eaux se sont retirées des villas et on a déjà commencé le nettoyage aujourd'hui. Aussitôt que les caves seront à sec je désinfecterai à la créoline, il n'y a pas de dégâts importants - la tapisserie est seulement mouillée - on fera du feu pour sécher.

Le mardi 2 mars, l'Ami de l'Ordre annonce la bonne nouvelle : la décrue arrive...

LES INONDATIONS À NAMUR

⇒ Cette fois, c'est bien fini. La décrue s'accélère et, bien que le courant reste très violent et que l'étiage soit encore élevé, bientôt les inondations de 1910 ne seront plus qu'un mauvais souvenir.

La baisse est maintenant de plus d'un mètre. En ville même, sauf dans les caves, il n'y a plus d'eau. Dans les faubourgs, à La Plante, faubourg St.-Nicolas, à Salzinnes, à Jambes, elle diminue avec rapidité.

Nous disions plus haut qu'il ne restait de ces tristes journées qu'un mauvais souvenir. Nous nous trompions. Il en restera aussi le souvenir de la hâte avec laquelle nos concitoyens se sont attachés à secourir les victimes.

L'appel que nous avons adressé a été entendu. Les souscriptions affluent. Déjà, sur les bateaux où régnait la désolation, dans les familles où la misère était maîtresse, la confiance a reparu et ce ne sont plus des larmes que l'on voit dans les yeux des mères.

Nous savions bien qu'il en serait ainsi.

Jamais on ne s'est adressé en vain à la générosité des Namurois. Ils la pratiquent avec un élan, avec

un joyeux entrain, avec une fraternelle cordialité qui en doublent le mérite.

Qu'ils en soient remerciés et que ne s'arrête point cette noble émulation dans une aussi belle oeuvre.

Les dons sont abondants ; qu'ils deviennent plus abondants encore, car les nécessités sont pressantes et les besoins sont énormes. Jamais il n'y aura trop. A nos concitoyens de faire en sorte qu'il y ait assez. Ils n'y manqueront pas.⁽⁴⁶⁾

LES INONDATIONS

⇒ Les eaux se sont maintenant retirées de partout, à part quelques points plus exposés à l'action des crues. Il reste à vider les caves et l'on s'y emploie avec ardeur, en employant toutes les mesures hygiéniques prescrites ou conseillées.

La Meuse, la Sambre, les affluents sont rentrés dans leurs lits.

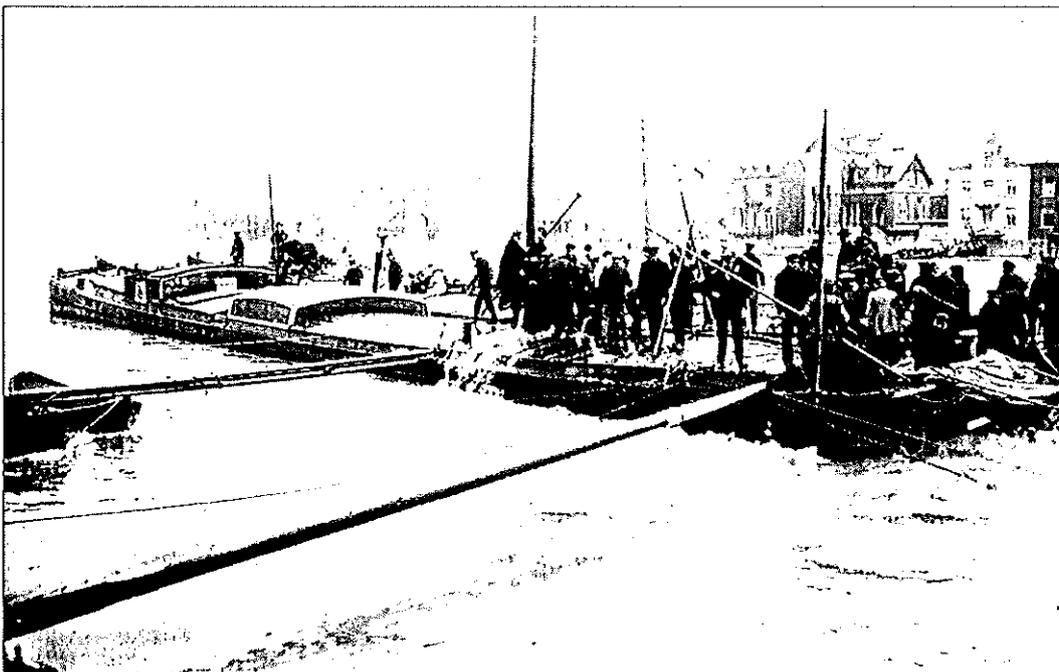
Sur la Sambre, on a déjà remis des poutrelles aux écluses, et les bateaux de dimensions réduites ainsi que les bateaux vides peuvent circuler. Lundi, les autres auront à leur tour le champ libre.

Sur la Meuse, on est moins avancé, car les fermettes n'ont pas encore été rétablies. Il y en aura déjà suffisamment lundi ou mardi pour la première catégorie de bateaux, mercredi ou jeudi pour la seconde.⁽⁴⁷⁾

46. AO 02/03/1910
47. AO 06/03/1910

*L*A CRUE DE JANVIER 1920

PAGE 30 : L'INONDATION AU JOUR LE JOUR
PAGE 32 : CE QUI TOMBE EN PANNE
PAGE 33 : ET TOUJOURS LA PEUR DES ÉPIDÉMIES
PAGE 34 : DES CONSTATATIONS SUR LA CRUE
PAGE 34 : CHRONIQUE NAMUROISE



NAMUR 1920 :
SAUVETAGE
D'UNE BÉNICHÉ À
HAUTEUR DU
KURSAAL

Comme en 1910, l'importante crue de la fin du mois de janvier 1920 a été précédée par une hausse du niveau, suivie immédiatement par une baisse de celui, avant une nouvelle augmentation quelques jours plus tard dans des proportions beaucoup plus alarmantes. Les articles du *Vers l'Avenir* nous font vivre au jour le jour, les moments les plus intenses de cette crue.

⇒ Il y a eu un moment d'angoisse chez les riverains de la Meuse et de la Sambre. « Bras dessus bras dessous » — comme dit notre chanson — nos deux cours d'eau n'avaient pas l'air folâtres... Le 1^{er} janvier au matin, l'eau avait monté de façon prodigieuse, nivelant le paysage. L'île de la Plante n'existait plus. Nulle part, aucun garde-corps ne dépassait le niveau. Des épaves passaient rapides. Cela n'a pas duré. Ce matin, les gens qui observent signalent que l'eau a baissé de plus de cinquante centimètres.

Bon voyage, et ne revenez plus !⁽¹⁾

→ Ce n'est plus seulement, cette fois, un désagréable et dommageable incident de l'hiver, c'est un fléau, un cataclysme. L'inondation règne en maîtresse dans les vallées de la Meuse et de la Sambre.

La Sambre ne se contente plus d'envahir tous les abords du Confluent ; elle gagne la partie supérieure de la ville, en amont de la dernière écluse. Déjà elle entre dans la rue des Brasseurs par le quai des Joquiens et se répand dans la rue St-Aubain. Du côté du Bon-Pasteur, le boulevard continue à faire digue, mais, par les égouts, la rivière se déverse dans le bas de la rue du Séminaire et la rue de l'Arsenal. A Salzinnes, elle submerge la rive, il s'en faut de 40 centimètres à peine avant qu'elle pénètre dans les jardins de la rue Henri Lemaitre.

Au confluent, la rue des Bouchers, la place du Musée, une bonne partie du Marché-au-Foin, la rue d'Harscamp et la rue de Gravière, l'extrémité de la rue des Fossés et de la rue Bas-de-la-Place, la place Lilon, la rue du Lombard, une partie de la rue St-Nicolas sont transformés en lacs.

En aval, la Meuse recouvre le port du bon Dieu, sur la rive de Namur, la plaine d'Enhairve, sur la rive de Jambes, où elle va jusqu'au couvent des Carmélites.

En amont, à Jambes, elle va atteindre le rez-de-chaussée des maisons du quai, donc le premier étage par rapport au chemin de halage. Plus haut que le pont, elle affleure le bord de la toiture du hangar de la plage et gagne déjà certaines parties du boulevard. Près de l'écluse, elle recouvre le quai et

s'avance vers le polygone du génie. Dans la plaine, un ruisseau tributaire, le Sédent, se déverse sur la campagne de Velaine.

A La Plante, la Meuse occupe toute une portion de la nouvelle route, en face du Kursaal. Plus loin, à partir de la propriété Legrand jusqu'à la brasserie, elle forme une vaste nappe empêchant tout passage et bloquant chez eux les habitants.

A cet endroit, il s'est produit hier un petit accident de tram. La motrice, en passant à l'aiguille, qui était submergée et n'a pas fonctionné, a déraillé et s'est mise complètement en travers de la voie publique. Il a fallu trois heures environ pour la replacer sur rails.

Aujourd'hui, les trams ne circulent pas, la crue empêchant tout passage.

Le parc de La Plante tout entier, à part une bordure de 30 mètres de long, sur trois ou quatre mètres de large, est transformé en lac. On s'y promène en barque et c'est même le seul moyen d'atteindre le bâtiment de l'écluse et les maisons de la rue du Parc.

Le lac, d'ailleurs, s'étend depuis cet endroit jusqu'à un kilomètre plus loin, à l'église, et, passé l'église, jusque la Pairelle, en commençant à envahir le bas de la rue des Ecoles. Sur toute cette étendue, les jardins sont inondés. Le fleuve a repris possession de tout le territoire sur lequel, avant que les hommes eussent endigué son cours, il roulait librement ses flots.

A l'heure actuelle, l'inondation commence à dépasser le niveau auquel elle était arrivée en 1910. Hier, la situation était restée stationnaire jusque vers midi, même avec tendance à la décrue. Le mouvement ascensionnel a, malheureusement, bientôt repris et l'on a enregistré depuis lors une baisse d'environ 30 centimètres.

Hélas ! il a plu à torrents toute la nuit, il pleut encore, il pleut sans cesse. Et l'eau monte, monte, monte...

La crue est, depuis 8h. du matin, de 3 centimètres par heure.

De partout, sur le parcours de la Sambre et de la Meuse, arrivent les mêmes nouvelles : des milliards d'hectolitres d'eau qui ont franchi leurs rives et s'avancent avec l'irrésistible et effrayante puissance des éléments déchaînés.

Cette masse énorme ne cesse d'être alimentée, depuis la France jusqu'à la Hollande, par l'afflux de toutes les rivières, se précipitant en torrents et submergeant elles aussi les plaines voisines.

La circulation des trains avait dû être interrompue sur la ligne de Charleroi ; elle est reprise aujourd'hui ; les trains passent avec de l'eau jus-

qu'aux marchepieds. Sur la ligne de Dinant, le service s'effectue normalement, sauf qu'il se fait, bien entendu, par endroits, dans l'eau. Sur la ligne de Liège, les voyageurs doivent descendre au Val-St-Lambert et le service continue par transbordement.

Les trains internationaux sont détournés par Tamines et Jemeppe-sur-Sambre, et, de là, dirigés sur Landen.⁽²¹⁾

⇒ La crue de la Meuse et de la Sambre a continué mercredi avec une intensité de plus en plus inquiétante. Nous avons dit que les eaux montaient d'environ trois centimètres à l'heure. Cette progression a persévéré jusque vers minuit, au grand émoi des riverains.

Les uns suivaient, marche par marche dans les caves, centimètre par centimètre dans les maisons, ponce par ponce dans les jardins, la hausse irrésistible du flot. Les autres, non encore envahis, mesuraient avec inquiétude l'espace, à chaque instant diminué, qui les séparait encore de l'envahisseur.

Et l'eau montait toujours...⁽²²⁾

LE FLOT DANS L'ÉGLISE

⇒ Mercredi matin avait lieu, en l'église de La Plante, le service de quarantaine du baron Ernest Fallon.

Les assistants n'avaient pu entrer dans l'église par la porte principale, celle-ci étant bloquée par la Meuse qui en affleurait les marches et s'avancait au commencement de la rue des Écoles. On n'avait donc plus accès que par la chapelle des Congréganistes, et encore en passant sur des bancs établis en passerelle.

L'office venait à peine de commencer quand l'eau franchit la dernière marche et se répandit rapidement dans l'édifice. Les personnes placées dans le bas de la nef furent refoulées dans le chœur où, au moment de l'élévation, toute l'assistance était massée.

Quelques messieurs dévoués s'en firent, à la prière des dames et en marchant dans l'eau, sauver les chaises d'ébénisterie ou de tapisserie que le flot soulevait déjà. On fit la chaîne et la plupart de ces chaises purent être mises à l'abri.

La messe s'acheva. Au moment de l'absoute, l'eau entourait le catafalque. Les prêtres durent rester sur les marches du chœur.

Lorsqu'il fallut sortir, on fut évidemment obligé d'emprunter encore la chapelle latérale. Les eaux bloquaient davantage, mais, grâce [à] l'adjonction de plusieurs bancs, on put regagner la terre ferme.

Pour y arriver, les chantres du jubé, obligés de traverser toute l'église utilisèrent les chaises de fabrique restées dans la nef, et, passant de l'une à l'autre évitèrent la nappe liquide.⁽²³⁾

LE RAVTAILLEMENT

⇒ Pour secourir les sinistrés, leur permettre de sortir de chez eux, les ravitailler en pain et en vi-vres, on a établi de-ci de-là des passerelles, quand c'était possible. On a aussi organisé un service de barque.

Qui, on ? L'initiative privée, la police et l'armée. [...]

Les commissaires et agents de police et les soldats ont assuré, aussi bien qu'ils l'ont pu, tous les secours.⁽²⁴⁾

LA NUIT DE MERCREDI À JEUDI

⇒ Le mouvement ascensionnel cessa vers minuit. Il ne pleuvait plus toutefois depuis plusieurs heures. Le baromètre, qui était tombé à 142 millimètres dimanche, était revenu à 176 millimètres, à « beau temps » plein. On pouvait donc espérer.

Cet espoir ne fut pas déçu.

Après être resté égal pendant deux heures environ, le niveau commença à décroître. A 8h. du matin, il avait baissé de 5 ou 6 centimètres. Depuis lors, la décrue continue.⁽²⁵⁾

JEUDI MATIN

⇒ L'eau avait donc fait depuis la veille de nouvelles conquêtes.

L'inondation s'était étendue partout.

La Sambre baignait la rue des Brasseurs jusqu'au-delà de la rue Fimal. Elle était rue Saint-Aubain plus loin que la rue de l'Évêché. Elle était rue de l'Arsenal.

Elle s'unissait avec la Meuse pour inonder plus que jamais toute la rive gauche, de la plaine Saint-Nicolas à la rue Bas de la Place, avec des pointes rue J.-B. Brabant, rue du Lombard, rue des Bourgeois et jusque vers le milieu de la rue de l'Étoile.

La Meuse avait sa part particulièrement à La Plante, en face du nouveau Kiirsaal, dans les vastes plaines de Jambes.

Tout cela, c'était l'inondation proprement dite, celle que l'on voyait. Il y a encore, hélas ! celle qu'on ne voit pas : les caves.

On ne s'imagine pas les sous-sols envahis dans les endroits les plus inattendus et, semble-t-il, les plus préservés de la ville. Au milieu de la rue Pepin, par exemple, ou encore rue Basse-Marcelle.

Pour cette dernière rue, cela nous vaut un renseignement inédit et dont, sauf les initiés, personne

2. VA 14/01/1920
3. VA 15-16/01/1920
4. VA 15-16/01/1920
5. VA 15-16/01/1920
6. VA 15-16/01/1920

n'avait pu se douter : la classe de sculpture, à l'Académie des Beaux-Arts, a été submergée par 75 centimètres d'eau.

Et comme nous nous étonnions à ce détail, la rue Basse-Marcelle étant parfaitement à sec, on nous répondit : « Mais la classe de sculpture est dans la cave ! »

Il n'y a qu'à Namur qu'on voit de ces phénomènes !...⁽⁷⁾

DÉCRUE !

⇒ Vendredi.

C'est fini, ou, pour être plus exact, c'est en train de finir. Il était temps. Partout la crue a provoqué de véritables désastres. Elle s'est étendue de terrifiante façon. Comme nous le disions hier, le débit de la Sambre et de la Meuse a été aussi fort qu'en 1880 et, sans les travaux ordonnés par notre grand concitoyen, le baron de Moreau, le fléau aurait pris les proportions d'une catastrophe.

Ce que nous avons vu était déjà plus que suffisant. A Jambes, par exemple, le flot, arrivant par la plaine de Velaine, a inondé la rue de Dave et les rues avoisinantes et s'est étendu en lac sur toute la Grand'Place ; par la plaine d'Enharve, il est arrivé presque à l'extrémité de la rue du même nom.

Aujourd'hui la décrue est générale. On l'estime à 70 centimètres à 4 heures après-midi. C'est encore peu si on rapproche ce chiffre de 3 m 59 que la Meuse a atteint au-dessus du niveau normal de flot-taison, des 5 m 75 qui sont la cote constatée au-dessus de l'étiage, c'est-à-dire du plus grand abaisse-

ment des eaux, lorsqu'elles sont « à course » selon l'expression namuroise.⁽⁸⁾

LES INONDATIONS

⇒ Cette fois, nous en sommes quitte ! La Meuse et la Sambre rentrent dans leurs lits. Il est temps qu'elles prennent du repos et en laissent à leurs voisins !

Les dégâts subis par les riverains et même les habitants de maisons bien éloignées du fleuve et de la rivière sont considérables.

Habitations imprégnées d'humidité pour de longs jours, emplies de limon à nauséabonde odeur, jardins ravagés par l'eau passant en torrents, meubles détruits et emportés, barquettes disparues après avoir rompu leurs amarres, arrêts considérables dans pas mal d'industries, chômage et le reste sont, à première vue, les principaux méfaits de l'inondation.

Le parc de La Plante, presque dégagé depuis hier seulement, a, lui aussi, beaucoup souffert : la grande allée est ravinée, des arbres sont arrachés, les buissons revêtus d'une bizarre carapace d'herbage aquatique.

Beaucoup de pauvres gens sont bien à plaindre. Nous en connaissons dont les petites maisons disparurent presque totalement sous l'inondation. Ils ne purent sauver leurs meubles qui aujourd'hui sont dans un état lamentable.

Il faut combattre les suites possibles du désastre : les épidémies ; nul ne peut se désintéresser de cette besogne, chacun doit y veiller de près. Il y va du bien général.⁽⁹⁾

CE QUI TOMBE EN PANNE

NI TRAMS, NI ÉLECTRICITÉ, NI EAU...

⇒ L'inondation a eu, indépendamment des graves dommages causés aux particuliers, de désastreuses conséquences pour divers services publics.

La centrale électrique a été submergée, ses machines noyées, et — force majeure cette fois — il lui a été impossible de produire du courant. Donc, ni lumière électrique, ni force motrice. Pour ce motif, nombre d'ateliers (dont le nôtre) ont dû chômer.

Lusine à gaz a continué le travail, mais l'inondation ayant envahi toute une partie de la canalisation, il a fallu utiliser pour amener le gaz des circuits divers. D'où, pression faible partout et, en certains endroits, absence complète. Jeudi, toute fabrication et toute fourniture ont dû être supprimées.

La distribution d'eau a vu la Meuse envahir ses installations de Jambes et réduire à l'impuissance ses machines de refoulement. Ici encore, absolue disette, modernisant le supplice de Tantale pour les

Namurois qui, entourés d'eau, ne purent éteindre leur soif... à l'aide, du moins, de ce liquide.⁽¹⁰⁾

LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

⇒ Vendredi soir, on a eu du gaz à Namur, non pas encore en quantité abondante, mais assez pour que, comme la veille, la ville ne fût plus plongée dans d'épaisses ténèbres.

C'était sinistre un peu, pittoresque pourtant, ce spectacle de Namur jeudi, après la nuit tombée.

Pas un réverbère allumé. Des bougies, des lampes à pétrole, des lampes à l'acétylène dans les magasins et les maisons. Plus tard, quand les commerçants abaissèrent leurs volets, que les cafés se fermèrent et que chacun s'en fut coucher, ce fut le noir absolu. Il ne restait plus, comme rares lumières, que quelques fenêtres attardées et les lanternes posées à même le sol, dans les rues inondées, au point où venait mourir le flot.

7. VA 15-16/01/1920
8. VA 17-18/01/1920
9. VA 19/01/1920
10. VA 15-16/01/1920

L'éclairage électrique sera moins vite rétabli que l'éclairage au gaz. Samedi l'eau se sera suffisamment retirée, il faudra vider les caves profondes de trois mètres, où est installée la chaufferie, puis remplacer les machines que l'on a dû démonter.

Tout cela, nous conduira sans doute à lundi matin, au plus tard lundi soir.⁽¹¹⁾

A LA GARE ET À LA POSTE

⇒ Jeudi et vendredi, l'éclairage électrique de la gare n'a pas fonctionné. On a réservé toute la provision d'électricité pour le service de la signalisation.

Cette provision est emmagasinée dans des accumulateurs chargés pour 48 heures. Ils seront donc épuisés ce samedi. Mais, pendant les journées de vendredi et de samedi, la gare s'est reliée à l'usine des ateliers de Ronet, et aura, de cette façon, l'électricité qu'il lui faut.

À la poste de la station, jeudi, on s'est éclairé à l'aide de bougies. La nuit de jeudi à vendredi, il y a eu amélioration : on a utilisé des bonbonnes d'acé-

tylène et on a pu voir clair, très clair.

Il était temps, car il s'agissait de dépouiller le volumineux courrier resté en souffrance par suite de la grève de Bruxelles, d'Anvers, de Charleroi. Nos postiers, avec leur habituelle vaillance, ont accompli ce tour de force d'être « à jour » dès vendredi dans la matinée.⁽¹²⁾

LE GAZ ET L'EAU

⇒ Il y a du gaz partout, sauf dans une partie du faubourg de La Plante, où les canalisations sont noyées. On est en train, aujourd'hui, d'épuiser les tranchées et les Plantois peuvent espérer du gaz à bref délai, peut-être ce soir.

Quant à l'eau, le système adopté par la Ville : distribution d'eau potable à l'aide des tonneaux d'arrosage, n'a satisfait que quelques personnes et a mécontenté toutes les autres.

Heureusement, on nous donne la bonne nouvelle que les machines de la société concessionnaire des eaux fonctionneraient cet après-midi.⁽¹³⁾

GARE AUX ÉPIDÉMIES

⇒ Le Collège échevinal nous communique un avis à la population. Cet avis répète les prescriptions données par le Dr Haibe, inspecteur d'hygiène.

Donc, nettoyage des caves et arrosage du sol et des parois avec du lait de chaux.

En outre, les locaux inondés doivent être asséchés par une forte ventilation et par chauffage. Les parquets, planchers, murs, en un mot toutes les surfaces souillées doivent être soigneusement nettoyées au moyen d'une des solutions suivantes chaudes :

A) Solution de sel de soude : 500 g de cristaux de soude pour 10 litres d'eau.

B) Solution de crésol savonneux : 500 g de crésol savonneux pour 10 litres d'eau.

C) Solution de formol : une cuillère à soupe de formol pour un litre d'eau.

À défaut d'un de ces produits, on pourrait, à la rigueur, utiliser une solution concentrée et très chaude de savon noir.

Les papiers de tapisserie endommagés seront enlevés ; les surfaces peintes en couleur seront également lavées avec une des solutions indiquées ; les murs badigeonnés à la chaux seront également lavés puis badigeonnés à nouveau. Les meubles, literies, vêtements ne pourront être utilisés qu'après avoir été nettoyés et désinfectés par la solution de formol indiquée plus haut. Les objets qui peuvent être bouillis seront soumis à l'action prolongée de l'eau bouillante.

Les substances alimentaires souillées par l'inon-

dation ne pourront être consommées crues. Les citernes seront d'abord vidées et curées à fond. Elles seront ensuite désinfectées au moyen d'un abondant lait de chaux qui sera mélangé à l'eau par agitation à l'aide d'une perche.

Il est expressément ordonné de ne faire usage pour l'alimentation que de l'eau de la distribution d'eau et même de la faire bouillir au préalable.

Du lait de chaux sera abondamment déversé dans les latrines, égouts et urinoirs.⁽¹⁴⁾

AVIS TRÈS IMPORTANT !

⇒ Le Comité de salubrité publique de Namur, dans sa réunion de samedi, a jugé indispensable d'attirer à nouveau l'attention du public sur les mesures à prendre en raison des inondations.

1° L'eau de tous les puits et citernes, ayant pu être contaminée, ne peut être employée qu'après avoir été bouillie pendant vingt minutes au moins.

Dès que la Société concessionnaire aura remis l'eau dans les canalisations, il faudra, avant de s'en servir, faire bouillir également cette eau.

En attendant, le service de distribution d'eau potable organisé par la ville continuera à fonctionner.

Un avis que nous ferons publier ultérieurement fera connaître à la population quand l'eau de la distribution pourra être employée sans la faire bouillir.

2° Il ne pourra en aucun cas être fait usage de substances alimentaires crues et notamment de salade.

ET TOUJOURS LA PEUR DES ÉPIDÉMIES

11. VA 17-18/01/1920
12. VA 17-18/01/1920
13. VA 19/01/1920
14. VA 17-18/01/1920

3° La meilleure désinfection des caves inondées est celle faite au moyen de lait de chaux, celui-ci seul est désinfectant, la chaux en morceaux et en poussière répandue ne produit aucun effet.

Nous croyons utile de rappeler encore la façon de préparer le lait de chaux : dans un seau, de préférence en bois ou émaillé, on met deux litres de chaux grasse concassée en petits morceaux et on l'arrose lentement d'eau, quand elle est bien réduite, on continue à ajouter de l'eau jusqu'à remplir le seau en mélangeant avec un bâton, le liquide obtenu.

Le lait de chaux ainsi préparé doit être employé immédiatement.

La distribution de la chaux aux particuliers sera

faite par les soins de l'administration communale : des tombereaux circuleront dans les rues et des dépôts seront établis aux endroits suivants : magasins de la ville, rue Pepin, magasin de M. Claude-Croye, avenue Prince Albert et au commissariat de police de La Plante.

Pour ce qui concerne les autres cas de désinfection, les habitants se conformeront aux instructions données dans les avis publiés précédemment à ce sujet.

Pour le comité de salubrité publique :
Docteur L. VERNIORY⁽¹⁵⁾

COMPARAISON

⇒ Il s'en est fallu de 10 centimètres à peine que l'eau n'atteignit le niveau auquel elle arriva à la grande inondation de 1830, de 75 centimètres environ avant qu'elle fut à la hauteur de la terrible crue de 1880.

Le débit de la Sambre et de la Meuse fut au moins égal, sinon supérieur, à celui que l'on constata en cette dernière année, mais, depuis lors, on a réalisé l'aménagement de l'écluse des Grands Malades, l'élargissement du fleuve, la suppression des îles de Beez.

Sinon, on aurait eu à déplorer un cataclysme plus tragique encore qu'il y a quarante ans.

Ce sera l'immortel honneur et l'immortel bienfait de M. le Ministre de Moreau, un Namurois, d'avoir conçu ces travaux et de les avoir réalisés. Le nom de ce grand citoyen ne peut être oublié. Nous pouvons et devons l'entourer d'une impérissable reconnaissance. Si Namur vient d'être préservée d'une épouvantable catastrophe, elle le doit au baron de Moreau.

Certains disent que nous devons aussi savoir gré aux Allemands d'avoir exhaussé le pont du Musée

et que, sans ce travail, nous aurions eu pire — et beaucoup — que ce que nous avons eu.

Qu'ils gardent pour de plus dignes leur gratitude.

Le pont du Musée est resté, à ses deux extrémités, au même niveau ; ce n'est qu'en avançant vers le milieu qu'on l'a relevé, et le point culminant de ce relèvement atteint 75 centimètres. Or, cette hauteur est presque celle qui, aux extrémités, restait à combler avant que l'eau fût au tablier du pont ; au centre, il eut fallu que le flot montât encore de plus d'1m20.

Que l'on cesse donc de répéter et de propager cette légende.⁽¹⁶⁾

CE FUT UNE CRUE BELGE

⇒ On avait dit que nous devions l'inondation à la fonte des neiges françaises. Or, il n'en est rien. C'est une crue belge, et même spécialement une crue de la Lesse. La preuve, c'est que, à Hastière, la hausse ne fut que de 20 à 30 centimètres ; à Dinant, au contraire, elle fut énorme et désastreuse.

A Namur, on a constaté que le niveau dépassa de 45 à 50 centimètres la crue de 1910 et fut inférieur de 95 centimètres à la crue de 1880.⁽¹⁷⁾

Dans le *Vers l'Avenir* de l'époque, sous la signature du *Chevalier sans-tête*, hôte du musée archéologique, était publiée une *Chronique Namuroise*, sur un ton très souvent sarcastique. Le sujet, en cette période de crue était tout trouvé...

⇒ Je ne sais si je m'illusionne, mais il me semble que plus d'un lecteur m'aura plaint la semaine dernière s'il ma fait l'honneur de penser à moi. Franchement, ma situation n'avait rien de trop gai. Je

me trouvais là, dans l'atmosphère glaciale du Musée archéologique. Il était tout entouré d'eau, notre vieux Musée. La Sambre lui formant un mouvant — et malodorant — piédestal, le transformant en presque île où tout accès était interdit.

Allez, avec cela, écrire une « *Chronique Namuroise* » L'écrire, passe encore ! Mais la porter à la rédaction, c'était autre chose : je ne suis ni d'âge ni de poids à me risquer en une vacillante barquette. Aussi n'ai-je pas écrit. Je me suis contenté de penser et j'ai tâché de le faire utilement, ce

15. VA 19/01/1920
16. VA 15-16/01/1920
17. VA 17-18/01/1920

qui n'est pas toujours le cas pour les jeunes méditatifs d'aujourd'hui.

Bien entendu, j'ai surtout pensé aux inondations. En ai-je vu des crues, plus grâces sans doute et surtout plus subites qu'on n'en verra jamais dans l'avenir ! Je me souviens de ces coups d'eau soudains qui, en une heure, en deux heures, submergeaient les bords de la rivière et s'en allaient presque aussi vite qu'ils étaient arrivés. Ils s'en allaient, mais leurs effets restaient, et les dommages qu'ils avaient causés.

Je me souviens d'autres crues encore, plus lentes à se produire, plus durables, plus désastreuses aussi. Celle de 1880 — pour ne pas remonter plus haut que les souvenirs des Namurois ayant atteint l'âge mûr — fut la pire de toutes. Celle-là fut vraiment terrible, et l'inondation à laquelle nous venons d'assister n'en a été qu'une timide réduction. Elle s'accompagnait, d'ailleurs, d'avalanches produites par la fonte des neiges accumulées pendant un terrible hiver et de la formidable débâcle des glaces soudées par le gel sur la Sambre et la Meuse. Ce fut épouvantable. Il y eut des drames, des tragédies et des catastrophes que j'espère bien ne plus revoir.

Vers l'Avenir a eu, par conséquent, cent fois raisons de rappeler que, sans l'énergique et efficace intervention du chevalier de Moreau, député de Namur et ministre des travaux publics, créé baron dans la suite par le roi Léopold II, nous eussions probablement eu à subir même épreuve.

M. de Moreau fit élargir le lit de la Meuse, démolir les îles de Beez qui entravaient le cours du fleuve, creuser un bief entre Beez et Marche-les-Dames. Bref, il réalisa tout un programme hydraulique qui a paré depuis aux suprêmes dangers que Namur redoutait tous les ans.

Ce fut un grand et bon citoyen. Nombreux sont ceux qui, comme lui, ont donné leur nom à l'une des rues de notre cité, sans l'avoir, de loin, aussi amplement mérité.

Le baron de Moreau, toutefois, n'a pas tout fait et ne pouvait tout faire. Les journées que nous venons de traverser le prouvent. Il faut achever son travail. C'est la tâche de nos mandataires de le demander, la tâche des pouvoirs publics de le réaliser. Il y a urgence, car il y a péril grave.

Péril non seulement au point de vue des envahissements furieux tels que celui que nous avons constaté, mais péril surtout — car ces fortes crues sont heureusement rares — au point de vue sanitaire. Malgré toutes les précautions, toutes les désinfections et tous les assèchements du monde, songez à ce que doivent être ces caves et ces rez-de-chaussée baignés, pendant des jours, presque tous les ans, d'eau

corrompue ! Humidité persistante, contamination et le reste.

Je n'insiste pas ; je n'ai pas besoin d'insister.

Ou plutôt, si ; j'insiste.

On a remarqué que, parmi les quartiers inondés, se trouvaient des points de la ville éloignés de tout cours d'eau. Rue de l'Ouvrage, dans les deux rues de la Marcelle, rue de l'Ange, des caves ont été envahies par les flots. Non point, évidemment, les flots de la Sambre, ni de la Meuse, ni de l'Arquet, ni du lointain Houyoux. Alors qu'était-ce ?

Tout simplement le vieux canal qui, toujours en usage, coupe Namur en biais vers la rue de Bruxelles et passe sous les maisons. Voilà le coupable.

Il y a si longtemps qu'il l'est qu'on semble en avoir pris son parti. Ce à quoi je riposte qu'il y a si longtemps qu'il fait du mal qu'il est grand temps de l'en empêcher. Ce ne sont pas seulement, en effet, des eaux boueuses, malpropres et malsaines que roule ce canal, mais il charrie des immondices et des déjections que ses débordements déversent chez les riverains.

La suppression de cet ennemi souterrain, voilà une besogne — une grosse, mais utile besogne — à laquelle devrait s'atteler le conseil communal, où l'on s'occupe tant parfois, et si longuement, de minuties et de choses peu ou point nécessaires. A ces inondations dont nous venons de nous entretenir, il y a une cause. Chacun a cru la trouver dans les pluies abondantes et prolongées aboutissant au tonitruant cyclone qui a rugi du 10 au 12 janvier. Il paraît que chacun se trompe. Je me suis laissé dire que cet abominable temps avait été commandé sur mesure par l'Administration des Ponts et Chaussées. Et voici comment : Il y a en Meuse trois bateaux échoués à enlever. L'un, un dragueur, est en face du boulevard Ad Aquam ; un autre, en amont du port Saint-Martin ; un troisième, en aval de l'écluse de La Plante. Le « plus jeune » a sombré depuis quelque chose comme quatorze mois ; les deux autres depuis plus longtemps encore.

Pendant cette longue suite de jours et de semaines, l'Administration des Ponts et Chaussée n'a pas encore trouvé le temps ni le moyen de les faire disparaître. Alors, comme ils entravent dangereusement la navigation, elle a appelé les éléments à la rescousse. Elle s'est dit que les vents et les torrents s'acquitteraient sans doute de sa besogne.

Hélas ! elle s'est trompée. Les eaux sont parties et les épaves sont toujours là...

Le Chevalier sans-tête⁽¹⁸⁾

NAMUR, HIVER
1925-1926 :
LA RUE DU
SÉMINAIRE



*L*A CRUE DE L'HIVER 1925-1926

PAGE 38	: LA CRUE AU JOUR LE JOUR PAR QUARTIER
PAGE 44	: CE QUI TOMBE EN PANNE
PAGE 45	: LA CRUE ET ... L'EAU
PAGE 46	: AVIS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE
PAGE 48	: INSTRUCTIONS DU GOUVERNEUR
PAGE 49	: COMMUNIQUÉS DE LA CROIX-ROUGE
PAGE 49	: COMMUNIQUÉS DE L'UNION CIVIQUE
PAGE 50	: LE RÔLE DES POMPIERS
PAGE 51	: LE RÔLE DE L'ARMÉE
PAGE 52	: UN PEU DE RÉCONFORT
PAGE 57	: LA CRUE À JAMBES
PAGE 59	: LA CRUE ET LE CHEMIN DE FER
PAGE 61	: UN INCIDENT À L'HOSPICE D'HARSCAMP
PAGE 62	: LU DANS LA PRESSE...
PAGE 64	: LES BRAVES
PAGE 65	: DE NOMBREUSES SÉANCES DE CHARITÉ
PAGE 66	: LA SOUSCRIPTION NATIONALE
PAGE 69	: DE L'AIDE ET DES DONNS PAR DIZAINES
PAGE 70	: À WÉPION
PAGE 71	: À DAVE
PAGE 72	: LES INONDATIONS ET LA PUBLICITÉ COMMERCIALE
PAGE 74	: DAVE-WÉPION, D'UNE RIVE À L'AUTRE
PAGE 75	: CE QU'ON A FAIT À L'HÔTEL DE VILLE PENDANT LES INONDATIONS
PAGE 79	: LES INONDATIONS, SUJET DE DÉBATS PARLEMENTAIRES
PAGE 83	: APRÈS LA CRUE, LE GEL

Les éditions du *Vers l'Avenir* des jours de crue, présentaient, chaque jour, la situation dans chaque quartier. Cette information se limitait, certains jours, pour tel ou tel quartier, à une seule ligne. Nous avons donc, tout en gardant la trame chronologique, mais afin de présenter une situation générale, rassemblé toutes les informations par quartier. Les informations générales (ne concernant pas un quartier bien particulier), sont également rassemblées dans un seul paragraphe ci-dessous.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'EAU MONTE

⇒ *Naturellement, puisqu'il a plu avec abondance, l'eau de la Meuse et de la Sambre a considérablement monté. Il en est, du reste, de même de toutes les rivières.*

Pendant la journée d'hier, qui fut extraordinairement pluvieuse, le niveau s'est rapidement haussé. Durant la nuit, la crue a continué. Depuis hier soir, on en est estimé à 1 m 30 la hausse constatée. Actuellement, la situation est plus grave que celle qui existait il y a une huitaine de jours. En beaucoup d'endroits, les chemins de halage sont inondés.

Jusqu'à présent, pourtant, on ne signale pas d'infiltration dans les caves riveraines de la Meuse. Il n'en est pas de même le long de la Sambre, qui, toujours, grossit plus rapidement que le fleuve. Si la pluie avait continué à tomber comme hier, il y aurait eu à craindre très sérieusement des inondations.

Heureusement, ce matin semble marquer, — malgré les prévisions météorologiques — un changement.

En tous cas, il ne pleut plus pour l'instant. Et, quand il s'agit de crue d'eau, un peu de répit est chose précieuse.

C'est le cas de dire : pendant ce temps, il passe de l'eau sous les ponts !⁽¹⁾

LES INONDATIONS

⇒ *Malgré le soleil d'hier, — car il y eut hier du soleil, — la pluie a fait de nouveau son apparition. Ce qui n'a pas eu pour conséquence de faire baisser l'eau de la Meuse et de la Sambre. Les pluies précédentes continuèrent à faire monter le niveau pendant toute la journée. Jusqu'à 10 heures du soir environ, la crue augmenta.*

Pendant la nuit, elle ne progressa que d'une dizaine de centimètres. Et c'est bien suffisant comme cela !

Telle est la situation au moment où nous écrivons ces lignes.

Qu'en sera-t-il tantôt ?

Pendant la nuit dernière, il a plu abondamment. Mais on signale une tendance du baromètre vers le haut.

Le matin, en sortant de chez soi, on était étonné de sentir la douceur de la température.⁽²⁾

LES INONDATIONS À NAMUR

⇒ *C'est une catastrophe dont on n'a pas eu d'exemples depuis fort longtemps. On assure que ce matin, vers 8 h, la situation était la même que celle de 1880, qui est restée célèbre. Toute la vallée de la Meuse est convertie d'eau.*

Dans un grand nombre de rues il y a 1 m 50 d'eau. Les services de la distribution d'eau, du gaz, de l'électricité sont interrompus.

Dans les quartiers les plus éprouvés, l'eau atteint la moitié de la hauteur des chambres du rez-de-chaussée.

C'est partout la consternation.

Sur la Meuse les bateaux ont doublé leurs amarres.

Cette nuit, il y eut un coup d'eau.

Hier soir, on pouvait voir le temps s'améliorer. La nuit elle-même a été très claire : étoiles et clair de lune.

À cinq heures du matin, il pleuvait à torrent ! Il est certain que l'eau montera encore pendant la journée.

Le matin on enregistrait une crue permanente de 6 centimètres à l'heure.⁽³⁾

LUGUBRE JOUR DE L'AN

⇒ *Le jour de l'An pour les habitants des bas quartiers de la ville a été un triste jour. Cloîtrés chez eux, manquant d'eau potable, de gaz, d'électricité, affamés, sans communication avec les « secs », ils ont dû se contenter de regarder et... d'attendre.*

Rue St-Nicolas, l'eau dépassait le 1^{er} étage ; rue des Brasseurs, elle atteignait 1 m 50, d'où elle se déversait dans les rues latérales atteignant presque la rue de la Croix et la rue du Collège. Les plus fortunés ont pu, par bachots, se réfugier et loger à l'hôtel.

Dès 8 heures du matin, le pain manquait et beaucoup de sinistrés ont dû recourir à la charité de voisins prévoyants.

La Meuse et la Sambre montaient à raison de 30 centimètres à l'heure et la nuit de jeudi, encore, il y a eu une chute de pluie considérable.⁽⁴⁾

⇒ *Le moral des sinistrés, partout, est resté excellent. On s'entraidait. La courageuse cordialité wallonne avait pris le dessus.*

Il convient de rendre hommage aux louageurs — dont un a perdu ses deux chevaux, pris de refroidissement — aux bateliers, aux boulangers qui ont fait

1. VA 28/12/1925

2. VA 29/12/1925

3. VA 31/12/1925

4. VA 01-02/01/1926

l'impossible pour ravitailler les inondés.

Vendredi matin, deux vaillantes religieuses se promenaient en camion dans les rues transformées en canal offrant leurs services aux malades.

Honneur et merci à ces braves cœurs !

Les Namurois que la catastrophe ne retenait pas chez eux ont pu se rendre compte de l'effroyable force des eaux.

La Plante, Jambes étaient et sont encore submergés, ce samedi matin, malgré que l'eau ait baissé de 75 centimètres. La Meuse, en certains endroits, avait quintuplé de largeur.⁽⁶⁵⁾

⇒ L'eau a commencé à régresser à partir de minuit, pendant la nuit de jeudi à vendredi. Vendredi matin, on constatait quelques centimètres de recul. Celui-ci a continué ensuite. Samedi matin, à La Plante, on constatait une baisse de 78 centimètres.

L'échelle des inondations placée auprès du pont de Sambre indique que le niveau d'eau a dépassé de 12 centimètres celui de 1880.

Au fort de l'inondation, on peut apprécier qu'il passait en Meuse dix millions de mètres cubes d'eau à l'heure.

Du fond de la Meuse à sa surface, il y avait 8 mètres d'eau.

Le niveau était de 5 m 50 au-dessus de la normale.⁽⁶⁶⁾

LA SITUATION À NAMUR,
DIMANCHE MATIN

⇒ Commencée dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, la décrue s'est poursuivie assez vivement le jour de l'an et le lendemain, pour se ralentir dans la nuit du 2 au 3 janvier et dans la journée du 3.⁽⁶⁷⁾

LA SITUATION LUNDI MATIN

⇒ Décrue très lente, insignifiante dans la journée de dimanche et la nuit suivante.

La population ressent de plus en plus une immense sympathie pour les habitants si éprouvés des quartiers envahis. Ils sont prisonniers chez eux depuis le 30 décembre au soir privés non seulement de confort, mais des choses essentielles à la vie. Chaque jour qui s'écoule accroît le dommage qu'ils subissent dans leur travail, leur commerce ou leurs affaires.⁽⁶⁸⁾

LA SITUATION DES EAUX MARDI 5 JANVIER
À 7 HEURES DU MATIN

⇒ A peine perceptible dans la journée de lundi 4 janvier, le recul de l'élément dévastateur s'est légèrement accentué dans la nuit dernière. On évalue la décrue sur la Meuse à environ 30 centimètres

pour la nuit.

Chez les dernières familles emprisonnées, l'aube de mardi 5 janvier a apporté un rayon de joie et d'espérance : les eaux ont abandonné le terrain...

Mais elle abandonnent aussi, à leur suite des quantités invraisemblables de boue et de souillures de toute espèce, qui font le désespoir de nos ménagères.

C'est au prix de leur sueur — par cette température très douce — que les rues se purifient. Félicitons-les de l'activité qu'elles dépensent à faire disparaître, d'urgence, ces éléments putrides, nocifs, dont le maintien serait un danger pour l'hygiène publi- que.⁽⁶⁹⁾

LA SITUATION À NAMUR,
MERCREDI MATIN

⇒ Nouvelle amélioration sensible. A l'écluse de la Sambre, le barrage a réapparu et la chute d'eau se dessine.

La rue et la place du Musée sont nettement dégagées, ainsi que la rue du Grognon.

Sur la Meuse, fléchissement énorme : au Club Royal nautique, les eaux laissent apparaître le bas des lettres.

Aux abords de Lilon, dégagé, seule la ruelle des Tanneries est encore inaccessible.

Partout, la population reste stupéfiée devant la quantité invraisemblable d'immondices qu'abandonne derrière elle l'inondation... pareille à l'Allemand, qui jadis ne se retirait d'une maison, d'un pouce de terrain, qu'après y avoir laissé une dernière trace de son passage.

Et maintenant, le drame est fini.

Une nouvelle inondation succède à la première : celle qui sort des lances de nos dévoués pompiers. Ils sont à l'œuvre, ce matin, Marché au Foin. Puis- sent-ils aller vite, aller au gré de la population, impatiente de voir réapparaître la propreté et l'hygiène !⁽⁷⁰⁾

⇒ Partout, les eaux, en se retirant, ont laissé une boue épaisse, gluante et nauséabonde. Partout aussi se perçoit l'odeur du chlorure de chaux.

Des maisons, on retire les meubles abîmés. Les curieux se montrent sur les façades la ligne claire où s'arrêta la montée de l'eau.

On voit, parmi les femmes portant des seaux de chaux et des bouteilles de créosote, des agents qui vont de porte en porte. Ils distribuent des papiers sur lesquels les sinistrés écrivent la liste de leurs malheurs...

Une chose qu'il importe de mettre bien en relief, c'est la solidarité qui exista entre tous les éléments

- 5. VA 01-02/01/1926
- 6. VA 01-02/01/1926
- 7. VA 03-04/01/1926
- 8. VA 03-04/01/1926
- 9. VA 05/01/1926
- 10. VA 06/01/1926

de la population en face de la calamité publique. On fraternisait de la façon la plus intime. Quelqu'un disait : - C'est comme pendant la guerre...
Et c'était vrai.

Dans le malheur, tout ce qu'il y a de meilleur dans l'homme surgit à fleur d'âme et ce qui est le meilleur, c'est l'amour et la bonté.⁽¹¹⁾

LA CRUE PAR QUARTIER
À SALZINNES

⇒ Le long de la Sambre, du côté des Bas Prés, l'eau couvre tous les terrains.⁽¹²⁾

⇒ Les eaux abandonnent la rue de la Dodane, pour se resserrer dans l'étroit passage qui mène à la Sambre.

À Salzennes, seule l'extrémité de la rue Bosret est inondée. Une dernière flaqué d'eau rue Bruno.⁽¹³⁾

DE L'ÉVÊCHÉ AU GROGNON

⇒ Au tron de Baiant, l'eau atteint presque le niveau de la rue des Bouchers.

Rue des Brasseurs, les caves sont inondées ; les chemins de halage ont disparu.

Toute la pointe de Grognon est sous l'eau et les bateaux amarrés aux environs, soulevés, paraissent énormes à côté du boulevard Ad Aquam.⁽¹⁴⁾

⇒ Ce matin, des religieux prémontrés se rendant à l'évêché pour recevoir l'ordre de prêtrise des mains de Monseigneur, se sont trouvés devant l'évêché entouré d'eau.

Ils ont pu cependant atteindre le palais épiscopal mais complètement mouillés...

La rue des Brasseurs est transformée en un canal profond d'1 m 20. On y accède par bachots. De là, l'eau se déverse dans les rues à angle droit vers le centre de la ville : la rue du Président, la rue Fumal. Toute la population, très besogneuse, de ce quartier est isolée et cloîtrée chez elle.

Caves et rez-de-chaussée sont sous eau. La situation y est tragique.

Dans la rue du Pont, on ne peut plus passer ; seul le pont domine l'inondation.

La Sambre surtout charrie des épaves.

Sur le haut du pont de Sambre dont l'eau affleure le tablier, des hommes armés de crochets pêchent les bûches flottantes.⁽¹⁵⁾

⇒ Le passage rue du Pont, se fait encore par une passerelle élevée sur tréteaux, où l'on défile à la queue-leu-leu.

Cela ne manque pas de pittoresque et, malgré tout,

provoque parfois, le pire.⁽¹⁶⁾

⇒ Des barquettes continuent le service : d'une part du boulevard Frère-Orban vers les rues du Séminaire, de l' Arsenal et de l'Évêché ; d'autre part dans la rue Saint-Aubain, de l'hôtel de Mme Wesmael à l'hôtel de Croix et dans la partie extrême de la rue des Brasseurs.

Sur la Sambre même, commencent à réapparaître la crête du barrage de l'écluse et le tablier du pont qui mène à la place d'Armes.

Les eaux inondent encore la moitié de la rue du Grognon.

Ce lundi, à 8 h du matin, les eaux inondent la rue du Séminaire et la rue de l' Arsenal jusqu'aux ateliers de M. Claes-Jomouton ; elles laissent libre l'entrée de la rue de l'Évêché. Cette dernière est toujours inaccessible par la rue St-Aubain, où le service des barques continue à fonctionner à travers la rue des Brasseurs, jusqu'à la rue Fumal, dont l'entrée reste obstruée, puis jusqu'au n° 186 de la rue des Brasseurs.

Statu quo, pour ainsi dire, de la rue du Musée jusqu'au Marché-au-Foin.⁽¹⁷⁾

⇒ Voici la situation ce matin, à 7 heures. La rue du Séminaire est presque libre : il reste en tout et pour tout, devant le Bon Pasteur, une flaqué d'eau de 2 mètres de large, qui en obstrue encore l'entrée pour quelques heures. C'est l'établissement qui a le plus souffert. Une population considérable de religieuses, de jeunes filles et d'enfants est restée consignée aux étages pendant cinq jours et six nuits. Qui n'a pas admiré le dévouement des Soeurs Tourrières, faisant d'incessantes sorties en barquette, pour opérer le ravitaillement de la communauté, — en eau principalement ? Elles furent aidées par deux jeunes bateliers — originaires d'Annevoie, pensons-nous — dont l'éloge est sur toutes les lèvres dans le quartier du Séminaire parce qu'ils se sont mis spontanément au service des habitants, auxquels ils ont rendu mille services, par pur dévouement.

Rue des Brasseurs, il n'y a plus d'obstrué que les quatre ou cinq immeubles qui forment le coin avec la rue Saint-Aubain.⁽¹⁸⁾

⇒ En passant, rue du Pont, l'on voit encore l'eau clapoter dans le fond de la place Saint-Hilaire. Elle apparaît de même dans la rue des Bouchers.

La Sambre est toujours bien grosse. En temps ordinaire, on pousserait des exclamations en la voyant. Pour le moment, son état semble des plus satisfaisant.

- 11. VA 07/01/1926
- 12. VA 29/12/1925
- 13. VA 03-04/01/1926
- 14. VA 29/12/1925
- 15. VA 31/12/1925
- 16. VA 01-02/01/1926
- 17. VA 03-04/01/1926
- 18. VA 05/01/1926

Elle [la Sambre] découvre une bonne dizaine de centimètres de la pierre qui supporte le garde corps, entre la porte de Gravière et le musée.

Sur la façade du musée tournée vers la Sambre, on voit l'endroit exact où s'arrêta la crue de l'eau. La brique y est lavée, presque rongée, par le courant, à une hauteur énorme. Quand l'eau sera descendue à son niveau normal et que l'on pourra juger, en se plaçant sur le chemin de halage, de ce que fut l'inondation au confluent, on en sera effrayé.⁽¹⁹⁾

DU CONFLUENT AU GRANDS-MALADES

⇒ L'inondation a également fait son apparition sur la place Lilon et dans la rue du Lombard, endroits de la ville situés, on le sait, fort bas.

Vers les Grands Malades, la nappe s'étend à perte de vue, toute jaune.⁽²⁰⁾

⇒ L'un des quartiers les plus éprouvés de la ville est le faubourg Saint-Nicolas. Le courant y est tellement violent que certaines maisons n'ont pu être même ravitaillées.⁽²¹⁾

⇒ Au boulevard Isabelle Brunell — où l'angle en pierre de la balustrade s'est écroulé — l'eau affleure encore le jardin d'Harscamp et le boulevard lui-même, jusqu'au bas du garde-corps.

Partant de la rue du Musée, à proximité des rails du tramway, l'élément liquide dépasse le poteau téléphonique du Marché-au-foin ; puis, de la rue Brunswick, il atteint la porte d'entrée au tympan sculpté, des Soeurs de Notre-Dame, toute la rue du Lombard, la rue de l'Etoile jusqu'aux anciens moulins, la rue J.-B. Brabant jusqu'en face des ateliers Vermeeren, et toute la rue St-Nicolas. Les nefs des églises Notre-Dame et St-Nicolas sont dégagées, mais inabordable.

M. le curé de Notre-Dame a pu quitter son presbytère en barquette et dire la messe à Saint-Matthieu. Dès le début de la crue, il avait lancé un précieux mot d'ordre : d'abondantes provisions d'eau, de pain, de charbon et de pétrole ! La population de ces quartiers si éprouvés se félicite de l'avoir suivi !

Bas-de-la-Place, les flots ont abandonné quelques mètres de terrain et partent du n°84 (M. Minet-Schmidt, denrées coloniales). Rue Emile Curvelier, les eaux laissent libre la seconde entrée des Soeurs de Notre-Dame qui, hier matin encore, était consignée.

De la rue de l'Etoile on a à peine passage sur la rue du Lombard qui reste encombrée. Statu quo rue J.-B. Brabant.

L'entrée de la caserne, rue du Luxembourg est dégagée, mais un tiers de la rue qui longe l'école des Cadets est encore encombrée. Quant à l'avenue des Champs-Élysées ou Prince Albert, elle est encore tout entière sous l'eau à partir de la rue de Balart.⁽²²⁾

⇒ Bas-de-la-Place, l'entrée de la rue Emile Curvelier et de l'ancien refuge de l'Abbaye de Floreffe est libre, mais pas encore celui de la rue d'Harscamp.

Rue du Lombard, les eaux prennent naissance devant l'immeuble de M. le baron de Thysebaert. La rue J.-B. Brabant est dégagée. Une saleté répugnante règne aux abords du carrefour de la rue de l'Etoile et du Lombard.

La place de l'École des Cadets est fraîchement dégagée et reste obstruée par un arbre de l'avenue qui encombre la voie du tram.

La rue du Luxembourg est libre.

Sous eau encore hélas, les rues St-Nicolas, place Lilon et les abords. On espère leur dégagement à bref délai. Cette journée est, pour les bonnes gens qui y habitent, la septième de leur emprisonnement.⁽²³⁾

LA SITUATION DES EAUX À NAMUR,

MARDI SOIR

⇒ Dans l'après-midi, la nouvelle s'est répandue que le quartier populaire de Saint-Nicolas est dans l'allégresse. On y fête partout le départ de l'onde indésirable : ici, c'est vers midi, là c'est à 14 heures, que les derniers flots immondes se sont retirés, laissant après eux d'in vraisemblables monceaux d'ordures.

A 19 heures, il faut se rendre place Lilon pour voir les restes de l'inondation dans ce quartier. Deux nappes d'eau contournent encore la place, dont le centre émerge des flots. Vers le bas de la place, une plaque métallique vomit timidement quelques gorgées bonenses.

L'entrée de la rue du Lombard est toujours sous l'eau.

Il en est de même de toute la place voisine du Musée et de la rue du Musée jusqu'au passage souterrain, par lequel la nappe d'eau se relie à la Sambre.

Près du confluent, la rue d'Harscamp n'est pas encore libre. Le boulevard Isabelle Brunell donne maintenant accès à pied sec aux artères qui mènent à la rue Saint-Nicolas.⁽²⁴⁾

L'INONDATION À L'HÔPITAL CIVIL

⇒ Une personnalité nous donne les renseignements suivants sur la belle conduite et le dévouement de M. Ferrard, secrétaire des Hospices Civils.

Au moment où la crue était presque au maximum,

- 19. VA 06/01/1926
- 20. VA 29/12/1925
- 21. VA 01-02/01/1926
- 22. VA 03-04/01/1926
- 23. VA 05/01/1926
- 24. VA 06/01/1926

M. Ferrard et ses deux fils ont organisé l'évacuation des malades de l'hôpital, opération très dangereuse, le courant étant d'une force inouïe. Plus d'une fois, la barque faillit être emportée. Ce n'est qu'en s'accrochant au grillage de l'hôpital et à un câble tendu de l'hôpital à la rue de Plomcot, qu'elle pouvait être amarrée à une fenêtre de l'hôpital, par où on descendait les malades.

La descente de ces pauvres perclus, paralytiques, estropiés, de ces pauvres petits enfants, dans la barque de sauvetage était vraiment triste à voir. C'est M. Ferrard qui organisa avec méthode et rapidité, cette évacuation le jeudi, dans la matinée. Les malades étaient conduits en barque, par la rue Plomcot, jusqu'au chemin de fer du Nord, où la Compagnie du Nord Belge, qui doit être aussi remerciée pour ce beau geste, avait mis une rame de voitures à la disposition des Hospices, pour transborder ces pauvres souffrants jusqu'en gare de Namur, d'où ils furent dirigés sur l'Hôpital Militaire, l'Hospice Saint-Gilles, l'Orphelinat des Garçons, rue Emile Cuvelier; l'Orphelinat des Filles, rue Saint-Jacques. C'est M. Ferrard qui organisa le ravitaillement complet de ces malades réfugiés dans ces différentes maisons, et des 25 malades intransportables et du personnel resté isolé à l'Hôpital Civil, où l'eau atteignit la hauteur de 20 centimètres dans les salles.

Cette belle conduite de M. Ferrard ne nous surprend pas. Son dévouement pour les souffrants s'est montré de façon plus extérieure à l'occasion du sinistre. Mais il est égal, chaque jour, dans le travail quotidien auquel il a attaché son cœur.⁽²⁵⁾

AU PONT DE JAMBES

⇒ Le pont de Jambes — qui en a vu bien d'autres — subit l'assaut furieux du courant et offre le beau spectacle de la force immobile.⁽²⁶⁾

⇒ Une arche du pont de Jambes est complètement obstruée. Jambes est sous eau. Dans peu d'heures, peut-être, le boulevard Ad Aquam sera atteint.⁽²⁷⁾

⇒ Au près de la Citadelle, le « tienne qui rote » est considérablement descendu entraînant avec lui des acacias.⁽²⁸⁾

À LA PLANTE

⇒ On ne soupçonne plus l'emplacement de l'écluse de La Plante, sinon par la présence des deux grands mats au bout desquels se balancent les grosses ampoules électriques.

Par infiltration, le parc de La Plante est en partie transformé en lac. La statue du peintre Baron la

domine et les arbres s'y reflètent de façon pittoresque.

L'île de Vas-t-y-frotte ne se distingue plus que par les arbres qui, par endroits, y croissent, et les petites constructions bien connues des joueurs de tennis. Naturellement, le chemin de halage est impraticable.

Dans beaucoup de jardins, on voit de grandes flaques d'eau.⁽²⁹⁾

⇒ L'église de La Plante a été fort éprouvée, l'inondation y a atteint probablement 1m50. Pendant la journée d'hier, nous avons pu y jeter un coup d'œil. Le spectacle est inimaginable. On avait sauvé les chaises. Mais dans le temple, où il y avait encore beaucoup d'eau, le reste du mobilier était culbuté, épars et couvert de vase. Les confessionnaux, renversés, étaient à plus de 15 m de leurs places habituelles. Des prie-Dieu étaient restés juchés sur le banc de communion. Des objets placés sur le haut des marches du maître autel avaient été entraînés loin de là.⁽³⁰⁾

⇒ Un hangar énorme, bâti sur l'île de Dave, et servant de remise à un grand nombre de barquettes et de canots automobiles, a été emporté d'une seule pièce avec tout son contenu, jeudi soir. Il est passé — grand comme une montagne — et est allé s'écraser contre l'habitation de l'éclusier de La Plante. Il est heureux qu'il n'ait pas été obstruer une arche du pont de Jambes.⁽³¹⁾

TRAGÉDIE

⇒ Vendredi matin, l'agent Saucin entendit vers 7 h 1/2, alors qu'il était chez lui, des bruits étranges qui venaient de la direction du parc. Cet agent habite avenue F. Rops, dans une maison si bien inondée qu'il avait attaché sa barque à la cheminée de sa chambre à coucher. Il pensa de suite à deux sourds-muets logés dans une petite maison sans étage auprès du parc. Il monta en barque, appela au passage Albert Genisson. Tous deux ramèrent vers l'endroit d'où venait le bruit. C'était, en effet, les deux sourds-muets, les époux Ferooz, qui appelaient du secours comme ils pouvaient en frappant les uns contre les autres des couvercles de casseroles, du grenier où ils s'étaient réfugiés, MM. Saucin et Genisson, allèrent les sauver. Dans quelle angoisse, ces malheureux, incapables même de juger de l'efficacité de leurs appels, ont du passer cette nuit de jeudi à vendredi !

Le même jour, MM. Saucin et Genisson recueillirent aussi les familles Castremanne et Conne.

Parmi les débris du hangar de l'île de Dave, collés à la maison de l'éclusier, se trouvait un canot

- 25. VA 07/01/1926
- 26. VA 29/12/1925
- 27. VA 31/12/1925
- 28. VA 01-02/01/1926
- 29. VA 29/12/1925
- 30. VA 03-04/01/1926
- 31. VA 03-04/01/1926

automobile appartenant à un habitant de La Plante. Samedi, pendant la matinée, Auguste Collard voulut aller chercher le canot, en suivant, en barquette, un câble tendu entre les arbres du parc. Emportée par le courant, la barque de Collard s'en alla à la dérive et fut précipitée contre un arbre. Collard se cramponna à celui-ci. Mais malgré ses efforts, il aurait été parti dans le courant du fleuve, si une fois encore l'agent Saucin et Albert Génißon n'étaient allés à son secours. Ils le sauvèrent, mais pour y parvenir, ils durent tous deux sauter à l'eau qui les submergea des pieds à la tête. Cela se passa à l'endroit exact où un arbre fut cassé par le vent non loin de la Brasserie Ballon.⁽³²⁾

PARTOUT L'EAU S'EN VA !

⇒ On n'a pas été fâché, ce matin, de constater que l'eau du fleuve avait continué de se... replier en bon ordre.

Actuellement, et ceci pour donner une idée de l'état actuel de la Meuse, on voit apparaître une bonne partie de la balustrade qui couronne les portes de l'écluse de La Plante.

Le long du parc, on pourrait, à la rigueur, s'asseoir — en se noyant les jambes ! — sur les bancs qui font face au fleuve.

Les masses énormes des bateaux qui dominaient les quais ont diminué de trois quarts.

L'église de La Plante est sortie de l'eau. Un groupe de personnes dévouées, peu habituées à porter sabots et tabliers bleus se sont dévouées à y pratiquer un grand nettoyage.

Mardi matin, pour la première fois depuis près de huit jours, la cloche a appelé les fidèles à l'église de La Plante. Pendant cette période, la chapelle du Milieu du Monde a été d'un grand secours. C'est là qu'un grand nombre de Plantois assistèrent à la messe.⁽³³⁾

⇒ Nous tenons à signaler que M. Joseph Delplace, industriel à La Plante, s'employa fort hardiment au sauvetage de tout cet important matériel avec l'aide de l'éclusier et de l'aide-éclusier de La Plante.

Parmi ce matériel se trouvait notamment des barquettes qui pouvaient être fort utiles pour le ravi-taillement.

Par les soins de M. Delplace également, plusieurs canots automobiles furent mis en lieu sûr et solidement attachés. Actuellement encore, il s'occupe à mettre à l'abri du dommage tout ce qui appartient au Yacht-Club de Sambre-et-Meuse.⁽³⁴⁾

⇒ Maintenant que l'on peut regarder de plus près

les rues de la Meuse, on constate qu'en maints endroits l'eau a commis de grands ravages, non seulement dans les maisons, mais aussi dans les ouvrages d'art bâtis sur le fleuve.

Il n'y a plus, sur l'écluse de La Plante, que l'un des deux grands mâts de fer qui supportaient les grosses ampoules électriques destinées à l'éclairage du barrage.

En face du Kursaal, en deux endroits différents, la belle balustrade de pierre dominant la Meuse et bordant l'avenue baron de Moreau, a été arrachée.

Dans le sol de l'avenue F. Rops, de l'allée du Parc, de l'avenue baron de Moreau, on constate des trous profonds, ravinés par la force du courant.

Dans le parc, un arbre a été abattu en travers de l'allée.⁽³⁵⁾

INSTANTANÉ

⇒ Le parc de La Plante a tous les succès.

Depuis quelques jours, on y va voir les débris relativement horribles qu'y laissèrent, en leurs rapides évolutions, les barquettes de l'île de Dave.

Encloses, au nombre de cinquante, dans un hangar, elles attaquèrent en rangs trop serrés, la maison de l'éclusier. Non entraînées à paville manoeuvre, elles s'y écrasèrent les unes le bec, les autres le flanc, ou encore la queue.

Maintenant, elles gisent toutes, parmi la plus complète confusion.

Et les poètes héroïques de l'avenir méditeront, sur ce coin de pelouse, où sombra, le 31 décembre 1925, la flotte de Sambre-et-Meuse.⁽³⁶⁾

⇒ Le Houyoux, lui aussi a débordé et a inondé, de façon considérable, les maisons des rues Piret-Panchet et Adolphe Bastin.

Jeudi soir, subitement, l'eau monta envahissant la rue et les constructions.

En général, il y eut 30 à 40 centimètres d'eau, parfois même 1 mètre, dans les rez-de-chaussée.

Pendant la nuit, on courut dégager certains obstacles.

A 4 heures du matin, ce coup d'eau avait passé. Mais il avait laissé d'importants dégâts.

Les habitants de l'endroit croient que le lit du Houyoux est trop étroit.⁽³⁷⁾

- 32. VA 03-04/01/1926
- 33. VA 06/01/1926
- 34. VA 07/01/1926
- 35. VA 07/01/1926
- 36. VA 11/01/1926
- 37. VA 06/01/1926

À NOS ABONNÉS ET LECTEURS :

⇒ L'inondation nous prive de gaz.

Nos machines à composer sont réduites à l'inaction.

Jedi, nous avions tenté de paraître à peu près normalement, mais à peine avions nous imprimé un quart des exemplaires nécessaires au service de nos abonnés, que le courant électrique nous fut coupé.

Le tirage du numéro de jedi a donc été continué ce samedi matin.

Un certain nombre de nos ouvriers sont prisonniers des eaux : nous n'avons donc qu'un personnel réduit, et force nous est de ne lancer qu'un fragment de journal.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser, vu le cas de force majeure.⁽³⁸⁾

Le ton est donné dans cette manchette du *Vers l'Avenir*. En effet, la ville va se voir privée de toutes sortes de choses essentielles à la survie de ses habitants. Eau tout d'abord, le pain ensuite, bien que ce problème soit rapidement réglé grâce aux distributions effectuées par l'armée.

⇒ A Namur, le pain a reparu en abondance dans les bas quartiers de la ville, on n'y attend plus que l'eau potable et ... la lumière.⁽³⁹⁾

La lumière ! Voilà bien un autre problème. Plus important encore, car le manque d'électricité empêche également les trams de circuler. Haute d'éclairage électrique, on encourage dès lors les gens à acheter des bougies.

ACHETEZ DES BOUGIES !

⇒ Une partie de la ville, celle qui n'est pas inondée, est éclairée par l'électricité.

Le reste est toujours plongé dans l'obscurité. On ne pourra rétablir le courant électrique qu'après vérification et réparation des « boîtes ».

Donc pour vous éclairer, pendant plusieurs jours, procurez-vous des bougies !⁽⁴⁰⁾

⇒ L'inondation a privé la ville de Namur des services du gaz, de l'électricité, de la distribution d'eau, des tramways électriques.

Le manque de courant électrique n'a heureusement été que de courte durée. On fut sans lumière depuis le jedi après-midi jusqu'au vendredi après-midi. Jedi soir, 31 décembre, le quartier de la gare, spécialement, était lugubre. Les locaux de la station étaient faiblement éclairés au pétrole. De-

hors, tout était noir. Dans les cafés, on y voyait au moyen de bougies, plantées dans des bouteilles et déposées sur les tables. Naturellement, les cinémas étaient fermés.⁽⁴¹⁾

Mais bien vite, tout sera remis dans l'ordre...

LA LUMIÈRE

⇒ Depuis hier, avant midi, la lumière électrique a été rétablie dans les quartiers où elle faisait encore défaut. Cela a semblé presque drôle au début !⁽⁴²⁾

LES TRAMS... REMARCHENT

⇒ Depuis hier, les trams électriques se sont aventurés sur les chemins abandonnés par l'eau.

Pendant la matinée, ils allèrent avec prudence jusqu'au parc de La Plante. A 13 h 12, ils poussèrent une pointe jusqu'à la Pairelle. S'en trouvant bien, ils ont continué depuis.

Pendant la matinée de ce mercredi, les trams ont été jusque Profondeville.

Ainsi, l'homme reprend possession de la terre.⁽⁴³⁾

Après l'inondation, afin d'éviter tout accident, la compagnie de gaz (distribuant également l'électricité), communique aux habitants quelques prescriptions à suivre.

DISTRIBUTION DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ

⇒ La société du Gaz prie instamment ses abonnés de bien vouloir se conformer aux indications suivantes :

Afin d'éviter tout accident, lors du rétablissement de la pression du gaz, il est indispensable de fermer soigneusement les robinets de tous les appareils d'utilisation, tels que becs, réchauds, foyers, etc.

Lorsque le réseau sera remis en charge, ce dont on sera averti par le rétablissement de l'éclairage public, les abonnés devront, avant d'allumer les appareils d'utilisation de gaz, purger d'air la canalisation intérieure en ouvrant séparément quelques instants le robinet de chaque appareil que l'on veut mettre en usage.

La distribution de l'électricité est provisoirement limitée aux seuls secteurs desservant les parties non inondées de la ville.

Les moyens de production étant fort restreints, il est désirable de n'utiliser l'électricité que pour les besoins les plus urgents et de supprimer tout éclairage de luxe.⁽⁴⁴⁾

Le téléphone, pose, lui aussi, quelques problèmes.

38. VA 01-02/01/1926
39. VA 01-02/01/1926
40. VA 01-02/01/1926
41. VA 03-04/01/1926
42. VA 06/01/1926
43. VA 06/01/1926
44. VA 08/01/1926

⇒ Les services téléphoniques sont ce matin interrompus avec les environs de Namur. Une partie des fils sont, on le sait, à conduite souterraine en ville, sans doute ces conduites sont-elles court-circuitées.⁽¹⁵¹⁾

⇒ Le service du téléphone est partiellement interrompu : on ne communique plus, notamment, avec Dinant et la région.⁽¹⁵⁶⁾

POUR LES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE

⇒ La 10^e section technique des Téléphones et des Télégraphes, à Namur, informe tous ses abonnés du réseau téléphonique de Namur, habitant Jambes, La Plante, Wépion, et ceux dont le raccordement est dispersé : 1^o de la tour de l'Hospice des Vieillards ; 2^o du pylône du Marché-aux-Foins, de ce que, par suite des inondations, certains câbles souterrains ont été constatés défectueux. Les communications doivent être considérées comme interrompues jusqu'à nouvel avis.

Les mesures sont prises en vue du rétablissement de la situation, dans le plus bref délai. Les abonnés, dont les postes téléphoniques ont été atteints par les eaux, sont priés de le faire connaître sans tarder, soit par écrit, soit verbalement, au bureau central des téléphones, rue Moncrabeau, 12.⁽¹⁵⁷⁾

Ce n'est qu'hier soir qu'on a vu de la lumière à « l'usine » de Jambes. Maintenant les tuyaux sont pleins d'eau. Mais faisons bien attention ! Elle n'est pas encore potable. Ne la buvons pas à présent, observons ce que MM. les médecins nous recommandent de faire.⁽¹⁵⁰⁾

Cette consigne d'hygiène est rappelée le lendemain...

EAU POTABLE

⇒ A nouveau, nous rappelons qu'on ne peut pas encore, actuellement, boire l'eau de la distribution, même bouillie.

Que l'on ne s'en serve donc que pour le nettoyage. Attendons l'avis du docteur avant de la boire.⁽¹⁵¹⁾

Pour être précisée et en partie démentie le surlendemain par deux articles...

EAU POTABLE

⇒ Nous recevons ce billet :
« Permettez-moi, M. le Rédacteur en chef, en vue d'apaiser l'opinion publique, de rectifier votre article publié dans le numéro d'hier de Vers l'Avenir. On peut, sans aucun danger, se servir de l'eau de la distribution préalablement bouillie. Les germes des infections intestinales — le bacille typhique en particulier — sont tués après un quart d'heure d'ébullition. Au reste, les éléments chimiques de l'eau de Namur n'ont pas été modifiés par les inondations et les analyses bactériologiques, effectuées deux fois par jour à l'Institut provincial, donnent déjà des résultats rassurants. Dans peu de jours, nous pourrions être définitivement fixés et annoncer à la population que l'eau de la distribution de Namur, une des meilleures de la Belgique,

- 45. VA 01-02/01/1926
- 46. VA 03-04/01/1926
- 47. VA 03-04/01/1926
- 48. VA 03-04/01/1926
- 49. VA 05/01/1926
- 50. VA 05/01/1926
- 51. VA 07/01/1926

Pendant les jours de crue, tout manquait : pain, chauffage, électricité, ... Mais, paradoxalement, le manque le plus cruel était celui de ... l'eau. En effet, si les captages n'ont pas été contaminés, les canalisations et surtout l'usine (station de pompage) ont été inondées et dès lors rendues inutilisables. Les Namurois devaient se contenter de l'eau distribuée par les services communaux et les pompiers, à l'aide de camions-citernes.

⇒ Vendredi, jour de l'an, la police réquisitionnait, dans les cafés, des tonneaux vides, pour y mettre de l'eau potable, afin de ravitailler les inondés.⁽¹⁵⁸⁾

AVIS TRÈS IMPORTANT

⇒ Nous signalons expressément à la population que seule l'eau délivrée par les services communaux peut être considérée comme potable.

Toute autre eau contaminée est dangereuse ; elle ne peut être utilisée pour l'usage alimentaire.

Dans le but d'éviter tout danger d'épidémie, nous supplions la population de se montrer à cet égard d'une extrême prudence et d'observer scrupuleusement les instructions qui ont été données.

Namur, le 4 janvier 1926

Par le Collège :

Le Secrétaire,	Le Bourgmestre,
J. Gillet	F. Golenvaux ⁽¹⁵⁹⁾

L'EAU

⇒ L'eau est la dernière ressource. On aurait pu croire que c'était ce qui manquerait le moins.

Mais, avec elle, il faut être prudent, parce que... on la mange.

peut être absorbée comme telle.
Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef,
l'expression de mes sentiments distingués.
Dr HAIBF⁽⁵²⁾

À CONDITION DE LA FAIRE BOUILLIR

⇒ On peut user de l'eau de la distribution, nous a dit le docteur Verniory, mais à la condition qu'elle ait bien bouilli.

Il nous revient que des personnes ayant goûté l'eau « crue » de leur robinet ont trouvé qu'elle... était bonne.

Est-il besoin de dire que c'est là une imprudence grave dont les conséquences peuvent être désastreuses ?

Ce n'est pas avec la langue que l'on peut décou-

vrir les impuretés d'une eau ou de tout autre aliment.⁽⁵³⁾

Enfin, la nouvelle tant attendue arrive...

L'EAU EST POTABLE

⇒ Des analyses répétées de l'eau de la distribution ont établi qu'actuellement elle est saine et peut par conséquent servir à tous usages alimentaires et être bue sans danger.

C'est là un résultat inespéré que nous sommes heureux de porter à la connaissance de la population namuroise.

Namur, le 9 janvier 1926

Le Bourgmestre
Fernand Golencaux⁽⁵⁴⁾

AVIS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Pendant l'inondation, le rôle joué par l'administration communale est primordial. C'est d'elle que viennent les instructions officielles en matière, principalement, d'hygiène.

VILLE DE NAMUR
AVIS À LA POPULATION

⇒ Le Comité de Salubrité publique de la ville de Namur attire l'attention de la population sur les mesures indispensables qui doivent être prises pour éviter les dangers des maladies épidémiques qui résultent des inondations.

1. Toutes les eaux de la ville de Namur doivent être considérées comme dangereuses. Elles ne peuvent être utilisées pour les usages alimentaires qu'après avoir été bouillies pendant dix minutes au moins. Le public sera averti dès que l'eau de la distribution pourra être utilisée à nouveau.

2. Dans les appartements, les parquets, les murs, les meubles, en un mot toutes les surfaces souillées seront soigneusement lavées au moyen d'une des solutions chaudes suivantes :

a) Solution de sel de soude : 500 grammes de cristaux de soude pour un seau de 10 litres d'eau.

b) Solution de crésol savonneux : 500 grammes de crésol savonneux pour un seau de 10 litres d'eau.

c) Solution de formol : une cuillère à soupe de formol par litre d'eau.

On peut également utiliser une solution concentrée et très chaude de savon noir.

3. Les papiers de tapisserie endommagés seront enlevés ; les surfaces mises en couleur seront lavées avec une solution indiquée ci-dessus ; les murs badigeonnés à la chaux seront blanchis à nouveau.

4. Les linges, les ustensiles de cuisine et d'alimen-

tation, tous les objets pour lesquels la chose est possible, seront désinfectés en les faisant bouillir pendant dix minutes.

5. Dès que les caves seront débarrassées de l'eau, en arroser largement le sol et leurs parois avec du lait de chaux. Ce lait de chaux se prépare de la manière suivante :

Dans un seau ou une civelle en bois, on met, pour la contenance de dix litres, deux litres de chaux grasse concassée en petits morceaux et on l'arrose lentement de la quantité d'eau qu'elle peut absorber ; quand elle est bien réduite, on continue à ajouter de l'eau jusqu'à remplir le récipient en mélangeant avec un bâton. Le lait de chaux ainsi obtenu doit être employé le jour même.

Ce n'est qu'après cet arrosage au lait de chaux qu'on débarrassera les caves des boues qui s'y sont déposées et qu'on procédera à leur nettoyage au moyen d'une solution de soude dans l'eau chaude.

6. Les locaux qui ont été inondés doivent être asséchés par une forte ventilation et si possible par chauffage.

7. Les citernes seront désinfectées en y déversant plusieurs seaux de lait de chaux et en mélangeant par agitation au moyen d'une perche. Les citernes seront ensuite vidées et curées à fond.

8. Du lait de chaux sera abondamment déversé dans les latrines, urinoirs et égouts.

9. Les substances alimentaires qui ont été souillées par les eaux ne peuvent être consommées crues.

10. La propreté corporelle doit être soigneusement observée. Les mains doivent être soigneusement lavées, surtout avant les repas.

La population pourra se procurer du lait de chaux dans les dépôts suivants : Caserne des Pompiers,

52. VA 08/01/1926

53. VA 08/01/1926

54. VA 09-10/01/1926

place du Théâtre, et Magasin de la ville, rue Pepin.

Namur, le 2 janvier 1926.

Le bourgmestre,
Fernand GOLENVAUX

DÉSINFECTION

⇒ Liste des endroits où la population peut se procurer gratuitement de la chaux, pour la désinfection des bâtiments inondés :

- Rue du Lombard, maison Quinart ;
- Rue J.-B. Brabant, chez M. Londot ;
- Rue Pepin, magasin de la ville ;
- Caserne des pompiers ;
- Bon pain Namurois ;
- La Plante, Ecole des garçons ;
- Bas-Prés, dépôt d'immondices ;
- Salzinnes-les-Moulins, écoles communales ;
- Passage à niveau Sainte-Croix, chez MM. Bodart Frères ;
- Rue Henri Blès, chantier de M. Leblanc ;
- Porte Saint-Nicolas, chez MM. Effinier et Delbascourt.

Namur, le 4 janvier 1926.

Par le Collège :
Le secrétaire, Le Bourgmestre,
J. Gillet. F. Golenvaux.

AVIS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

⇒ Plusieurs demandes nous sont parvenues, tendant à obtenir que nos services se chargent de la désinfection des citernes et des puits des habitations inondées.

Nos services ont apporté l'aide la plus étendue pour le nettoyage et la désinfection des habitations ainsi que pour l'épuisement des eaux des caves.

Il ne nous appartient pas de nous occuper de la désinfection des citernes et des puits, ce travail incombant aux habitants.

Les pompes que nous possédons ne peuvent d'ailleurs être utilisées à cet effet.

Nous rappelons que pour désinfecter une citerne, il suffit de verser dans celle-ci trois ou quatre seaux de lait de chaux, de laisser en contact pendant 24 heures, puis de vider le contenu de la citerne. On peut alors procéder aux travaux de réfection qui seraient nécessaires.

Quant aux puits de notre ville, ils doivent être

considérés en tout temps comme contaminés et inutilisables et doivent donc être définitivement mis hors d'usage.

Nos services sont chargés de vérifier si ces instructions ont été observées.

Nous saisissons l'occasion d'avertir la population que la situation sanitaire est actuellement bonne et qu'elle le restera, si les diverses prescriptions que nous avons fait connaître à plusieurs reprises sont scrupuleusement observées.

Par le Collège :

Le secrétaire, Le Bourgmestre,
J. Gillet. F. Golenvaux⁽⁵⁵⁾

MESURES D'HYGIÈNE

⇒ M. le docteur Jules Courtoy nous écrit :

Je me permets de vous demander l'hospitalité de votre journal pour ces quelques lignes

J'ai l'insigne bonheur de constater qu'autant les populations namuroises ont été courageuses et dignes d'éloges à tous points de vue pendant les journées d'inondation, autant elles sont actuellement vaillantes pour nettoyer et remettre tout en ordre.

Je profite de la publicité de votre journal pour les engager toutes à se laver fortement les mains à l'eau chaude et au savon noir, avant de toucher à leurs aliments. Dans toutes les écoles, les instituteurs devraient faire cette recommandation à leurs élèves et même vérifier si leurs mains sont propres, car la fièvre typhoïde, qui nous guette après les inondations, plus qu'en tout autre moment, est la maladie des mains sales.

En outre, certaines familles ont réintégré leur domicile sans qu'aucune désinfection n'ait été faite préalablement.

Toute place ou tout appartement ne devrait être occupé qu'après avoir été complètement désinfecté et même séché.

Je me permets d'attirer l'attention des intéressés et des autorités sur ces deux points et je vous prie, Monsieur le Rédacteur en chef, d'agréer avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments distingués.

Dr J. Courtoy, Membre du Comité d'hygiène de la ville de Namur.⁽⁵⁶⁾

Les suggestions pouvaient également venir de particuliers, soucieux d'aider leurs concitoyens.

UN MOYEN

⇒ Un lecteur nous écrit :

55. VA 15/01/1926
56. VA 09-10/01/1926

Dans le but d'aider à la désinfection des locaux inondés, j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous les mesures préconisées par le journal *Le Matin*, de Paris, pour la désinfection : « Les caves, égouts, sous-sols, etc., dont les murs ne sont pas fragiles peuvent être assainis aisément par la paille brûlée, dont la combus-

tion lente donne naissance à des aldéhydes formiques, microbicides puissants. On obtient une désodorisation et une désinfection complètes avec 6 kilos de paille pour 100 mètres cubes d'air. »

Ce procédé simple, facile et peu coûteux peut rendre service à beaucoup de sinistrés.⁽⁵⁷⁾

Le gouverneur, lui aussi, rappelle, aux chefs des administrations communales de la province de Namur, les mesures d'hygiène à prendre afin d'éviter tous risques d'épidémie.

⇒ Messieurs,

La situation autant dangereuse que calamiteuse créée par les inondations actuelles me porte à reproduire ci-après les mesures d'hygiène à prendre par les localités submergées ou touchées par le fléau. Ces mesures comportent :

- 1° L'assainissement des localités ;
- 2° L'assainissement des habitations ;
- 3° La purification des eaux alimentaires ;
- 4° Les précautions particulières.

1° ASSAINISSEMENT DES LOCALITÉS

Les administrations communales veilleront à l'assèchement du sol. Dans ce but, elles prescriront les mesures nécessaires pour faciliter l'écoulement des eaux stagnantes ; elles feront enlever promptement les matières organiques et limoneuses déposées sur les chemins et dans les cours des habitations. S'il y a une distribution d'eau, le fontainier nettoiera, à coups de lance, les places publiques et les chemins envahis par l'inondation. Les foins et autres végétaux herbacés, qui ont été submergés et avariés, devront être transformés en compost. Les cadavres d'animaux seront enfouis immédiatement. Il est prescrit d'arroser au lait de chaux⁽¹⁾ les endroits infectés.

2° ASSAINISSEMENT DES HABITATIONS

Lorsque les eaux se sont retirées, on débarrasse les caves de la vase qui y est déposée ; on lave à grande eau et on arrose au lait de chaux le sol et les parois. On cherche ensuite à assécher les pièces inondées, soit par une ventilation énergique, soit par un chauffage ininterrompu. Dans les parties de maison où les eaux ont eu accès, les murs seront grattés, nettoyés et badigeonnés provisoirement au lait de chaux ; les planchers ou parquets subiront le même traitement ou seront lavés à l'aide d'une solution chaude de sel de soude du commerce (½ kilo de sel de soude pour un seau d'eau). Si une mauvaise odeur se dé-

gage dans les pièces, on se servira de préférence de la solution de formol : un quart de litre pour un seau d'eau.

3° EAUX ALIMENTAIRES

Dans le cas où la source de la distribution d'eau aurait été envahie par l'inondation, il importe de n'user que d'eau bouillie jusqu'au moment où elle est déclarée propre à la consommation.

L'eau des puits des régions inondées est presque toujours adultérée. Il importe de la faire bouillir avant de s'en servir comme eau potable.

Les puits qui auraient été envahis seront vidés une ou deux fois. Dans le cas où des infiltrations de purin ou de matières fécales se sont produites, on désinfectera les puits à l'aide de lait de chaux : 2 ou 3 cuvelles de lait de chaux par puit ; on laisse en contact pendant 24 heures, on vide ensuite deux fois. Les analyses d'eau étant faites gratuitement pour les communes par l'Institut provincial de Bactériologie, on n'hésitera pas à faire contrôler la qualité de l'eau avant de l'utiliser. Les citernes seront nettoyées comme les puits.

4° PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Les denrées alimentaires immergées ne pourront être consommées crues. On évitera de manger crus les légumes récoltés dans les plaines inondées. La vaisselle qui aurait été souillée sera soumise à l'action prolongée de l'eau bouillante. Les linges et vêtements endommagés seront désinfectés par l'ébullition. Les ouvriers et les personnes chargés de procéder aux opérations de nettoyage devront se savonner les mains et les avant-bras après le travail et surtout avant leurs repas.

Je vous prie, Messieurs, de veiller à ce que les recommandations ci-dessus soient promptement et rigoureusement observées, il y va de la santé et de la sécurité de toutes nos populations.

Agrérez, Messieurs, mes salutations empressées.

Le Gouverneur;

B^m de Gaiffier-d'Hestroy⁽⁵⁸⁾

(1) Préparation du lait de chaux : Dans une cuvette ordinaire, on introduit un seau de chaux grasse vive et l'on arrose lentement de la quantité d'eau qu'elle peut absorber. Quand la chaux est éteinte, on continue à verser de l'eau et on remplit la cuvette tout en mélangeant. On doit utiliser le lait de chaux le jour même de la préparation.

57. VA 13/01/1926

58. VA 01-02/01/1926

La Croix-Rouge, ayant été chargée d'organiser les secours aux sinistrés, multiplie les communiqués de toutes sortes.

⇒ *Le Conseil communal, réuni d'urgence hier, 1^{er} janvier, a chargé le Comité namurois de la Croix-Rouge d'organiser le service des secours aux sinistrés.*

Le dit comité a pris conséquemment l'initiative de provoquer l'organisation de collectes, soirées, etc. dont le produit servira à aider les centaines de famille de Namur atteintes par l'inondation.

A cet effet, il fait appel aux divers organismes charitables, philanthropiques ou à buts humanitaires, afin d'obtenir leur concours. En conséquence, il prie les présidents des dites sociétés d'assister à une réunion qui se tiendra à l'hôtel de ville, demain dimanche, à 10 h ½, à l'effet de prendre toutes dispositions d'urgence.

Pour le Comité :

<i>Le secrétaire,</i>	<i>Le président,</i>
<i>H. Pigneur</i>	<i>D^r Dethier⁽⁵⁹⁾</i>

SECOURS AUX SINISTRÉS

⇒ *Les familles sinistrées, qui se sont fait inscrire au Comité, peuvent faire prendre, ce vendredi et ce samedi, de 10 à 11 h, au bureau rue du Lombard, 65, un bon de charbon à enlever chez un des négociants y indiqués.*

Pour le Comité :

<i>Le secrétaire,</i>	<i>Le président,</i>
<i>Avocat Tholomé</i>	<i>Dr Dethier⁽⁶⁰⁾</i>

AVIS AUX SINISTRÉS

Tout comme la Croix-Rouge, l'Union Civique namuroise, organise des secours et publie également divers communiqués.

APPEL AUX MEMBRES ET VOLONTAIRES

⇒ *De graves inondations de la Meuse et de ses affluents entravent la vie publique.*

L'Union Civique a décidé d'offrir son concours aux administrations communales pour les aider dans leur service de police, le ravitaillement des sinistrés et le transport par barque des habitants.

Les membres actifs de l'Union Civique et les volontaires qui consentiraient à offrir leurs services sont priés de se présenter au siège de la direction, 25, rue Henri Lemaître, pour y recevoir leur affectation et y être munis d'un brassard tricolore insigne de service de l'Union Civique.

Pour le Comité :

⇒ *Le Comité local de la Croix-Rouge nous prie d'annoncer qu'une nouvelle distribution de charbon et bois aura lieu vendredi et samedi, de 10 à 11 h, rue du Lombard, 65.⁽⁶¹⁾*

ATTENTION !

⇒ *Le Comité local de la Croix-Rouge informe le public que toutes les listes de souscriptions en faveur des sinistrés doivent porter le cachet de la Croix-Rouge.⁽⁶²⁾*

SECOURS AUX SINISTRÉS NAMUROIS

⇒ *Le Comité est disposé à intervenir en faveur des « chômeurs par suite d'inondation » de l'usine ou de l'atelier où ils travaillaient, pour autant que ces chômeurs n'émergent pas au fond de chômage pour la période du 31 décembre au 9 janvier.*

Les intéressés sont invités, en conséquence, à se présenter en personne, rue du Lombard, 65, de 9h. à 10h. du matin, ce samedi 9 et lundi 11, munis des pièces établissant leur état de chômeur et la composition de leur famille.

<i>Le secrétaire,</i>	<i>Le président,</i>
<i>Avocat Tholomé</i>	<i>D^r Dethier.⁽⁶³⁾</i>

AUX SINISTRÉS

AVIS DE LA CROIX-ROUGE

⇒ *Les familles sinistrées de Namur, qui n'auraient pas encore été inscrites au Comité de Secours, sont invitées à se faire connaître par écrit, avant jeudi 21 courant. Passé ce délai, les demandes ne pourront plus être reçues. Adresse : M. le président de la Croix-Rouge, Hôtel de ville, Namur.⁽⁶⁴⁾*

59. VA 01-02/01/1926
60. VA 14/01/1926
61. VA 20/01/1926
62. VA 06/01/1926
63. VA 08/01/1926
64. VA 18/01/1926

COMMUNIQUÉS DE LA CROIX-ROUGE

*Le Directeur de l'Union Civique,
Province de Namur
CHABOT⁽⁶⁵⁾*

PLACEMENT DE MAIN-D'OEUVRE

⇒ *Les inondations privent de travail de nombreux ouvriers et ouvrières. D'autre part, de nombreux particuliers ont grand besoin de main-d'oeuvre.*

L'Union Civique, pour être utile à tous, organise, au bureau de police de la rue de Bruxelles, un bureau de placement où seront reçues les offres d'emploi et les demandes de main-d'oeuvre.

*Le Directeur de l'Union Civique,
Province de Namur:
CHABOT⁽⁶⁶⁾*

⇒ *L'Union Civique Belge envoie, ce matin, au nom de l'Union Civique de la Province de Namur,*

65. VA 31/12/1925
66. VA 03-04/01/1926

COMMUNIQUÉS
DE L'UNION CIVIQUE

aux communes de Houx et d'Yvoir; 3.000 pains, des conserves, du lait, beurre et viande. Ces communes, où les vivres étaient insuffisantes, recevront ainsi, dans le courant de la journée, un premier secours.⁽⁶⁷⁾

⇒ Je signale aux personnes qui auraient besoin de main-d'œuvre, que de nombreux ouvriers et ouvrières réduits au chômage par les inondations, se présentent journellement à notre service de placement, installé au commissariat de la rue de Bruxelles. Celui-ci se trouve donc en mesure de satisfaire toutes les demandes qui lui seraient adressées. Il fonctionne tous les jours de 11 à 17 h.

Le directeur : Colonel Chabot⁽⁶⁸⁾

⇒ Le Comité de l'Union Civique Namuroise a l'honneur de porter à la connaissance de ses membres que, d'accord avec l'administration communale,

notre intervention dans les secours urgents aux sinistrés des inondations a cessé à la date du samedi 9 janvier.

Nous nous faisons un devoir de remercier vivement et de féliciter les membres et volontaires qui, nombreux, ont répondu à notre appel et ont, avec zèle et un dévouement remarquable, secondé les pouvoirs publics dans leur difficile et délicate mission.

Nous sommes certains d'être les interprètes de tous en signalant tout spécialement M. Ernest Souvreaux, qui, depuis le premier jour de l'intervention, de jour et de nuit, n'a cessé d'être à la tâche et a facilité, dans une large mesure, le travail de la Direction.

Au nom de l'Union Civique, à tous, merci !

Pour le Comité :

Le Directeur de l'U.C., Province de Namur,
CHABOT⁽⁶⁹⁾

Comme nous le lisons, l'armée s'est faite attendre pour venir en aide aux sinistrés. Par contre, les pompiers étaient immédiatement sur la brèche dès les premiers débordements.

⇒ Dans les rues inondées, l'armée et les pompiers circulent avec des camions pour ravitailler la population.⁽⁷⁰⁾

La population est très contente du travail des hommes du feu [dans le cas présent, il s'agirait plutôt des hommes de l'eau...].

⇒ Un habitant du « Bas-de-la-Place » nous demande d'insister sur le dévouement des sapeurs-pompiers et de leurs commandant et lieutenant. « Notre sergent Milicant », dit-il, a très bien soigné ses voisins.⁽⁷¹⁾

Les pompiers des communes riveraines de Namur ne manquèrent pas de prêter main-forte à leurs collègues.

⇒ Les pompiers de Saint-Servais se sont particulièrement dévoués lors des récentes inondations. Ce sont eux qui ont rempli les réservoirs, soit 475 tonnes, des pompiers de Tirlemont, Etterbeek, etc.,

ce qui a permis un ravitaillement rapide et continu en eau potable.

Nos braves pompiers ont donc droit à toute la reconnaissance des sinistrés, d'autant plus que, dimanche prochain, ils organisent une soirée dont le produit intégral sera versé au Comité de secours.⁽⁷²⁾

On peut se demander pourquoi les pompiers de Saint-Servais remplissaient des réservoirs de leurs collègues de Tirlemont ou d'Etterbeek ? En fait, ces communes plus éloignées de Namur envoyèrent également des renforts qui restèrent à Namur jusqu'à la mi-janvier.

⇒ On sait que, par esprit de solidarité remarquable, les villes de Bruges, d'Anvers, Thourout, Molenebeck, Tirlemont, Malines, nous ont envoyé, pour lutter contre les inondations et ses conséquences, des délégations de pompiers d'élite.

Ces courageux travailleurs nous quittent aujourd'hui vendredi. Avant leur départ, ils ont eu la belle pensée d'aller déposer des fleurs au pied du mémorial des pompiers namurois, morts pour la Patrie.

Ils s'en vont de Namur après avoir accompli une œuvre de charité.

Notre gratitude les accompagne et va vers leurs villes qui nous ont montré tant d'affection.⁽⁷³⁾

67. VA 05/01/1926
68. VA 07/01/1926
69. VA 11/01/1926
70. VA 31/12/1925
71. VA 08/01/1926
72. VA 20/01/1926
73. VA 15/01/1926

Quand le pays doit faire face à des cataclysmes tels que celui des inondations, toutes les bonnes volontés, mais aussi tous les services publics sont sur la brèche. Il en est de même pour notre corps d'armée qui fut dépêché sur les lieux les plus atteints par la crue.

Jacquemyns, Ministre de l'intérieur et de l'hygiène, nous détaille les modalités pratiques de l'intervention de notre armée :

⇒ *En même temps, messieurs, que je prenais ces mesures, et dès mon retour à Bruxelles, le 31 décembre, je priais mon collègue de la défense nationale d'envoyer d'urgence des pontonniers et leur matériel dans toutes les régions inondées, et tout d'abord dans celles de Liège et de Namur. C'est grâce à nos pontonniers — je tiens à le dire — et grâce à la direction efficace de nos officiers du génie, qui avaient même précédé l'arrivée de leur matériel, que les malheureux inondés, isolés dans leur demeure assiégée par les eaux, ont pu être alimentés, pourvus de charbon et, chose essentielle, pourvus d'eau potable; car si l'eau ne manquait pas, l'eau potable faisait absolument défaut.*

D'autre part, c'est l'armée, c'est l'intendance militaire, qui, sur ma demande, s'est empressée d'envoyer par camions, d'Anvers et de Beverloo, des quantités considérables de pains et de biscuits, ce qui a certes contribué à l'alimentation de la population, mais ce qui a surtout contribué à la rassurer, parce que, au premier abord, il n'a pas manqué de gens qui disaient : « Nous allons mourir de faim ». Il n'a pas manqué non plus de détaillants qui, prévoyant une hausse indéfinie des denrées, avaient commencé à hausser leurs prix.

Il a été mis fin, sur-le-champ, à de semblables vellétés, au point que les envois de pains furent de plusieurs milliers, dès le premier jour, puis régulièrement de 50.000 pains, le premier, le second et le troisième jour de l'inondation, pour être répartis entre les diverses régions les plus éprouvées, furent bientôt, à la demande des administrations communales, réduits à 5.000. Et aujourd'hui il n'en faut plus du tout.⁽⁷⁴⁾

Aussi bienvenus soient les pontons du génie d'Anvers, le bourgmestre Golenvaux ne manque pas d'en critiquer le moyen de transport utilisé pour les acheminer vers Namur.

⇒ *Je me plais à déclarer que l'armée nous a apporté un concours extrêmement dévoué. Les pontonniers d'Anvers ont rempli admirablement leur devoir. J'ai déjà eu l'occasion d'en remercier et d'en*

féliciter M. le ministre de la défense nationale. Je dois cependant me plaindre, comme l'a fait M. de Selys, du retard apporté à l'arrivée de leur matériel. Les pontons de l'armée, qui devaient remplacer les 40 pontons du détachement du génie de Namur, inondés à deux pas de nous, devaient être expédiés par chemin de fer; on a, paraît-il, jugé bon de les décharger pour les amener par d'anciennes et défectueuses automobiles du charroi de guerre. C'est ainsi que la plupart des pontons ne sont arrivés péniblement que le 2 janvier, en bonne partie très tard dans la soirée. Nous avons même dû envoyer des autos à leur rencontre, sur la route de Bruxelles à Namur, pour les ravitailler en essence.

Pour être justes, disons qu'une fois à l'oeuvre ils firent merveilles.⁽⁷⁵⁾

La presse militaire, quant à elle, n'évoque que très peu l'intervention de l'armée auprès des populations et encore, si elle le fait, c'est pour critiquer l'esprit antimilitariste du peuple belge :

⇒ *Une fois de plus, comme lors de tout sinistre, de tout danger, de toute catastrophe, c'est à l'armée qu'on a fait appel. Une fois de plus, le premier secours qu'on a demandé partout, c'est celui des soldats. Et, une fois de plus, nos soldats ont répondu : présents ! et se sont dévoués avec un courage, une vaillance, une bonté qui ont fait l'admiration et l'émotion de tout le monde.*

Pendant des jours et des nuits, sous la pluie qui faisait rage, enfoncés dans l'eau glacée jusqu'à mi-corps, ou bien conduisant, par des prodiges d'adresse et d'audace, malgré remous et courants sauvages, des barques, des radeaux de fortune, des camions, des charrettes, ils ont sauvé les personnes et les biens en péril, évacué des vieillards et des malades, ravitaillé des sinistrés en détresse.

Il y a tant de gens qui médisent à tout propos et hors de propos, de l'armée et de tous ceux qui y touchent de loin ou de près. Le bel esprit de 1918 a fait place à une ingrate malveillance. Je suis bien sûr qu'il y a beaucoup, parmi ceux au sort desquels nos soldats si courageux viennent de se dévouer admirablement, qui professent les idées fort à la mode du dénigrement systématique de tout appareil militaire.

Feront-ils un examen de conscience ? Reconnaitront-ils loyalement qu'ils éprouvent aujourd'hui une gratitude immense envers ces soldats qui ont acquis, à la noble école du Devoir, qu'est l'Armée, cet esprit de solidarité et d'abnégation que nulle autre institution, nulle autre théorie que la théorie enseignée à la caserne ne pourrait leur inculquer ?⁽⁷⁶⁾

74. AP Jacquemyns
13/01/1926
75. AP Golenvaux
13/01/1926
76. CA 15/01/1926

⇒ En même temps [que l'intervention de l'armée], Jacquemyns nous signale encore dans son intervention à la barre de l'hémicycle que, la gendarmerie fut mise partout à la disposition des bourgmestres, en vue de veiller notamment à l'organisation des secours, d'empêcher les agitations qui pouvaient se produire, et aussi de s'opposer à certaines velléités de pillage des maisons abandonnées, qui avaient commencé à se produire avant que l'usage des barques n'eût été soumis à un contrôle indispensable. [...]

Toutes les administrations communales, lors des visites ultérieures que j'ai faites, m'ont témoigné leur satisfaction au sujet du concours efficace qui leur a été donné par la gendarmerie.⁽⁷⁷⁾

A propos de l'intervention de l'armée, on pouvait lire dans la presse locale les deux articulets suivants.

⇒ Un peu partout on voit des soldats du génie circulant dans l'eau des rues, vêtus de hautes bottes en caoutchouc.

Les barquettes en fer de l'armée sont également en service.

On en a amené beaucoup d'Anvers par traction automobile.⁽⁷⁸⁾

⇒ Jendi soir, un détachement de troupes d'Anvers — 282 hommes du génie et un bataillon de pontonniers, commandés par le colonel Pauloux — a collaboré au sauvetage des sinistrés namurois.⁽⁷⁹⁾

sent s'intéresser au sort des nombreuses victimes de l'épouvantable fléau, qui vient de ravager notre région. Elle donne rendez-vous, samedi soir, à 20h., au Foyer du Théâtre, à tous ceux qui veulent contribuer au soulagement de tant de misère.

L'urgence d'agir, d'une part, et le bon accueil que la destination à donner à la recette devait rencontrer, d'autre part, ne pouvaient permettre à une telle association la moindre négligence dans l'élaboration du programme de cette soirée. Fidèle à ses traditions, elle a tenu à offrir à nos concitoyens une récréation artistique du meilleur goût. Faire ici encore l'éloge des aimables artistes qui ont répondu à son appel serait porter atteinte à leur générosité. Ce sont : les chœurs russes de l'Institut St-Georges, sous la direction de M. Pardigon, ex-capitaine de l'armée impériale, chef d'orchestre à l'Académie militaire de Moscou; Mmes Brumagnes, professeur de chant aux Académies de Namur et Dinant; Lecocq-Remusat, harpiste, premier prix du Conservatoire de Paris, et Guyot, pianiste, premier prix du Conservatoire royal de Bruxelles; MM. Turc, premier prix du Conservatoire royal de Bruxelles et Prix Van Cutsem; Léger, premier ténor du Théâtre royal de Namur; Mohimont, violoniste, premier prix avec distinction du Conservatoire royal de Bruxelles, et Lauze, ténor du Théâtre royal de Namur; enfin, tout à fait exceptionnellement, l'excellente symphonie du 13^e de ligne, sous la direction du lieutenant Cornez, que les exigences d'ordre militaire ne nous avaient plus permis d'applaudir depuis longtemps. La soirée se terminera par une sauterie. (sic)

Cartes en vente chez le lieutenant De Ridder, mess des officiers du 13^e de ligne, tous les jours, de 10 à 12 h. Prix unique : 10 francs. Il ne sera pas vendu de cartes à l'entrée.⁽⁸⁰⁾

77. AP Jacquemyns
13/01/1926
78. VA 01/02/01/1926
79. VA 01/02/01/1926
80. VA 20/01/1926
81. AP Jacquemyns
12/01/1926

UNE SOIRÉE DE BIENFAISANCE
À L'AMICALE DES OFFICIERS

⇒ Depuis qu'elle existe, l'Amicale des Officiers de la Guerre est à cœur, chaque fois que l'occasion s'en présente, de mettre son activité en service des belles causes. Rien d'étonnant donc à la voir à pré-

UN PEU DE RÉCONFORT

Outre le rôle qui leur est habituellement dévolu, les « grands » de notre pays se doivent aussi de réconforter les populations sinistrées, victimes des inondations. C'est ainsi que les Namurois ont accueilli les souverains, quelques députés, sénateurs et ministres ainsi que Monseigneur Heylen.

LA VISITE ROYALE DU 4 JANVIER 1926

⇒ Dès le début de la crue, le roi Albert et la reine Elisabeth, éprouvèrent le besoin de visiter sans délai les régions les plus éprouvées. Ils se rendirent le samedi 2 janvier à Liège, Seraing, Jemeppe et Tilleur; le lundi 4 janvier à Namur, d'où ils visitèrent Jambes et Di-

nant; le jeudi 7, dans la région de la basse Dendre, vers Termonde, de la Durme, autour de Lokeren, et de la Nèthe, en amont de Lierre. Nul n'ignore que Sa Majesté la Reine, retenue le 2 janvier par l'état de sa santé, voulut malgré tout prendre part à ces deux dernières visites.⁽⁸¹⁾

L'arrivée des souverains à Namur

⇒ Le Roi et la Reine, partis ce matin en auto de Laeken, sont arrivés à Saint-Servais, à 10 heures.

Les y attendaient, place d'Hastedon : le baron de Gaiffier d'Hestroy, gouverneur; le bourgmestre, Colenckaes; le général Mertens, gouverneur de la place

de Namur ; le baron Fallon, commissaire d'arrondissement.

Sur les trottoirs, de nombreux curieux, prévenus de la visite royale, attendaient également les Souverains.

A 10 heures juste, deux autos débouchent de la route de Gembloux.

La première voiture s'arrête ; elle contient les Souverains. Des acclamations retentissent. On crie : « Vive le Roi ! Vive la Reine ! ».

Le Roi porte la petite tenue de lieutenant général ; la Reine, une sobre toilette grise bordée de fourrures.

Dans une auto suivant la voiture royale avaient pris place M. Dejaridin et M. le baron Rolin-Jacquemyn, ministre de l'intérieur.

M. le Gouverneur s'approche et offre une gerbe de fleurs à la Reine. Au nom de la population namuroise, il souhaite la bienvenue aux Souverains.

Immédiatement après ces brefs souhaits de bienvenue, M. Golenvaux prend place dans l'auto royale, puis, précédé de l'auto de M. le Gouverneur, le convoi se remet en marche.

Par la rue de Bruxelles, on se rend au domicile de M. de Gaiffier, rue de Fer. Un nombreux public est massé là et pousse des acclamations. Les Souverains ne descendant pas de voiture.

La visite royale à Jambes

Quelques minutes après, les autos se remettent en marche dans la direction de Jambes, par la rue de l'Ange, place Kegeljan, boulevard Ad Aquam, le pont de Jambes.

Au bout du pont, M. le bourgmestre Fichet est présenté au Roi. Le Souverain, très ému, dit au bourgmestre qu'il compatit vivement au malheur qui s'est abattu sur la population.

On voit poindre une larme dans les yeux de la Reine.

Le Roi tient, malgré le peu de temps dont on dispose, à se rendre dans les quartiers les plus éprouvés et les plus éloignés.

Nous sommes venus, pour voir, déclare Sa Majesté.

A peine M. le bourgmestre Fichet, le chapeau en main, a-t-il entrepris le récit sommaire des événements que le Roi, lui touchant le bras, dit :

- Couvrez-vous, M. le bourgmestre.

Puis il invita celui-ci à monter dans sa voiture. Place Communale, on mit pied à terre. Beaucoup de personnes rassemblées, s'y trouvent. Elles acclament les Souverains, qui pénètrent dans la rue d'Enhaive. Il se passe alors des scènes de touchante simplicité. Le Roi s'arrête devant des maisons.

- Entrez donc, disent des femmes.

Et le Roi, faisant passer devant lui la Reine, entre dans les pauvres demeures délabrées. Tous deux par-

lent simplement, regardent les meubles disjointes, s'apitoient sur le sort des sinistrés, se renseignent sur les désastres des cultures maraîchères. Ils serrent les mains des ouvriers.

- Oh ! Sire, dit l'un d'eux, mes mains sont trop sales. . .

- Cela ne fait rien, dit le Roi.

Et, charmante, Elisabeth pose elle aussi sa petite main dans la main trop sale.

Le Roi aime à se renseigner sur tout.

- Avez-vous été prévenus ? demande-t-il.

- Oui, Sire, mais jamais on n'aurait cru à une pareille affaire.

M. Georges Lambillon est sur son seuil avec sa femme et ses enfants. Les Souverains leur adressent des paroles aimables. La Reine caresse les enfants. Mais voilà qu'on présente Calixte Moreau - l'homme le plus dévoué de la commune - qui, pour aider les sinistrés, accomplit des prodiges d'héroïsme et d'agilité. Il est félicité longuement.

M. Jonet-Philippart, un coteli, se trouve sur le pas de sa porte, une bêche à la main. Le Roi l'interpelle et lui parle de son jardin.

Voici la maison de la famille Paulet. Il y a là une troupe d'enfants qui accourt vers la Reine. Elle se penche et les embrasse.

Devant ce genre de bonté, on se sent ému et les gens, qui sont nombreux, s'inclinent, pleins de respect. On ne pense pas à pousser des vivats ; c'est un sentiment presque religieux qui étreint les coeurs.

La rue d'Enhaive est barrée par l'eau, elle couvre encore au loin la campagne. Calixte Moreaux amène une périssoire. Sans hésitation, la Reine y monte et s'assied dans le fond. Le Roi la suit. Moreau et des soldats du génie poussent la frêle barquette.

Plongés à mi-jambe dans l'eau, des photographes croquent la scène.

La « périssoire royale » longe les maisons en suivant la rue pour atteindre un bachot de fer immobile à cinquante mètres de là. Mais quelqu'un, par dessus une grille, tend un coussin. La Reine sourit, accepte l'offre.

D'un seuil élevé de quelques centimètres de la surface de l'eau, un homme demande :

- Qui est-ce tous ces gens ?

- C'est le Roi et la Reine.

- Le... ? Eh ! Marie, viens donc vite ! la Reine et le Roi sont dans la rue. . .

Le bachot de fer des pontonniers a reçu les Souverains, le bourgmestre de Jambes, le major Collot, l'aide de camp du Roi. Les rames frappent l'eau. Le bateau s'éloigne et disparaît. Les Souverains ont voulu aller voir jusqu'au bout et y porter le réconfort de leur présence.

Au bout d'un grand quart d'heure, les barques reviennent. À peine le Roi et la Reine en sont-ils descendus qu'on leur présente de vaillants sauveteurs : le sous-officier Vandenberghe, du génie de Burgh (Anvers), Doguldre, Defoin — qui est resté quatre jours dans l'eau.

*En servant la main au sous-officier, la Reine dit :
- Vous avez bien peu dormi depuis que vous êtes ici...
Puis, elle adresse quelques paroles à Ernest Alardot, dont la maison sort à peine de l'eau...*

Pour avoir été si gentiment embrasés par la Reine, les enfants Paulet veulent donner des fleurs à la Souveraine. Ils n'ont pu trouver qu'une toute petite branche de « yrimula » marve. Une fillette la donne simplement et la Reine prend cette petite fleur qu'elle n'abandonnera pas de tout le temps de sa visite chez nous.

Notre excellent ami, M. De Winter qui donna, pour secourir les inondés un fameux « coup de main » devait avoir, avec un de ses amis, un bel honneur.

La Reine suivait le trottoir de droite allant vers la place communale. Elle passait en face de la maison Guiot. Or, sur la porte de cette maison, se tenait Mme Guiot, avec, sur les bras, deux petites filles jumelles auxquelles la Reine avait, naguère, envoyé deux layettes. La Reine s'arrêta, elle voulait embrasser ses petites protégées. Mais la rue était pleine d'eau. Retourner en arrière était long. À l'arrière, se trouvaient MM. Dewinter et Fichet. La Reine se tourna vers eux, qui unirent leurs mains, en firent un support où s'assit Elisabeth de Belgique.

Ainsi elle franchit la rue et alla caresser les deux petites filles.

Les Souverains s'arrêtèrent, encore, chez les marchands Lombeau. Ceux-ci occupent leur maison depuis 1850. Ils en sont donc à leur troisième grande inondation. À la place d'honneur, deux beaux portraits de Léopold I^{er} et de la première Reine n'ont pas bougé depuis 75 ans. Jamais les inondations n'ont atteint leurs cadres.

Le Roi et la Reine s'entretinrent longuement avec M. et Mme Lombeau.

Devant l'hôtel de ville, une foule énorme est massée. Comme une traînée de poudre, la nouvelle de la visite royale s'est répandue. Tout Jambes est là.

Une ovation formidable s'élève. Il est 11 h 35.

Les autos quittent la place communale et vont par les rues de Dave et Vauban. Mais un arrêt nouveau a lieu auprès du pont.

Là, se trouve une nombreuse foule et, parmi elle, les mariniers qui se sont admirablement conduits. Ils sont présentés par M. Lambin aux Souverains. Ceux-ci félicitent très vivement les courageux bateliers et aussi les officiers et soldats du génie.

Soudain, on voit le Roi et la Reine descendre à pied vers le boulevard de la Meuse.

- Où vont-ils ? se demande-t-on.

Tout simplement accomplir un de ces actes de charité profonde, celle du cœur, dont ils sont coutumiers. Une pauvre femme sinistrée, Mme Joseph Gilson, vint prier le Roi de venir voir le désastre causé par l'eau dans sa petite habitation. Le Roi et la Reine allèrent donc, par des chemins impossibles, au n°25 du boulevard de la Meuse, visiter le ménage dans sa lamentable demeure, où tout a été anéanti ou rendu inutilisable.

Pour aller dans ce pauvre petit immeuble du boulevard de la Meuse, Leurs Majestés ont dû passer par les jardins de plusieurs maisons, notamment celles de M. Gérardin et de M. Moest.

La petite boutique de Mme Gilson est toute dévastée; plus rien ne subsiste de ce qui était son gagne-pain. Son désespoir est navrant.

Leurs Majestés, émues au-delà de ce qu'elles veulent le paraître, prodiguent leurs consolations et prennent note de l'adresse de la sinistrée.

Puis Leurs Majestés remontent le boulevard de la Meuse, saluées par les acclamations de la foule.

La visite des quartiers du centre de Namur

Il est midi quand les voitures franchissent à nouveau le pont de Jambes. Elles s'arrêtent sur la place Kegeljan.

Accompagnés de M. Golevvaux, les Souverains contemplent la place Saint-Hilaire, s'arrêtent sur le pont de Sambre, se font expliquer les dates marquées à « l'échelle des inondations » attachée au mur du Musée, s'arrêtent devant la rue des Bouchers puis, suivis d'une foule énorme, pénètrent dans la rue des Brasseurs.

C'est, à chaque pas, des scènes typiques. La remuante population fait à nos Souverains de multiples ovations. La Reine caresse les enfants, témoigne sa sympathie aux mères. Le Roi serre toutes les mains. Il y a chez tous ces braves gens du peuple comme une fièvre d'enthousiasme. Bien des fois, un officier de la suite royale doit rappeler à la Reine que le temps passe vite... car elle s'attarde à parler aux femmes de la rue.

Au passage, le Roi a une conversation avec Mlle Castreman, conseillère communale.

On entend les gens qui disent :

- Comme la Reine est bonne !

- Et simple donc !

- On n'est pas gêné quand elle vous parle...

En face du n° 129, la rue des Brasseurs est encore bloquée par l'eau. Les Souverains pénètrent dans la dernière maison accessible. On dit que là une bonne vieille eut un mot charmant adressé au Roi, qu'elle tirait par le bras :

- Vinos voïe, monsieur; comme dji sus' t'arindjie !

Toujours accompagnés de la foule compacte, les Souverains suivent la rue de la Halle, la rue du Four; où ils sont accueillis avec enthousiasme. Par la rue du Bailli, ils gagnent la place d'Armes. A nouveau, le public, toujours plus dense, acclame à perdre haleine. Ce public est tellement nombreux qu'on avance avec peine vers la place Lilon, où la plupart des conseillers communaux sont présentés aux Souverains. Déjà leur ont été présentés MM. Rhodius et Verniory.

Le Roi et la Reine s'embarquent en face de la rue Emile Curvelier, sous le feu concentrique des appareils photographiques et cinématographiques. La barque qui les transporte traverse la place Lilon, suit la rue Saint-Nicolas et aborde rue du Luxembourg. Sur tout le parcours, des acclamations, qui se perçoivent au loin, montent des fenêtres où les gens s'écrasent et agitent tout ce qu'ils peuvent, drapeaux et mouchoirs.

A midi et demi, on s'achemine vers la plaine Saint-Nicolas. Devant l'École des Cadets, le Roi se fait présenter le capitaine Trieste, qui le salue au passage. La plaine est un immense lac. Au bout de ce lac, se trouve l'hôpital Crœvil, où quelques malades ont dû rester avec des religieuses. Le Roi et la Reine ont voulu aller jusque là aussi. Ils montent dans un bachot de fer qui s'en va le long des Champs-Élysées. Bientôt la barque disparaît derrière le pigeon d'une maison lointaine. Et l'on voit, les uns après les autres, surgir aux façades qui surplombent l'eau, des drapeaux tricolores...

Il est 13 h 1/2 quand la barque revient. Entre les mains de la Reine, il y a des fleurs, mais des fleurs artificielles. On n'aurait pu en trouver d'autres à lui offrir dans ce quartier où règne encore comme une torpeur de mort. Aux vœux qui les accueillent, les Souverains répondent, mais il y a, sur leur visage, le reflet d'une grande tristesse.

Après avoir déjeuné chez M. le Gouverneur; s'être arrêté à l'hôtel de ville de Namur; le Roi et la Reine sont partis pour Dinant par train spécial, vers 2 heures.⁽⁸²⁾

Après la visite des Souverains, on pouvait lire dans la presse, les deux articulets suivants sous le titre « Instantané ».

« On en parlera longtemps
sous la chaume... »

⇒ Admettons qu'il y a peu de chaume dans les rues des Brasseurs, du Four, Saint-Nicolas et autres; mais il y a des coeurs simples et bons.

Dans ces coeurs, le souvenir du passage du Roi et de la Reine restera gravé profondément.

Au coin de la rue, un groupe cause des Souverains.

- Oh! ! i m'a causé è il a moussi el maujonne. Li vène a rabressi les èfants ! Qu'ès dis-se ?

Et dans ce « qu'ès dis-se », il y a tout ce que le coeur d'un être humain peut mettre d'admiration et de reconnaissance.⁽⁸³⁾

Les rois !

⇒ C'est aujourd'hui leur fête. En ce temps-là, le pauvre Enfant Jésus était couché sur la paille. Et les Rois, qui étaient bons, vinrent vers lui, attirés par sa pauvreté.

Nous venons de voir notre Roi et notre Reine, coeurs faits de bonté, visiter notre détresse et se pencher, eux aussi, sur la pauvreté des humbles et des enfants malheureux...⁽⁸⁴⁾

LA VISITES DE MINISTRES...

⇒ Hier vendredi, à 2 h après-midi, le Général Kestens, ministre de la défense nationale, est arrivé à Namur en compagnie du Colonel Crouquet, son chef de cabinet, et du Colonel Bradoux, du génie, chargé de la direction des services des secours et de ravitaillement. Ils ont parcouru la ville avec M. le Bourgmestre et le major Lamy.

Ce matin, le comte de Liedekerke, ministre des affaires économiques, délégué par le premier ministre souffrant, accompagné des membres de son personnel, est lui aussi arrivé en ville.

M. Le Bourgmestre les a conduits dans les quartiers sinistrés.⁽⁸⁵⁾

DE DÉPUTÉS ET SÉNATEURS...

Arrivée en gare de Jambes...

⇒ Jambes et Namur ont reçu la visite, vendredi après-midi, d'un groupe de sénateurs et de députés venus, sous la conduite de M. Brune, président de la Chambre, se rendre compte des dégâts causés par les récentes inondations. Les parlementaires ont débarqué à Jambes à 14 h 18 venant de Dinant.

La visite de Jambes

Piloté par MM. Fichet, Golevvaux et de Montpellier, tout le groupe, en sortant de la gare, se rend d'abord avenue des Acacias, au domicile de M. Lambin, où les traces de l'inondation sont encore très visi-

82. VA 03-04/01/1926
& VA 05/01/1926
83. VA 08/01/1926
84. VA 06/01/1926
85. VA 01-02/01/1926

bles. On explique aux visiteurs comment la Meuse, qui avait repris son ancien cours, est venue, avec la violence d'un torrent déchaîné, s'engouffrer dans le hall d'entrée, refermant les deux battants de la porte et puis, les arrachant. Dans les maisons, les tapisseries, à un mètre cinquante du sol, sont détériorées ; planchers et pavements sont déboîtés.

Rue d'Enhaïve, où l'on se rend ensuite, M. Fichet donne des explications sur la façon dont l'inondation s'est produite. Il y eut là deux mètres trente d'eau. On pénètre dans la maison de Mme Georges Latou; maraîchère. Celle-ci montre, dans la petite pièce de derrière, la ligne qui marque sur le mur le niveau atteint par l'eau. Cette ligne est à 30 centimètres du plafond. On revient ensuite avenue des Acacias. On s'arrête un moment à l'entrée de la rue de Daze, où se donna le plus fort coup d'eau. Au pont de Jambes, la délégation s'arrête un peu plus longuement. Les parlementaires peuvent constater les affaissements de terrain et les dégâts occasionnés à la chaussée. On fait remarquer que les piles du pont constituent un sérieux obstacle à l'écoulement des eaux en période de crue. D'autre part, il y faut considérer à cet endroit la grande largeur du fleuve, élément de nature à neutraliser les conséquences de l'obstacle constitué par les piles.

La visite de Namur

Cela étant noté, les parlementaires montent en auto, pour la visite de Namur. Après une brève station devant l'hospice Saint-Gilles, on gagne le pont de Sambre. Devant le Musée archéologique, les visiteurs prennent intérêt à regarder l'échelle qui marque les niveaux des inondations successives dont Namur a pâti.

M. Golenvaux donne ensuite des explications sur le déplacement de l'écluse de la Sambre, qu'il s'agit d'effectuer. Cette écluse, située trop au centre de la ville, dans un endroit trop resserré, doit être reportée en amont de la rivière. Ce travail présentera les avantages suivants : approfondissement du lit de la Sambre d'environ deux mètres, dans toute la traversée de la ville, et rectification des rives. L'effet de bien des inondations sera par le fait notablement atténué. Autre conséquence d'ordre hygiénique : l'abaissement du niveau des eaux souterraines et l'assainissement de la rue des Brasseurs, des alentours et du quartier de l'Arsenal. Un réseau d'égouts, presque inexistant actuellement, pourra être ainsi créé. Le nouveau barrage sera établi à hauteur de l'ancienne passerelle qui donnait accès à la rue Henri Lemaître. La passerelle sera reconstruite sur le barrage.

Autre conséquence encore : les bateaux de 600 tonnes pourront remonter la Sambre jusque Charleroi.

Ces explications données, la caravane des autos se remet en marche et parcourt, l'une après l'autre, toutes les rues de Namur qui furent sous l'eau : rues des Bouchers, bas de la Place, de Gravière, place Lilou, rue Saint-Nicolas, rue J.-B. Brabant, rue d'Harscamp, etc.

Devant le confluent, nouvelle halte.

Ensuite, on se rend à la plaine Saint-Nicolas. Puis, par la Grand'Place, la rue des Brasseurs, le boulevard Fièvre-Orban, on arrive au pont d'Omalius.

MM. Golenvaux et Falmagne donnent de nouveau des explications sur la nature des travaux qu'il y a lieu, ici encore, d'effectuer : plan du nouveau quartier des Bas-Prés, à créer, avec mur de soutènement construit en prévision des inondations.

La visite des parlementaires se termine ici.

Ces messieurs remontent en voiture et ils sont conduits directement à la gare, où ils reprennent le train pour Bruxelles, à 16 heures.⁽⁸⁶⁾

Liste des présents lors de la visite par les sénateurs et députés des quartiers sinistrés

Attendaient, sur le quai de la gare de Jambes : M. Falmagne, échevin de Namur ; Fichet, bourgmestre de Jambes ; Ronvaux, sénateur ; Gris et Bologne, députés.

Étaient dans le train : M. Brunet, président de la Chambre ; les sénateurs et députés de Namur-Dinant : MM. De Mévius, d'Huart, Hicquet, Golenvaux, de Montpellier, Albéric et Édouard de Pierpont ; MM. Brassine, Raemdonck, de Sélvs-Longchamps, Maillen, Van Belle, Blavier, Carlier, Fieullen ; MM. Van Wetter, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Caulier, ingénieur, et des fonctionnaires des services techniques.⁽⁸⁷⁾

ET DE MONSIEUR HEYLEN.

⇒ Grand émoi ces vendredi et samedi matin, rues Saint-Nicolas, des Brasseurs, des Moulins, Fimal, Bas-de-la-Place ; bref, tous les quartiers qui connurent la grande furie des eaux et qui, surtout, connaissent l'épouvante du désastre ; d'un fond de commerce — tout le patrimoine — perdu ; du modeste mobilier anéanti ; du linge emporté, du chômage forcé...

D'une porte à l'autre, la rumeur se répandait : « C'est Monsieur qui vient voir les sinistrés ». Quel accueil ! Quelle émotion ! C'est avec des larmes que ces pauvres gens voyaient le grand évêque de Namur entrer dans leur boutique ou dans leur maison ; ils racontaient leurs angoisses et leurs souffrances comme au Bon Dieu ; non pas qu'ils escomptaient recevoir de l'évê-

86. VA 23-24/01/1926

87. D'après VA 23-24/01/1926

que d'importants secours ; non, mais le mot qui réconforte, la bénédiction qui encourage, la force d'accepter le désastre et de « recommencer » la vie.

« Ah ! Monseigneur, quelle affaire de voir notre évêque parmi les « petites gens » sinistrés !... ». « Merci, Monsieur l'Évêque, de venir chez nous ! »

Et Monseigneur de les écouter tous, dans tous les détails, de s'intéresser à leurs moyens d'existence, de bénir les enfants, d'encourager à « reprendre ».

S'arrêtant à l'écluse, Monseigneur félicita chaleureusement le chef éclusier Cluson, qui raconta quels efforts il a fallu déployer pour protéger les bateaux quand une partie de l'écluse fut emportée. Les ouvriers s'étaient groupés familièrement autour de leur évêque, pendant que l'éclusier et le directeur adjoint des Ponts et Chaussées

fournissaient des explications...

Visite intime, discrète, particulière à chacun, mais visite paternelle surtout, remplie de la sincérité du dévouement et de la force surnaturelle que répand le successeur des apôtres.

« I gna pon di pareil évêque null' pô », disaient en patois certains bons vieux... « On n'a jamais veü ça », disaient d'autres. M. le chanoine Demanet et MM. les curés des paroisses sinistrées, qui accompagnaient Monseigneur, racontaient des scènes émouvantes entre l'évêque et les sinistrés.

L'éminent prélat est rentré à l'évêché dans un costume peu protocolaire et portant des traces de chaux et de boue, mais il était charmé d'avoir réconforté ses citoyens éprouvés.⁽⁸⁸⁾

Jambes est une des communes mosanes qui, dans la région namuroise, fut la plus touchée par les inondations.

L'INONDATION À JAMBES

⇒ Nous avons rencontré M. Fichet, bourgmestre de Jambes, et nous avons recueilli de sa bouche le récit des événements en cette commune. Voici ce récit :

« Mercredi soir, nous étions, vers 11 heures 1/2, au bout de la rue de Dave; l'eau montait alors par les campagnes ; nous nous sommes alors rendus à la centrale électrique, qui pouvait encore tourner à ce moment ; elle ne s'arrêta qu'après 2 heures du matin.

Pendant la nuit, l'eau monta irrésistiblement. On tambourina aux portes pour réveiller les habitants ; certains malheureux avaient le sommeil trop dur et ils furent surpris par l'eau.

Le jeudi vers 5 heures du matin, l'eau était arrivée jusque dans la rue Mazy, et elle baignait aussi le pied du pont du Luxembourg.

Jambes était, dès lors, isolé de Namur ; l'eau sortait de la rue Tilleux, pour se précipiter vers l'avenue des Acacias, où l'eau atteignait déjà cinquante centimètres.

Par la rue de Dave, la Meuse reprenant la ligne droite, s'élançait en bonillons impétueux vers la rue d'Enhaïve; en face de celle-ci, la demeure de la famille Lambin eut fort à souffrir ; la porte cochère céda sous la violence du courant, qui chassait l'eau du jardin vers la rue; les vitres des fenêtres éclatèrent et l'eau en jaillissait comme d'immenses vannes. Il en fut de même à la maison Bonamis.

Le ravitaillement des sinistrés commença immédiatement avec les moyens de fortune dont nous dis-

posions ; on hissa comme on put une barque qui était en Meuse devant chez moi et les bannettes du Club Nautique furent mises à contribution ; on porta ainsi du pain comme on put un peu partout, mais en bien des endroits, la violence du courant rendit cette besogne extrêmement pénible, voire même impossible, avec le matériel léger dont on disposait.

Toute la journée du jeudi, le ravitaillement fut assuré par les barques des particuliers et de plaisance.

Le vendredi, le service de ravitaillement fut rendu beaucoup plus commode, car l'on disposait alors des chariots de l'armée et les eaux commençaient à descendre.

Samedi, le service était tout à fait organisé, le génie étant arrivé d'Anvers avec des barques ; l'Union Civique nous envoyait également des volontaires, mais déjà les eaux baissaient et le danger perdait son imminence tragique.

Mais ce qui fut le plus pénible pour moi, c'est d'avoir été coupé de toutes nouvelles, car tous les téléphones de la rue Mazy ne fonctionnèrent plus dès le 31 au matin. »

Nous posons encore quelques questions au bourgmestre :

- Le ravitaillement arriva-t-il à temps ?

- En général, oui. Mais quelques-uns ont eu à souffrir soit qu'ils fussent trop isolés, comme à la « Tête du Pré », soit que la violence des eaux rendit l'accès trop périlleux, comme à l'entrée de la rue d'Enhaïve. Le pain arriva très vite, mais la distribution du lait pour les enfants fut plus difficile à organiser.

- Avez-vous des accidents à déplorer ?

- Jusqu'à présent, on ne signale que des dégâts généraux, mais ils sont immenses ; la voirie a eu fortement à souffrir; des trous profonds se sont creusés

et cela a rendu le ravitaillement fort dangereux.

- Avez-vous des dévouements à signaler ?

- Beaucoup, mais je crains d'en oublier; si je vous cite des noms.

Avant tout, Calixte Moreau, qui fut héroïque, et Léopold Puissant, qui ravitaillèrent en petits bateaux; François Renard, qui fit de même; Dumortier, un militaire ajusteur du groupe d'artillerie à cheval, qui alla à cheval ravitailler en lait les enfants du major Hellin, malgré le dangereux courant; Arnold Gobain, le passeur actuel, qui travailla vers la Basse-Enhaive; le sergent Palate, du 3^e Génie, qui ravitailla la rue des Cotelis; plusieurs bateliers et les soldats du génie; d'ailleurs, ils avaient un bel exemple, celui de leur commandant Léonard et du lieutenant Moreau; M. Léon Parent, qui ravitailla en pétrole, et bien d'autres encore, que j'aimerais à signaler ultérieurement.

Le commissaire adjoint Henmin organisa le ravitaillement du lait. Puis l'équipe de Eloy, Hoop, Denis, Galloit, Van de Walle et Dessambre, de la rue des Cotelis; puis je tiens à citer le major Collot, qui organisa les services du génie.

Une manifestation absolument déplacée fut celle à laquelle se livra le personnel du remorqueur Resnova III. Le 31, à minuit, ils crurent plaisant de faire marcher leur sirène, en guise de réveil; ils sifflèrent ainsi pendant trois longues minutes.

Les bateliers et les riverains crurent à un sinistre; chacun se disait qu'un bateau s'en allait à la dérive ou qu'un danger nous menaçait immédiatement. Cet acte inconsidéré frisait l'idiotie en de telles circonstances et devrait être sévèrement réprimé.

Parmi les camions de l'armée qui coopéraient au ravitaillement, nous avons remarqué celui conduit par le sous-officier Georges Boreux et le caporal clairon Alexandre Cousin, du 13^e de Ligne; grâce à eux, les rues Mazy et des Cotelis ont eu du pain en abondance.

Nous devons aussi signaler la conduite digne d'éloges du soldat conducteur de cette voiture, Jean Esch (2^e escadron); vers 11 heures, son cheval étant tombé rue du Commerce, il fut lui-même jeté dans l'eau; malgré qu'il fut trempé, il remonta en selle et assura son service jusqu'à la fin de l'après-midi.

Un autre nom à citer, c'est le sous-officier Marcel Georges, qui, depuis le jeudi matin, organisa plus d'un sauvetage dans ces parages.

- Quand pensez-vous avoir de la lumière et de l'eau ?

- La lumière, dans quelques jours; quant à l'eau, je viens de voir le directeur de ce service, qui m'as-

sure qu'il fera l'impossible pour remettre la distribution en marche sans retard.

- Avez-vous quelques remarques d'ordre général à faire ?

- Il est un peu tôt pour en faire; si vous voulez, nous en reparlerons à tête reposée, dans quelques jours, mais je tiens à signaler deux faits qui me révoltent, à savoir la curiosité malsaine d'un tas de gens qui viennent encombrer les services, et puis, il y a les pillards, qui profitent de ces occasions pour exercer leur triste industrie; c'est pour défendre les biens de chacun que j'ai dû recourir à l'armée qui posa des sentinelles en différents points.

- Comme matériel de secours, que pensez-vous être le plus utile ?

- Ah! Pour cela, il faut des bateaux de deux sortes: de légères bannettes, comme celles du Club Nautique, que mania si bien Moreau, l'ancien passeur; et puis, des bateaux plus grands, pour opérer les sauvetages en rue; les bannettes sont les bateaux tout indiqués pour pénétrer dans les jardins et ravitailler ainsi les habitants.

Puis, il y aurait à organiser des moyens de communication plus certains que le téléphone; la T.S.F. aurait pu nous rendre bien des services.

Nous quittons le bourgmestre Fichet sur ces paroles. Il y a pourtant quelque chose qu'il ne nous a pas dit et que nous avons appris plus tard; c'est que M. Fichet est à son poste depuis mercredi, sans prendre de repos, veillant à tout avec calme et pondération.⁽⁸⁹⁾

LA SITUATION À JAMBES, MERCREDI

⇒ Les eaux se sont assez bien retirées.

Hier soir, on pouvait déjà passer en auto dans l'avenue des Acacias et la rue de Darve. A l'heure où nous paraissions, ces rues seront complètement à sec; la rue d'Enhaive est praticable jusqu'à la rue des Carmes; la rue des Cotelis est presque à sec jusqu'à la verrerie. Le quartier de la chapelle d'Enhaive est encore sous l'eau. La rue de Géronsart commence à se dégager.

Le niveau d'eau baisse continuellement. Le tram va jusqu'à la gare. La distribution d'eau fonctionne en partie.⁽⁹⁰⁾

INSTANTANÉ

⇒ C'est sur la place communale à Jambes.

Comme au temps lointain des « ravitaillements », il y a là des gens qui distribuent quelque chose à d'autres gens qui l'emportent.

On met dans des bouteilles du créosote et dans des seaux de la chaux.

*C'est le magasin, en plein air, de la désinfection.
Une dame arrive avec un flacon. Elle le tend au monsieur, qui le remplit de liqueur odorante.
- Vous ferez porter chez moi, n'est-ce pas ?
- Oui, madame, et on mettra avec quatre hommes pour le nettoyage !...⁽⁹¹⁾*

POUR L'AVENIR

⇒ *Un abonné nous écrit :
« Si, à Jambes, on avait alerté la population par des sonneries de clairon (on pouvait faire appel au dévouement des membres de la musique communale), beaucoup de sinistrés qui n'ont rien sauvé auraient pu le faire. Ne pourriez-vous pas faire campagne pour que les bourgmestres des communes susceptibles d'être inondées emploient ce moyen si simple et rapide ? »⁽⁹²⁾*

À JAMBES

⇒ *Parmi les immeubles contre lesquels s'acharnèrent les flots de l'inondation, ceux qui sont situés avenue des Acacias, entre la place communale et la rue du Progrès, ont été particulièrement éprouvés. Les magasins de matériaux de construction de MM. André frères et le chantier de charbon de M. Hermal, ont été ravagés. Chez ce dernier, l'eau a*

creusé un trou énorme dans le sol et y a laissé un amas considérable de gravier et de débris de tous genres. Les établissements Storm-Detillieux ont été traversés par un courant furieux venant en droite ligne de la propriété Bonamy.

Comme nous informons des dégâts subis par cette maison, M. Storm fils nous fait voir les magasins et ateliers ; ceux-ci sont dans un désordre indescriptible, une boue épaisse recouvre toutes les machines-outils ; d'énormes arbres, appartenant au charbon voisin, ont été emportés par le courant et sont venus écraser quantité de machines agricoles. Le hangar aux machines a cédé sous la poussée des eaux et quantité de marchandises y installées sont hors d'usage. Les magasins de poêleries et quincailleries font peine à voir, tout y est rouillé et une bonne partie d'articles sont inutilisables. Bref, c'est dans cette maison un véritable désastre.

Les maisons Lambin et Bonamy ont leur rez-de-chaussée et parc complètement détruits. Il en est de même à la fabrique de tabacs Burniaux et chez tous les commerçants et particuliers de cet endroit.

Jambes est une des communes les plus éprouvées du Namurois.⁽⁹³⁾

Malgré les nombreuses perturbations que connut le chemin de fer pendant les jours de crue, il essaya de remplir au mieux sa mission de service public en apportant toute son aide aux populations sinistrées, que ce soit sous la forme de transport de matériel ou de mise à disposition de son réseau de télécommunication. Anseele, ministre des chemins de fer, de la marine, des postes, des télégraphes et téléphones et de l'aéronautique, lors de son allocution à la chambre, faisait le point sur la situation.

⇒ *C'est le 23 décembre dernier que le chemin de fer se trouva aux prises avec les premières difficultés résultant des inondations. [...]*

Mais c'est pendant la journée du 29 dito que les inondations provoquèrent les premières interruptions de circulation sur le réseau ; [...] Mais la situation ne tarda pas à s'aggraver avec une rapidité foudroyante. En peu de jours, toute circulation était, en effet, interrompue sur les lignes ci-après : ligne de Namur à Liège, ligne de Namur à Charleroi, ligne de Namur à Givet. [...]

En outre, en maints endroits, des affaissements ont

interrompu la circulation des trains. Ailleurs encore, des éboulements de talus ou de remblais ont désorganisé le service. [...]

Pour être complet, il convient de signaler encore : [...] Un affaissement à la sortie de Jambes vers Courrière, qui a nécessité un ralentissement des trains pendant vingt-quatre heures. [...]

Comme bien on pense, une pareille situation devait exercer sur le service une perturbation d'autant plus grande qu'elle se compliquait précisément d'un afflux de transports provenant du report sur la voie ferrée du trafic du Rhin, que les crues avaient rendu impropre à la navigation, et de ce que de nombreux agents de l'administration étaient retenus chez eux bloqués par les eaux.

Au milieu de toutes ces difficultés, la première préoccupation de l'administration fut de ravitailler avec célérité les malheureuses populations atteintes par le fléau et de continuer à alimenter l'industrie. Dès la première heure, elle traça dans ce but un programme de transport qui permit de réaliser avec rapidité l'acheminement des expéditions de vivres au départ, notamment de Bruxelles et d'Anvers vers les centres inondés. Par tous les moyens, elle s'informa des besoins immédiats des populations et de

LA CRUE ET LE CHEMIN DE FER

91. VA 09-10/01/1926
92. VA 14/01/1926
93. VA 13/01/1926

l'industrie et elle prescrivait, par voie télégraphique et téléphonique, toutes les mesures propres à accélérer l'arrivée à destination des transports. Elle fit donner la priorité dans l'acheminement aux envois spécialement attendus et elle intervint, à cette fin, auprès de tous les organismes susceptibles de l'aider dans sa tâche. Ordre fut donné de considérer les trains de la route, qui étaient mis en marche pour la réfection des lignes inondées, comme trains de secours et de leur donner le pas sur les autres convois.

Partout où il fut possible on créa des services de navettes destinés à maintenir ou à créer des communications avec les points inondés. [...]

Comme autre mesure qui rendit les plus grands services à la population, [...], il faut citer aussi l'utilisation intensive du réseau téléphonique du chemin de fer, ce qui contribua à parer à la mise hors service du réseau de l'administration des téléphones.

Ne ménageant ni son temps ni son dévouement, bien qu'il ne disposât, dans certains cas, que d'une partie de ses installations téléphoniques, le personnel s'employa à transmettre, par les fils affectés aux messages relatifs à la marche des trains, toutes les communications susceptibles de faciliter le ravitaillement des points particulièrement éprouvés et son intervention dans ce domaine fut des plus efficaces et des plus précieuses. [...]

Dans les circonstances difficiles que l'on vient de traverser, la conduite du personnel, à tous les degrés de la hiérarchie, fut digne de tous les éloges et il y a lieu de lui rendre l'hommage qu'il mérite. Sur la brèche à toutes les heures du jour et de la nuit, il fit preuve du plus grand dévouement, d'une activité incessante et de l'initiative la plus éclairée. De bon coeur, il accepta tous les sacrifices qui lui furent demandés et c'est avec empressement qu'il assumait les charges nouvelles qu'on lui imposait, heureux de pouvoir s'associer à l'élan de solidarité qui se manifestait dans tout le pays à l'égard des sinistrés.

D'office et sur-le-champ, il recourut aux mesures qui s'imposaient et il contribua par son dévouement, son ardeur au travail, son esprit d'abnégation et sa promptitude dans la réalisation des ordres reçus, à l'exécution rapide et heureuse de toutes les mesures édictées par l'administration pour faire face aux événements.

Tous les fonctionnaires et agents ont rivalisé de zèle, de dévouement, d'endurance et de courage.

L'attention des services extérieurs a été appelée sur l'opportunité d'accorder une récompense pécuniaire ou honorifique à ceux qui se sont tout particulièrement distingués. [...]

En résumé, malgré toutes les difficultés du moment, l'administration des chemins de fer a fait face à toutes ses obligations, non seulement pour assurer son trafic normal voyageurs et marchandises, mais encore pour suppléer à la mise hors service de la ligne du Nord-Belge de Liège-Namur-Givet, ainsi qu'à la suspension de la navigation sur le Rhin et la Meuse.

Grâce aux dispositions prises dès la première heure pour protéger le railway, la réparation des dommages causés par les inondations ne dépassera pas un million de francs.

Voilà donc tout un programme de travaux et de mesures prises qui montre que non seulement les grands chefs ont eu la présence d'esprit et l'énergie voulues pour faire face au danger, mais qu'ils ont en même temps témoigné de toute l'intelligence nécessaire pour préparer immédiatement les projets dont l'exécution serait souhaitable.

Dans leur action en présence du danger, ils ont été soutenus intelligemment par tous les travailleurs, tant manuels qu'intellectuels, du département. Fonctionnaires et agents, tous ont rivalisé de zèle, d'endurance et de courage. Aussi, l'attention du service compétent est appelée sur l'opportunité d'accorder des récompenses pécuniaires ou honorifiques à ceux qui se sont si brillamment comportés.

En résumé, messieurs, malgré toutes les difficultés du moment, l'administration du chemin de fer a fait face à toutes ses obligations.⁽⁹⁴⁾

La presse locale, quant à elle, ne manqua pas de donner l'évolution de la situation sur la circulation des trains partant et arrivant à Namur.

LA CIRCULATION DES TRAINS

⇒ *La circulation des trains est complètement interrompue entre Châtelineau et Charleroi.*

Les voyageurs doivent être dirigés vers Junet.

Sur la ligne de Liège, la situation est grave, à Andenne, Amsin et Val-St-Lambert. Le service des trains est supprimé entre Namur et Liège.

La ligne de Givet est complètement interrompue.⁽⁹⁵⁾

La situation s'améliore dès le début janvier...

⇒ *Le service des trains avait été supprimé entre Namur et Dinant. Il l'était presque complètement aussi vers Liège et vers Charleroi. Actuellement, la ligne de Dinant a repris son activité. Dimanche, des trains ont circulé entre Namur et Amsin, vers Liège, et entre Namur et Châtelineau, vers Charleroi. Lundi matin, les trains ne passaient pas en-*

94. AP Anseele
12/01/1996
95. VA 31/12/1925

core entre Chatelineau et Charleroi.⁽⁹⁶⁾

⇒ A partir de 10 heures, ce matin, tous les trains peuvent passer entre Châtelineau et Charleroi.

La circulation est rétablie entre State et Landen.⁽⁹⁷⁾

⇒ Le service normal est repris sur la ligne Namur-Liège.⁽⁹⁸⁾

Le chemin de fer n'hésite pas à mettre ses lignes à la disposition des sinistrés et de ceux qui veulent les aider et demande à la presse de publier ces deux communiqués :

⇒ En suite d'une décision ministérielle, les enfants des régions éprouvées par les inondations qui sont envoyés à Bruxelles et dans les régions non sinistrées en vue d'y être hospitalisés, seront admis au transport gratuit.

Sous le titre « *Dévouements obscurs* », paraissait, dans l'édition du 15 janvier 1926, un article peu flatteur sur les conditions de vie, pendant les inondations, des vieillards hébergés à l'hospice d'Harscamp.

Il allait être suivi immédiatement d'une sévère mise au point de la Commission administrative des hospices et des pensionnaires eux-mêmes.

Le quotidien namurois se justifie en précisant que l'auteur de l'article avait certainement été induit en erreur. Il nous avait affirmé, ajoute encore la rédaction de *Vers l'Avenir*, l'authenticité de ses renseignements et avait dû en prendre la responsabilité.⁽¹⁰¹⁾

Voici, dans son intégralité, l'article qui déclencha la polémique...

⇒ On a, en ces derniers temps, signalé et honoré l'abnégation, le dévouement voire même l'héroïsme de nombreux citoyens, au cours des terribles inondations qui viennent de ravager si cruellement la vallée de la Meuse, en particulier:

C'est très bien et même parfait... mais il est des dévouements et des héroïsme dont on n'a pas ou peu parlé, parce que précisément la modestie bien naturelle de ceux ou de celles qui pendant de longs jours et d'angoissantes nuits, se sont sacrifiés pour leurs semblables, ne leur permettait pas de la crier sur tous les toits.

A l'Hospice d'Harscamp, en effet, où l'eau atteignit plus d'un mètre, couvrant bâtiments et jardins, les six religieuses de la Charité de Namur, qui, à

Les autorisations de transport gratuit seront données par les chefs de station sur les bons délivrés par l'administration communale et signés par le bourgmestre.⁽⁹⁹⁾

⇒ Les colis destinés aux sinistrés et adressés aux autorités communales ainsi qu'aux organismes de secours fonctionnant dans les régions inondées (Liège, Namur, etc.) peuvent être acceptés au transport par toutes voies de l'État sans perception d'aucune taxe.

Pour autant qu'il n'en résulte aucun inconvénient sérieux pour le service, les envois de l'espèce seront acheminés par trains de voyageurs ou par trains de grande vitesse.⁽¹⁰⁰⁾

elles seules, aidées d'un personnel restreint, doivent assurer les soins de 150 pensionnaires, ont été plus qu'admirables.

La Révérende Soeur Marie-Hermine, l'infirmière des dames, a particulièrement mérité l'admiration de tous ceux qui s'intéressent encore, et trop peu hélas, à la si belle institution de Madame la Comtesse d'Harscamp, institution qui, soit dit en passant, ne répond plus, mais plus du tout, aux vœux et à la volonté de la généreuse testatrice.

Aidées du personnel restreint de la maison et de quelques pensionnaires valides, ces six bonnes Soeurs ont, non seulement, mis en sûreté les malades de l'Hospice, mais encore ont sauvé tout ce qui fut possible, des locaux du rez-de-chaussée.

Soeur Marie-Thérèse n'a pris aucun repos en ces jours et nuits de calamité. C'est plus que du dévouement... n'est-ce pas de l'héroïsme ?

Et quel fut le ravitaillement d'Harscamp pendant les inondations ? Deux petits tonnelets de mauvaise eau pour 150 personnes, tous les deux jours, et pour absolument tous les besoins de l'établissement... Et, comble des combles, chaque tonnelet d'eau a été payé 90 frs. (nonante francs) ; où ? à qui ? et pourquoi, s'il vous plaît... ?

Pendant les trois jours, les bonnes Soeurs ont bien dû servir à leurs vieillards, du lapin — ô don généreux — et quel lapin, plus faisandé qu'un faisandé tué de huit jours, à tel point que plusieurs pensionnaires ont été malades.

Il y a place là-bas aussi, non seulement pour la charité chrétienne, mais encore et surtout, pour la philanthropie officielle. Si tous les Belges sont égaux

UN INCIDENT À L'HOSPICE D'HARSCAMP

- 96. VA 03-04/01/1926
- 97. VA 03-04/01/1926
- 98. VA 07/01/1926
- 99. VA 15/01/1926
- 100. VA 15/01/1926
- 101. VA 15/01/1926

devant la loi — ce dont il est permis de douter de nos jours — il est logique et équitable qu'ils le soient aussi dans le malheur; à quelque classe, situation ou religion qu'ils appartiennent, surtout qu'il semble que ceux qui ont la mission et la charge d'exécuter depuis sa mort, la volonté de la fondatrice d'Harscamp, ont manqué en ces tristes événements, si pas de prévoyance, tout au moins de sollicitude vis-à-vis de ceux et de celles dont la pénible vieillesse leur est confiée.⁽¹⁰²⁾

LA RÉPONSE DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES...

⇒ L'Hospice d'Harscamp a été ravitaillé chaque jour, comme en temps normal. La barque de l'armée y a transporté chaque jour du lait frais, de la viande et tout ce qui était nécessaire.

Samedi 2 janvier, M. Ferrard, secrétaire, a obtenu de l'officier qui dirigeait le service du ravitaillement, l'autorisation d'aller à l'établissement avec les vivres : 40 litres de lait, 9 jambons, 10 kilos de café moulu, 10 kilos de cacao, 1 caisse de beurre et 2 tonneaux d'eau, celle-ci fournie par le ravitaillement de la ville.

M. Ferrard a pu parler à la Soeur Supérieure et s'assurer que l'établissement était approvisionné de tout le nécessaire.

L'eau a été fournie gratuitement, comme à toute la population. Un réservoir d'eau potable, se trouvant au grenier de l'établissement, mettait à l'abri de

besoin immédiat.

Aussitôt que la situation l'a permis, nous avons visité l'établissement et nous n'avons recueilli que des témoignages de satisfaction.

Nous connaissons le dévouement perpétuel des Soeurs de la Charité attachées à nos établissements hospitaliers, mais leur modestie ne nous permet pas de dire publiquement combien nous les apprécions.

Nous profiterons de cette occasion pour rendre hommage à tout le personnel de nos établissements : hospice d'Harscamp, hôpital civil, hospice St-Gilles, orphelinats, pour le dévouement qu'il a montré en ces pénibles circonstances.

Le personnel du Secrétariat est resté en permanence au bureau, malgré les difficultés, se tenant journellement en relation avec tous les établissements.⁽¹⁰³⁾

... ET CELLE DES PENSIONNAIRES

⇒ Tous les pensionnaires, hommes et dames, réunis samedi au réfectoire, ont chargé l'un des leurs de protester en leur nom contre l'article paru la veille dans le journal *Vers l'Avenir*, sous le titre : « Dévouements obscurs ». Ils affirment qu'ils n'ont manqué de rien pendant les inondations et que la Commission des Hospices a fait tout son possible pour le ravitaillement de l'établissement. Les traditions édictées par la comtesse d'Harscamp sont parfaitement observées par la Commission des Hospices.

J.G. SAPE⁽¹⁰⁴⁾

LU DANS LA PRESSE...

Nous avons pu relever, dans les éditions du *Vers l'Avenir* publiées durant les jours de crue, de nombreux petits articles à caractère anecdotique pour certains, humoristique pour d'autres ou encore, malheureusement, tragique...

ON DEMANDE DES BOTTES !

⇒ Les particuliers, et spécialement les chasseurs, qui possèdent des bottes imperméables, sont instamment priés de les mettre à la disposition de l'administration communale, à l'hôtel de ville, pour être distribuées selon les besoins. Elles seront restituées ensuite à leur propriétaire.⁽¹⁰⁵⁾

MATÉRIEL DE LA VILLE

⇒ Une partie du matériel de la ville employé à l'occasion des inondations (tonneaux, poutrelles, etc.), n'a pu être récupéré.

L'administration communale serait reconnaissante aux personnes qui pourraient fournir à M. le commissaire de police des renseignements per-

mettant à la ville de rentrer en possession du dit matériel.⁽¹⁰⁶⁾

UN HOMME TOMBE MORT
RUE SAINT-NICOLAS

⇒ Tout le monde connaissait le vieux marchand de crème Bastin Lesuisse qui exerçait son métier place de la Gare. Il habitait dans la rue Saint-Nicolas près de l'église. Sa maison fut totalement inondée. Il rentra chez lui avant-hier. Devant le spectacle qu'il y trouva il fut pris d'un tel désespoir qu'il dit à une dame qui se trouvait là :

- Tenez, j'aime ostant moru...

Et il s'appuya, désolé, contre la muraille de la rue.

Tout à coup, une charrette en passant toucha un réverbère branlant qui s'abattit sur le sol auprès de Bastin.

Au même instant celui-ci s'affaissa. Il était mort...⁽¹⁰⁷⁾

AVIS

⇒ Les parents, que la chose concerne, sont infor-

102. VA 15/01/1926
103. VA 16/01/1926
104. VA 18/01/1926
105. VA 03-04/01/1926
106. VA 13/01/1926
107. VA 07/01/1926

més de ce que, à partir du vendredi 8 de ce mois, les cours des écoles Saint-Nicolas seront donnés, momentanément, pour les garçons à l'école du centre et pour les filles dans les écoles d'Heuvy (filles) et du Rempart.

Pour tous renseignements à ce sujet, les élèves sont priés de vouloir bien s'adresser à leur chef respectif.

Des dispositions sont prises pour que les élèves des dites écoles puissent réintégrer leurs locaux le lundi 18 courant.⁽¹¹⁰⁸⁾

⇒ Récompense est offerte aux personnes qui rapporteront ou signaleront la présence au délégué de la Compagnie Générale des Asphaltes, chez Mme veuve Hardy, à Hun-Annooie, de tambours en fer contenant ou ayant contenu du mazout et fûts pétroliers contenant goudron, asphalte, provenant du chantier d'Yvoir et ayant été emportés par l'inondation.⁽¹¹⁰⁹⁾

SUITE INATTENDUE DE L'INONDATION

⇒ Le 9 janvier, vers 9 h ½ du matin, une dispute surgit, rue de l'Ouvrage, entre la dame M. et ses propriétaires, M. G. et sa femme, au sujet du nettoyage de la cave souillée par les inondations.

Mme M. fut même traitée de « rosse » et reçut quelques petits coups.

Mais les autres nient énergiquement s'être livrés à de pareilles impolitesses.⁽¹¹¹⁰⁾

CHIEN PERDU

⇒ Pendant les inondations, un chien, recueilli par un concitoyen, a été remis aux Petites Soeurs des Pauvres, boulevard de Merckem.

Le propriétaire du chien est prié de l'y réclamer.⁽¹¹¹¹⁾

LES CONSÉQUENCES DES INONDATIONS

⇒ A la Verrerie d'Herbatte à Namur, une partie du personnel a dû cesser le travail, vendredi, par suite de l'éclatement des creusets, conséquence de l'inondation.⁽¹¹¹²⁾

AVIS

⇒ Les séances de la consultation de nourrisson de l'entr'aide féminine suspendues par suite des inondations reprendront sans imprévu, les mardi et mercredi de chaque semaine à 10 heures et le jeudi et vendredi à 14 h 30, place Saint-Aubain, 15.⁽¹¹¹³⁾

OUVROIR DES ÉGLISES PAUVRES

⇒ Par suite des inondations, les réunions de l'Ouvroir des Eglises pauvres ne pourront reprendre que le mercredi 20 janvier.⁽¹¹¹⁴⁾

⇒ Au pensionnat des Soeurs de Sainte-Marie, rue du Président

La rentrée est retardée de quelques jours.⁽¹¹¹⁵⁾

À PROPOS DE CHAUX

⇒ Au Marché Couvert, il y a un dépôt de chaux. Une vingtaine d'hommes enlevaient celle-ci sans en avoir reçu la permission.

L'agent Jacquemart alla les inviter à la remettre où ils l'avaient prise. Parmi eux, Jules S..., seul, ne voulut pas obéir. On lui dressa procès-verbal. Alors le père de Jules menaça l'agent.

- Si tu étais un civil, en deux minutes, je t'aurais descendu !

Mais comme l'agent n'est pas un civil, il ne fut pas descendu.

Mais le père S... s'est vu dresser, lui aussi, procès-verbal.⁽¹¹¹⁶⁾

⇒ Pendant tout un temps, on a vu, sur le toit des bâtiments militaires de Jambes, un mouton vivant apporté là par l'eau. La pauvre bête a fini par disparaître.⁽¹¹¹⁷⁾

⇒ Sur la Meuse, on a vu passer des épaves étranges. On signale même que du bétail mort a été charrié par le courant.⁽¹¹¹⁸⁾

⇒ Les chasseurs d'épaves abondent. Armés de gaffes, de crochets et de piques. Ils pêchent tout ce qu'ils peuvent.⁽¹¹¹⁹⁾

⇒ En ville, on se fait la charité de façon touchante. On passe, à l'aide de ficelles tendues et de cannes à pêche, des pots et... cigarettes.

Des religieuses circulent en barquette dans les quartiers populeux et ouvriers offrant leurs secours aux malades.⁽¹¹²⁰⁾

⇒ Un peu partout on signale de grands dégâts mobiliers. A cause de leur poids, beaucoup de pianos n'avaient pas pu être montés aux étages, on les avait posés sur des tables. Ils ont basculé et sont tombés dans l'eau.

Des murs de jardins ont été renversés sur de longues étendues.

Les rivières ont vu passer, entraînées par le courant, des épaves telles que charrette, bronettes, troncs d'arbres, poutres, armoires, poules et autres volailles.⁽¹¹²¹⁾

⇒ Voici des gens qui ont tout perdu. Dès le premier jour, l'eau les a chassés et leur bien est sans doute anéanti.

C'est malheureux, bien malheureux, dit l'un d'eux.

108. VA 08/01/1926
109. VA 14/01/1926
110. VA 12/01/1926
111. VA 09-10/01/1926
112. VA 16/01/1926
113. VA 03-04/01/1926
114. VA 11/01/1926
115. VA 05/01/1926
116. VA 11/01/1926
117. VA 03-04/01/1926
118. VA 01-02/01/1926
119. VA 01-02/01/1926
120. VA 01-02/01/1926
121. VA 03-04/01/1926

Mais je pense surtout à ceux de Jambes, plus à plaindre, que nous...⁽¹²²⁾

⇒ *Chez madame X., comme chez madame Y., il n'y a plus d'électricité. On a placé, par-ci par-là, des bougies. Il y a, dans les vestibules, un interrupteur qu'on tourne souvent.*

En passant, madame veut éteindre. Elle tourne, tourne l'interrupteur et s'efforce..., en vain, d'éteindre ainsi la bougie!⁽¹²³⁾

CONSEILS AUX CULTIVATEURS

⇒ *Après le retrait des eaux, le désastre apparaît dans toute son ampleur. Il est énorme et les dégâts causés par l'inondation sont incalculables.*

Dans toutes les vallées fluviales de la Wallonie, tant du côté de Mons que dans le Namurois, dans les Ardennes et dans le pays de Liège, les installations agricoles ont été ravagées.

Des milliers de fermes ont été sinistrées; le bétail, quand il n'a pas péri, a souffert des eaux; le matériel agricole a été la plupart du temps, entraîné par les flots et perdu; les denrées sont anéanties en bien

des endroits et avariées en d'autres.

La Ligue Agricole Belge se met à la disposition de tous les cultivateurs sans distinction pour les aider à réparer les dommages subis; les fermiers sont invités à lui faire connaître la nature du sinistre qu'ils ont éprouvé, terres ravagées et mobilier détruit, matériel endommagé ou perdu, cheptel mort, disparu ou malade, denrées avariées ou anéanties, etc...

Un questionnaire relatif à chaque genre de dommage sera dressé pour le remplir, en vue de participer à la répartition des secours alloués par les organismes charitables de Belgique, d'accord avec eux.

Les correspondances doivent être adressées au Bureau d'Etudes techniques et sociales, Ligue Agricole Belge, 8, rue Saint-Aubain, Namur.

Tous les cultivateurs sinistrés sont invités à réclamer d'urgence ce formulaire en spécifiant la nature des dégâts qu'ils ont subis.⁽¹²⁴⁾

LES BRAVES

Après les premiers jours crue, les éditions du *Vers l'Avenir* présentaient des listes de noms de personnes méritant une reconnaissance pour leurs faits et actes de bravoure pendant les jours pénibles des inondations. Ces listes et articles étaient, dans la plupart des cas, publiés sous le titre « Les Braves ». Nous en avons relevé quelques-uns.

⇒ *Rendons hommage au Garage Francotte qui, la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, a procédé à l'éclairage des locaux des Postes au moyen d'appareils Magondeaux.*⁽¹²⁵⁾

DANS LA RUE DES BRASSEURS

⇒ *De nombreux habitants des rues des Brasseurs, du Président et du Four sont très reconnaissants au policier Edmond Denis, ainsi qu'aux soldats Jacques Marcel et Jules Narcisse, pour le dévouement magnifique dont ils ont fait preuve. Pendant les journées critiques, ils ont ravitaillé la population du matin au soir, parfois dans des conditions difficiles, qui exposaient leur vie, et ils ont rendu les services les plus complexes que l'on réclamait d'eux.*⁽¹²⁶⁾

UN PETIT BRAVE À SALZINNES

⇒ *Nous avons déjà parlé du brave M. Roland qui, pendant les inondations, se dévoua si bellement*

au profit des habitants de la rue de l'Abbaye. Une personnalité de Salzennes nous signale que le petit Georges Koller, étudiant de l'Établissement Saint-Louis, âgé de 13 ans, a été continuellement occupé au ravitaillement en barquette avec M. Roland.

La valeur n'attend pas le nombre des années.⁽¹²⁷⁾

AUX BAS-PRÉS - RECONNAISSANCE

⇒ *On nous écrit du quartier des Bas-Prés :*

« Nous sommes unanimes à reconnaître le dévouement dont firent preuve les soldats du génie pendant ces fortes inondations, ce dont nous les remercions vivement.

En cet endroit très dangereux, vu la proximité de la Sambre, l'eau a atteint 2 m 20.

Nous espérons, M. le directeur, que vous avez la bonté d'insérer ces quelques lignes. Nous vous en remercions et nous vous prions d'agréer nos sincères remerciements.

*Au nom de tous les habitants
Joseph LEGRAND*⁽¹²⁸⁾

LES BRAVES

⇒ *On nous signale encore de nombreux dévouements qui sont restés dans l'ombre.*

Des habitants de la rue de Géronsart rendent hommage au sergent Maurice Thomard, du 5^e génie, d'Arvers, qui, avec trois braves de son régiment,

- 122. VA 05/01/1926
- 123. VA 05/01/1926
- 124. VA 06/01/1926
- 125. VA 01-02/01/1926
- 126. VA 08/01/1926
- 127. VA 07/01/1926
- 128. VA 07/01/1926

fut extrêmement empressé à aider les inondés du quartier :

- Rue d'Harscamp et rue de Gravière, se sont dévoués MM. Albert Bastlé, agent de police, et Antoine Boucher, pompier :

- A l'Hôpital Civil, M. Ferrard a été beaucoup secondé par le personnel de l'Hôpital.

- Boulevard Isabelle Brunell, on fait l'éloge de M. Henri Capelle.⁽¹²⁹⁾

LES BRAVES

⇒ On nous écrit pour nous signaler la belle conduite de M. Joseph Laurent-Bonquiau, demeurant à La Plante, qui, dès le début de la crue des eaux et pendant toute la durée de l'inondation, s'est mis, nuit et jour, avec une barque, à la disposition de tous ses voisins, pour les secourir et les ravitailler, se privant, lui et sa famille, du pain qui leur était nécessaire, pour le donner aux malheureux qui en manquaient.

Ce fait accompli avec autant de modestie que de zèle, mérite d'être connu.⁽¹³⁰⁾

⇒ M. l'abbé Culot, de La Plante, nous signale la belle conduite de l'aide-éclusier Clément Destiné, qui, bien qu'ayant des enfants malades chez lui, sauva une grande partie du mobilier de l'église de La Plante.⁽¹³¹⁾

Nous l'avons vu, de nombreux dons spontanés venaient soulager les sinistrés. De nombreuses associations et sociétés diverses ont, dans le même but décidé d'organiser des spectacles, des concerts, ... dont le bénéfice sera versé aux victimes des inondations.

A L'INSTITUT SAINT-AUBAIN

Séance de charité

⇒ Nous apprenons avec plaisir que la séance dramatique et musicale organisée le 26 décembre, par les élèves de l'Institut Saint-Aubain et qui fut couronnée d'un si brillant succès, sera reprise, à la demande de nombreux amis, le dimanche 17 janvier à 15 h 1/2.

Au programme : chœurs, déclamation, ballet des roses, « Le Rendez-vous des Savoyards », opérette par Thibault, « Le Luthier de crémone », par F. Coppée.

Un brillant orchestre exécutera des morceaux de nos meilleurs maîtres.

Cette séance, autorisée par la Croix-Rouge de Namur, sera donnée au profit des victimes de l'inondation.

Cartes en vente à l'Institut Saint-Aubain.⁽¹³⁴⁾

HOMMAGE

⇒ Un groupe d'habitants de l'avenue Félicien Rops, à La Plante, nous écrit :

« Voulez-vous, s'il-vous-plaît, signaler la belle conduite de M. Ernest Collard, qui, en pleine inondation, s'est dévoué pour sauver plusieurs familles de la rue, et ce, au péril de sa vie. Ce n'est pas la première fois que ce brave offre son concours à ses voisins et déjà, lors des inondations de novembre 1924, il fit preuve de beaucoup de dévouement pour aider et ravitailler un grand nombre de familles. Nous tenons à le féliciter et à le remercier pour son beau courage, et nous espérons qu'en haut lieu, on pensera à lui dans la distribution des récompenses ». ⁽¹³²⁾

⇒ Nous avons omis de signaler les noms de deux braves qui, pendant cinq jours, se sont dévoués sans compter pour le ravitaillement de la rue du Lombard et de la place Lilon : il s'agit de Emile Monceau, 66 ans, et de Edouard Quinet, invalide de guerre.

Emile Monceau n'en est pas à son coup d'essai ; déjà, en 1880, il fut sur la brèche pour venir en aide à ses concitoyens.

Il y a lieu de le féliciter, ainsi que son compagnon de sauvetage, Edouard Quinet.⁽¹³³⁾

- 129. VA 14/01/1926
- 130. VA 06/01/1926
- 131. VA 06/01/1926
- 132. VA 18/01/1926
- 133. VA 06/01/1926
- 134. VA 05/01/1926
- 135. VA 07/01/1926
- 136. VA 09-10/01/1926

CHEZ LES INVALIDES

⇒ Nous avons annoncé que les Invalides préparèrent, pour le 12 janvier, à la Renaissance, une représentation au profit de leur œuvre. Nous apprenons que les Invalides viennent de décider que la moitié de leur recette sera versée à la caisse du comité de secours et d'entraide aux sinistrés de la région de Namur.

Ce geste des malheureux invalides pour d'autres malheureux est réellement beau. Nous nous plaisons à en souligner la grandeur.⁽¹³⁵⁾

UN BEAU GESTE DES INVALIDES POUR LES SINISTRÉS

⇒ En présence de la profonde infortune des sinistrés de la région de Namur, les Mutiles et Invalides ont décidé de leur abandonner la totalité du bénéfice de la représentation de l'« Abbé Constantin », qui aura lieu à la « Renaissance », le mardi 12 courant, à 8 h.

Les Invalides espèrent que le public namurois voudra s'associer à ce geste, en assistant nombreux à cette belle représentation.⁽¹³⁶⁾

DE NOMBREUSES SÉANCES DE CHARITÉ

MAISON DES OUVRIERS DE SALZINNES

⇒ En raison des circonstances actuelles, la séance de Tutank-Namen, qui devait avoir lieu le dimanche 10 courant, est reportée au dimanche 24 janvier 1926, à 7 h 1/2 précises.

Cette soirée sera donnée au profit des sinistrés de l'inondation.

Nous espérons que ce jour la salle sera trop petite pour contenir les personnes désirant faire œuvre de charité envers tous ces malheureux sinistrés.⁽¹³⁷⁾

LES FÊTES ET CONCERTS

POUR LES INONDÉS

⇒ On nous demande de signaler que la jeunesse de Natoye donnera un concert, le dimanche 24 courant, en faveur des sinistrés que l'inondation a atteints.

Bravo à cette jeunesse !⁽¹³⁸⁾

APPEL À LA CHARITÉ

⇒ Il est porté à la connaissance du public de Namur et des environs, que la Société « Fanfare Royale Les XXXII » se fera un plaisir de prendre à domicile les objets superflus, soit : fonds de grenier, vieux effets d'habillement, meubles, parapluies, livres et tous autres objets qu'on voudra bien leur confier, ainsi que les dons en marchandises. Ceux-ci seront mis en vente aux enchères dans une salle de la ville, pendant une fête que la Fanfare organisera et dont toute la recette et le bénéfice seront remis entre les mains de la Commission : « Aide aux inondés ».

Les personnes charitables qui auraient des objets ou dons à nous confier sont priées d'en faire part au Comité, ou à un membre de la Société, qui les fera prendre à domicile.

Les noms des donateurs paraîtront dans les journaux locaux et le donateur dont les objets auront obtenu le plus gros chiffre de vente, qui aura en même temps manifesté le plus de générosité, recevra une médaille-souvenir.

Le programme de la fête sera annoncé par voie d'affiches.

Le Comité :

Le président d'honneur, G. Monjoie, notaire ; le vice-président d'honneur, J. Gérard ; le président, F. Duquet ; le vice-président, A. Rasquin ; le secrétaire, F. Baus ; le trésorier, A. Galloy ; les commissaires : V. Corbiaux, F. Defosse, L. Depret, E. Jacques, F. Neuville, J.-B. Piette.

Autorisé par la Croix-Rouge :

Le vice-président : Pigneur.⁽¹³⁹⁾

LES FÊTES ET CONCERTS

AU PROFIT DES INONDÉS

⇒ Dimanche 17 janvier 1926, la Société royale « Les Ex-Sous-Officiers de Namur » fera une grande sortie avec musique militaire. Elle collectera au profit des sinistrés.⁽¹⁴⁰⁾

⇒ La Société d'Harmonie de Saint-Servais « La Renaissance » organise ce dimanche 17 janvier, une sortie collecte au profit des inondés.⁽¹⁴¹⁾

AU COLLÈGE NOTRE-DAME DE LA PAIX

⇒ Dimanche 14 février, à 16 h 30, séance dramatique offerte par les élèves du Collège, au profit des victimes de l'inondation.

Programme : Lever de rideaux : 1. Les Conventions de Papa ; 2. Le Testament de César Girodot.

Le Mardi-Gras, 16 février, à 16 h 30, concert artistique offert gracieusement par MNI, les professeurs de musique du Collège et quelques amateurs.

Carte d'entrée valable pour les deux séances : 5 frs. ; réservées : 10 frs.

On peut se procurer des cartes chez le portier du Collège.⁽¹⁴²⁾

137. VA 09-10/01/1926
138. VA 14/01/1926
139. VA 15/01/1926
140. VA 16/01/1926
141. VA 16/01/1926
142. VA 20/01/1926
143. VA 01-02/01/1926

LA SOUSCRIPTION
NATIONALE

⇒ En présence du désastre national provoqué par les inondations, le Comité de l'Association de la Presse belge est convoqué d'urgence dimanche matin, à 10 h, à la Maison de la Presse à Bruxelles, pour organiser une grande souscription nationale, dans un profond élan de solidarité humaine.⁽¹⁴³⁾

⇒ Le Comité de l'Association générale de la Presse Belge et les délégués de la Croix Rouge de Belgique se sont réunis, dimanche matin, à la Maison de la Presse, à Bruxelles.

Ils ont décidé d'organiser une vaste souscription

nationale en faveur des victimes des inondations.

L'appel sera lancé au pays.

Le Haut Patronage du Roi, de la Reine et du Gouvernement ont été sollicités.

Tous les journaux publieront des listes de souscription, dont les fonds seront versés à la Souscription Nationale de la Croix Rouge et de la Presse.

La Croix Rouge centralisera les fonds et s'est inscrite pour une somme de 100.000 francs, dont 40.000 francs ont déjà été distribués aux sinistrés.

La souscription ne nécessitera aucun frais d'administration.

La totalité des fonds ira donc aux victimes. Les deux organismes se sont mis immédiatement à l'œuvre et une collecte a été faite l'après-midi à la Course des 6 jours, au Palais des Sports, à Bruxelles ; une autre collecte y a été faite le soir.

Le Comité exécutif de la souscription était composé de M. le docteur Nolf, président de la Croix Rouge ; de M. le sénateur François, économe ; de MM. Goldschmidt, trésorier général ; Bronsart, directeur général de la Croix-Rouge, Housiaux, Duwaerts et Canivez, respectivement président, secrétaire et trésorier de l'Association de la Presse Belge.⁽¹⁴⁴⁾

LA SOUSCRIPTION NATIONALE
L'APPEL AU PAYS

⇒ *La Belgique se relève à peine des ruines de la guerre, qu'elle est frappée par un nouveau cataclysme.*

Après le feu, l'eau.

Après l'invasion, l'inondation.

De la Lys et l'Escaut à la Meuse et à la Sambre, des torrents d'eaux boueuses ravagent nos villes, nos villages, nos communes industrielles. Le Brabant, le Borinage, la Flandre, le Limbourg et les Ardennes ; n'ont pas échappé au fléau.

Fait tragique, ce sont les vallées de la Meuse et de la Sambre, qui furent si effroyablement dévastées par la guerre, qui sont le plus atteintes aujourd'hui par la catastrophe de l'inondation.

Des milliers de maisons sont sous l'eau à Dinant, Namur, Huy, Seraing, Liège, Visé Maeseyck, dans la Basse-Sambre et le pays de Charleroi. La dévastation est plus grande qu'en 1880.

Plus d'eau potable, plus d'éclairage, plus de chauffage, parfois, plus de pain. Les habitants réfugiés partout aux étages ; d'autres, comme en 1914, ont tout abandonné.

Des usines sont arrêtées. Les pertes se chiffrent par millions. Environ 250.000 chômeurs sont sans ressource.

Les épidémies et les maladies nous menacent.

La décrue a commencé, mais la détresse des inondés est immense.

Immense doit être l'état de charité du peuple belge.

Au dévouement des autorités publiques, de la police, de la gendarmerie, de l'armée, des médecins, doit répondre l'aide sans limite de la nation.

Comme en 1914, la Belgique doit se redresser dans un fier et généreux effort de solidarité.

La Croix-Rouge de Belgique et l'Association de la Presse belge agissant ensemble, organisent une vaste souscription nationale, sous le haut patronage de

Leurs Majestés le Roi et la Reine et du Gouvernement au profit des victimes des inondations.

Devant ce désastre, la Croix-Rouge et la Presse poussent le cri suprême :

Au secours ! Sauvez les inondés. Préservez-les des maladies. Restaurez leurs foyers détruits. Avant tout, protégez les enfants.

La Croix-Rouge et la Presse confiantes dans les sentiments de générosité de tous les Belges, font appel à toutes les initiatives et à tous les dévouements.

Donnez, donnez, donnez.

Pour l'Association de la Presse

Le président,

Em. HOUSIAUX

Pour la Croix-Rouge de Belgique,

Le Président,

Dr P. NOLF⁽¹⁴⁵⁾

UN DON ET UNE LETTRE DU ROI

En 1925, époque où l'unité du pays semblait encore être une évidence, Albert I^{er} et Elisabeth fêtaient leur nocce d'argent. En effet, ils s'étaient mariés le 2 octobre 1900. A cette occasion, deux millions furent recueillis dans le pays. Les Souverains ont versé cette somme à la souscription nationale, en l'accompagnant d'un don personnel de 100.000 francs et de la lettre reproduite ci-dessous, adressée au président de la Croix-Rouge.

⇒ *Bruxelles, le 3 janvier 1926*

Mon cher président,

Profondément ému par le désastre qui atteint le pays, je félicite le Comité de la Croix-Rouge de Belgique de son initiative et je remercie l'Association générale de la Presse de son précieux concours.

Portons-nous tous au secours de nos compatriotes en détresse. Dans un élan de patriotique solidarité, rappelant l'indissoluble union qui, pendant l'occupation, fut notre force et notre fierté, ayons à cœur de contribuer à soulager les infortunés dont j'ai pu constater moi-même la gravité.

Certain de répondre aux vœux de la Nation, je mets à votre disposition le fonds qui nous fut si généreusement offert à l'anniversaire de nos nocces d'argent.

Ainsi l'obole de tous retournera au pays pour y répandre, en ces heures d'angoisse, un sentiment de réconfort.

La Reine et moi, nous y joignons un don personnel

144. VA 03-04/01/1926

145. VA 06/01/1926

de cent mille francs, et, c'est de tout cœur que nous accordons notre haut patronage à votre souscription nationale.

Croyez-moi, cher président.
 Votre affectionné,
 Albert⁽¹⁴⁶⁾

...et la réponse du Comité de la souscription nationale au roi :

⇒ Sire,

Dès qu'une épreuve vient à la frapper, la nation belge se tourne vers le Souverain qui l'incarne, car elle sait qu'en toutes circonstances le Roi saura prendre les initiatives nécessaires et donner le plus noble exemple.

Une fois de plus, la foi du pays dans son Chef glorieux a été justifiée : non seulement le Roi et la Reine se sont empressés, dès les premiers jours, d'apporter leur sympathie aux populations éprouvées, mais encore, ils ont, par un double don d'une magnifique générosité, orienté l'expression de la solidarité nationale et élevé tous les cœurs à la hauteur du devoir présent.

L'Association générale de la Presse Belge et la Croix-Rouge de Belgique, interprètes de la nation entière, expriment au Roi et à la Reine leurs sentiments de profonde reconnaissance et de respectueuse admiration.

Pour l'Association générale de la Presse Belge,
 Em. HOUSIAUX.

Pour la Croix-Rouge de Belgique,
 Dr. P. NOLF⁽¹⁴⁷⁾

COMMENT EST EMPLOYÉ L'ARGENT
 DE LA SOUSCRIPTION NATIONALE ?

⇒ Dès les premiers jours de l'inondation, grâce à son fonds de calamité, la Croix-Rouge a pu assurer les premiers secours à la population éprouvée.

L'importance des fonds recueillis par la souscription nationale a permis d'agir largement dans toute la région.

Par télégramme, les sommes suivantes ont été envoyées :

Dinant, 20.000 frs. ; Namur, 15.000 frs. ; Liège, 10.000 frs. ; Seraing, 10.000 frs. ; Arlon, 5.000 frs. ; Jambes, 5.000 frs. ; Hasselt, 5.000 frs. ; Charleroi, 5.000 frs. ; Mons, 5.000 frs. ; Yvoir, 5.000 frs. ; Houx, 5.000 frs. ; Bressoux, 10.000 frs. ; Visé, 5.000 frs. ; Anvelais,

5.000 frs. ; Grivegnée, 5.000 frs. ; Huy, 10.000 frs.

Grâce aux importantes sommes déjà recueillies par la souscription nationale, un service général de secours a pu être précisé depuis 3 jours. D'accord avec les Gouverneurs des provinces, la Croix-Rouge a établi des comités locaux de secours qui se sont mis au travail.

Les secours distribués en ce moment doivent avoir nettement le caractère de secours d'urgence, il ne s'agit pas d'accorder des secours pour dommages d'immeubles, etc...

Chaque secours est accordé après la visite d'une infirmière visiteuse qui en même temps donne des conseils d'hygiène aux familles.

Les secours sont distribués par une petite commission de délégués de la Croix-Rouge et par des délégués de l'assistance publique.

Le délégué local du fonds de chômage et le président de l'œuvre de l'enfance participent également à la répartition.

Tout en observant certaines règles indispensables de répartition, les dirigeants de comités locaux tiennent compte de la situation spéciale des familles. En plus des secours en argent accordés suivant un barème établi (6 francs par adulte père et mère, 1 fr. 50 par enfant). Les comités accordent des dons en nature en s'occupant plus particulièrement des personnes malades, des vieillards et des enfants.

Une comptabilité très simple, mais très nette permet d'exercer un contrôle permanent. Un reçu est exigé pour chaque secours accordé.

L'action est menée avec autant d'intensité dans les petits villages que dans les grandes villes grâce à la collaboration de nombreux groupements, des envois de vivres et d'objets divers sont faits régulièrement.

La presse tiendra le public au courant de l'organisation des services de secours.⁽¹⁴⁸⁾

Nous apprenons également que :

⇒ La Croix-Rouge française à Bruxelles vient d'offrir son concours à la Croix-Rouge de Belgique et à l'Association générale de la Presse belge ; elle collaborera à l'action de secours.⁽¹⁴⁹⁾

⇒ La Croix-Rouge américaine vient de verser un don de 10.000 dollars, soit 220.000 frs. à la souscription nationale de l'Association de la presse et de la Croix-Rouge de Belgique en faveur des victimes des inondations.⁽¹⁵⁰⁾

146. VA 05/01/1926
 147. VA 07/01/1926
 148. VA 06/01/1926
 149. VA 06/01/1926
 150. VA 06/01/1926

A côté de l'argent récolté par la Souscription nationale, on relève dans la presse de nombreux filets évoquant un don généreux d'une personne, d'une institution ou d'une société commerciale au profit des inondés.

POUR LES SINISTRÉS

⇒ En réunion, le lundi 4 janvier 1926, le Motor Union de Namur a voté le versement d'un premier subside de 300 frs. pour venir en aide aux victimes des inondations dont le pays a souffert.⁽¹⁵¹⁾

UN DON PONTIFICAL DE 30.000 FRANCS

⇒ Mgr Micara, nonce apostolique, a reçu 30.000 francs du Souverain Pontife : cette somme est destinée aux sinistrés des trois diocèses de Namur, Liège et Tournai.⁽¹⁵²⁾

UN DON DE 50.000 FR.

POUR LES SINISTRÉS

⇒ La Société Minerva Motors, d'Anvers vient de faire don d'une automobile 16 HP, carrossée en conduite intérieure, valeur 54.000 frs., pour la grande tombola organisée à Bruxelles par le Cinéma Agora, au profit des victimes de l'inondation.

Cette magnifique voiture constituera le principal lot de cette tombola ; elle sera exposée à partir de la semaine prochaine, dans les salons de l'Agora. Le beau geste de solidarité de la grande marque belge d'automobiles sera favorablement accueilli dans tout le pays.⁽¹⁵³⁾

POUR LES INONDÉS

⇒ M. le bourgmestre a reçu, hier soir, le télégramme suivant, venant de Nice :

« Golenvaux, bourgmestre, Namur :

Je me permets de vous adresser un chèque de vingt-cinq mille francs pour subvenir aux malheureux sinistrés de cette belle ville que vous dirigez si bien.

MARQUET »

Les dons suivants lui sont également parvenus : Alphonse Goossens-De Mol, à Bruxelles 100,00 Mme veuve Louis Jourdain, à Etterbeek 500,00 Les habitants de la commune d'Hatrival (St-Hubert) 125,00

Le bourgmestre a exprimé sa vive reconnaissance à tous ces généreux donateurs.⁽¹⁵⁴⁾

De telles listes de noms de donateurs sont courantes et nombreuses dans les colonnes du *Vers l'Avenir* des jours de crue. Nous n'en n'avons reproduit qu'un infime extrait.

⇒ Nous avons reçu :

Après un goûter des Rois, chez M. Rossomme, à St-Servais 12,00

Vermeulen de Mianoye, à Assesse 400,00⁽¹⁵⁵⁾

⇒ Nous avons reçu, pour les sinistrés, une somme de 48 frs. 50, produit d'une collecte faite le 10 janvier 1926, par le président de la société de secours mutuels Saint-Pierre, d'Erpent, à l'assemblée générale de cette société.

Nous remercions et félicitons les mutuellistes de Saint-Pierre et ferons parvenir le produit de leurs dons au Comité de Secours.⁽¹⁵⁶⁾

DES DONS

⇒ La Chambre de Commerce belge à Milan a recueilli 10.000 livres pour les victimes des inondations.

Son Em. le cardinal Mercier a versé 10.000 francs à la Croix-Rouge ; M. Brunet, président de la Chambre des représentants, 1.000 francs ; M. l'Kint de Roodenbeek, président du Sénat, 1.000 francs.⁽¹⁵⁷⁾

DON GÉNÉREUX POUR LES INONDÉS

⇒ Une importante firme commerciale d'Anvers, « Union Import Company », vient de faire don à Mgr l'Évêque de 5.000 kilos de petits pois secs, destinés à subvenir au ravitaillement des habitants les plus éprouvés du diocèse de Namur.

Les Conférences de Saint-Vincent de Paul étaient tout indiquées pour assurer rapidement et équitablement la répartition de ces secours.

Sa Grandeur a fait partager ce don généreux entre les conseils particuliers et les Conférences de Saint-Vincent de Paul des localités les plus atteintes par les inondations.⁽¹⁵⁸⁾

UN DON GÉNÉREUX

⇒ On nous informe de ce que la Banque Générale Belge, société anonyme (Anvers, Namur, Verviers) a fait parvenir à la Croix-Rouge de Belgique, en faveur des victimes des inondations, une somme de cinquante mille francs.⁽¹⁵⁹⁾

AUTRE BEAU GESTE

⇒ M. Warique, président de la Fédération des pensionnés de l'Etat de l'arrondissement de Namur, nous demande d'annoncer que, dans sa séance de jeudi, le Comité a pris la décision de verser son encaisse (1.000 frs.) entre les mains du président de la Croix-Rouge, pour venir en aide aux malheureuses victimes des inondations. — très bien !⁽¹⁶⁰⁾

AVIS AUX ANCIENS COMBATTANTS SINISTRÉS

- 151. VA 06/01/1926
- 152. VA 09-10/01/1926
- 153. VA 13/01/1926
- 154. VA 13/01/1926
- 155. VA 13/01/1926
- 156. VA 13/01/1926
- 157. VA 14/01/1926
- 158. VA 15/01/1926
- 159. VA 16/01/1926
- 160. VA 6/01/1926

⇒ Le comité de la section de Namur de la F.N.C. a l'honneur de porter à la connaissance des anciens combattants sinistrés :

1) que la section de la F. N. C. de Gembloux a mis généreusement à leur disposition la somme de 100 francs ;

2) qu'ils peuvent s'adresser à la caisse de secours de la section ;

3) que l'Office des combattants nécessiteux, rue de la Cité, à Liège, a décidé de répartir la somme de 40.000 francs entre les anciens combattants sinistrés.

Les intéressés sont priés d'adresser leur demande au comité de la section, 46, rue de la croix

Le secrétaire, Le Président,
Petit Malchaër⁽¹⁶¹⁾

INDEMNITÉS

⇒ On nous communique :

« L'Amicale des Grands Mutilés et Grands Invalides de Guerre de Namur, en son assemblée du 17 courant, a voté un secours immédiat de 250 frs. pour chacun de ses membres victimes de l'inondation en leur domicile officiel. »⁽¹⁶²⁾

APPEL SPÉCIAL AUX CATHOLIQUES POUR LES ENFANTS DES SINISTRÉS

⇒ Le comité central des écoles catholiques de Namur, ému de la situation lamentable des enfants sinistrés, fait un vibrant appel au cœur des parents chrétiens dont le foyer a été épargné par le terrible fléau des inondations.

Les dégâts matériels ne sont rien à côté des dangers qui menacent actuellement les enfants des régions sinistrées. Malgré toutes les précautions sanitaires prises par la ville de Namur, les maisons restent très malsaines et difficilement habitables. Les enfants sont particulièrement exposés à toutes sortes de maladies et ceux qui se trouvaient aux étages supérieurs des maisons dont le rez-de-chaussée fut inondé, n'échappent pas aux émanations nocives.

Les mères alarmées adressent des supplications au comité scolaire de Namur pour trouver des familles chrétiennes qui recueilleraient et soigneraient pendant un certain temps les pauvres petits.

Parents chrétiens, ne résistez pas à cet appel des mères. Vous qui fûtes épargnés, soyez reconnaissants et écoutez généreusement le cri angoissant dont nous faisons l'écho.

Pour les demandes de renseignements, prière d'écrire à l'évêché de Namur.⁽¹⁶³⁾

Suite à cet appel, les réponses arrivent en grand nombre et de nombreux enfants pourront partir se mettre au vert. Vers l'Avenir reproduit plusieurs lettres de familles d'accueil, dont celle-ci :

⇒ « J'habite seule, écrit une dame, et j'ai loué une partie de ma maison à une famille d'ouvriers très chrétiens et très honnêtes. Ces bonnes gens auraient voulu aussi demander un enfant, mais le mari est sans travail et, à leur grand regret, ils ne peuvent faire cette charité. Toutefois, ils m'ont promis de me venir en aide pour la surveillance et l'entretien de l'enfant que vous voudrez bien me confier. »⁽¹⁶⁴⁾

⇒ Le petit Albert Cornet, âgé de 9 ans, accordéoniste, donnera, dimanche 24, à l'Hôtel du Midi, chez M. Grognard, quelques morceaux de son répertoire, de 6 à 8 heures du soir, au bénéfice des sinistrés.⁽¹⁶⁵⁾

POUR LES INONDÉS

⇒ Bomel est toujours en première ligne d'initiatives heureuses et de beaux dévouements ! C'est le faubourg des grands-cœurs qui savent allier le divertissement et la propagande du bien.

La vaillante société dramatique « Saint-Odile » donnera, dimanche 24 janvier, à 7 h 1/2, une brillante soirée dont le succès est déjà assuré et dont le profit ira aux sinistrés.

Au programme : « mam'zelle Trinquette », comédie dramatique en 3 actes.

Les cartes sont en vente chez le concierge du local, rue d'Arquet, et chez les membres.

Venons en aide aux sinistrés.⁽¹⁶⁶⁾

161. VA 16/01/1926
162. VA 18/01/1926
163. VA 20/1/1926
164. VA 23-24/01/1926
165. VA 23-24/01/1926
166. VA 23-24/01/1926
167. VA 29/12/1925

À WÉPION

⇒ A Wépion, la chaussée, aux endroits où elle est en contrebas, — à la Grosse Epine, au Pôle Nord, etc. — est également couverte. Les trams électriques n'ont pu y passer ce matin. Ils ne circulent donc plus que jusqu'à la Pairelle.⁽¹⁶⁷⁾

⇒ Quand on contemple, du haut de la Citadelle, la

vallée, l'effrayant spectacle dépasse toute imagination.

A perte de vue, l'eau jaune s'étend uniforme et tragique. On voit la Meuse se dessiner là-bas, vers Profondeville, son cours sinueux comme une grosse ligne tordue, blanchâtre, imprécise entre les masses sombres des montagnes.

Puis la voilà à Wépion, à Dave, de chaque côté,

elle frappe le flanc des collines. De sa masse émergent des toits de maisons, des cimes d'arbres.

La chaussée rejoint, à l'entrée de Wépion, la Meuse. La chaussée apparaît semblable à une rivière. Entre elle et le fleuve, il y a comme une presqu'île semée de tâches, ce sont les maisons isolées les unes des autres, entourées d'eau.⁽¹⁶⁸⁾

⇒ Dans l'église de Fooz-Wépion, il y a eu 1 m 15

Faute d'articles de presse de l'époque décrivant la situation dans le village de Dave, nous nous sommes plongé dans la très intéressante revue *Pays de Dave* où nous avons pu relever deux témoignages captivants.

Alix Nève, tout d'abord, nous raconte :

⇒ Quand j'étais enfant, et que les eaux de la Meuse commençaient à monter; mon père disait : « Jamais plus les inondations ne seront aussi fortes qu'en 1880 ». Il était à cette date âgé de 11 ans.

Mais voilà que fin décembre 1925, les eaux commencent à monter si bien qu'elles dépassent le niveau de celles de 1880.

En été, nous habitons à Dave, au bord de la Meuse, à l'Isliá. En hiver; à la banque, à Namur.

Alors que les eaux étaient au plus haut, mon père voulut voir ce qui se passait à l'Isliá. Mais, alors qu'en ville, l'eau arrivait aux abords de la Place de Marchovelette, comment arriver à l'Isliá ? Mon père décide d'y aller à pied et me prend avec lui. La voie de chemin de fer vers le Luxembourg doit être « hors de l'eau ». Partant de la gare, nous franchissons la Meuse sur le pont de chemin de fer, et arrivons à Dave-Etat ; de là, nous nous dirigeons vers les rochers du Néviau. Le spectacle était grandiose : l'eau baignait le pied des rochers, recouvrait l'île, et se répandait jusqu'aux collines de Fooz-Wépion. Après nous être bien imprégnés de cette vue extraordinaire, nous descendons par le bois jusqu'au village de Dave. En face de la cure, un groupe de personnes était là, à contempler les eaux toutes proches. Parmi tout ce monde se trouvait ce sympathique et courageux Félix Warny, connu de tout le village. Il propose à mon père de monter dans sa barque pour aller voir ce qui se passe à l'Isliá. Nous voilà faisant le tour de la maison ; par les fenêtres, nous voyons l'eau dépasser les manteaux de chemi-

d'eau environ, soit 35 centimètres en plus qu'en 1880.⁽¹⁶⁹⁾

⇒ Wépion et Fooz-Wépion, comme tous les villages riverains de la Meuse ont été rudement éprouvés. On ne compte pas les maisons où l'eau parvient à hauteur du premier étage. Un peu partout, on avait cru à une crue ordinaire de sorte qu'au début on ne prit pas de mesures dignes du cataclysme qui se préparait.⁽¹⁷⁰⁾

née; tous les meubles flottaient, épars ! Dans le salon, les tentures de soie en prenaient un coup ! Bref, jeune comme je l'étais, cela me paraissait plus curieux que pénible !!!

Félix nous propose de passer sur la rive opposée ; d'accord. En ramant vigoureusement, il commence par remonter le courant dans le parc du duc de Fernan Nunez ; arrivé à hauteur du château, il tourne sa barque vers Fooz, et nous voilà emportés comme un fétu de paille vers la rive opposée.

Quel chemin avons nous pris à Fooz pour rentrer à Namur ? Je ne m'en souviens plus, l'aventure, pour moi, était terminée... tandis que mon père avait reçu ce qu'il avait vécu 45 ans plus tôt.

Georgette Warny-Delville nous parle, elle aussi, de l'intrépide Félix Warny :

⇒ Resté seul à la maison, la famille évacuée à Onhaye, Félix Warny, mon beau-frère ne pouvait se passer de sa partie de cartes.

Après avoir laissé un éclairage à l'étage, il s'embarquait pour Wépion, traversant la Meuse en diagonale pour se rendre chez Raymond Moulinasse où on l'attendait avec échelle et lampe allumée pour le guider sur l'eau.

La soirée terminée, il remontait le courant par la chaussée de Dinant jusqu'à l'emplacement actuel du GB et redescendait le fleuve pour rentrer chez lui.

Le rez-de-chaussée était inondé sur une hauteur d'environ 1 m 50 (le niveau atteignant les interrupteurs électriques). Mon beau-père⁽¹⁷¹⁾ ne savait pas nager, mais avec les crues l'île n'existait plus, la traversée de la Meuse était facile pour lui. La Meuse a atteint son niveau le plus élevé le 31 décembre 1925 et est restée environ trois semaines dans la maison.

À DAVE

168. VA 01-02/01/1926

169. VA 03-04/01/1926

170. VA 08/01/1926

171. Ou beau-frère, car il y a une contradiction à ce sujet dans ce témoignage.

Inondations

LE DÉSINFECTOL est un produit incomparable pour la désinfection des maisons, caves, meubles etc... etc. Tout en laissant un parfum agréable, il donne toute garantie quant au résultat désiré.

Le litre : 10 francs

franco gare par 5 litres

En vente Pharmacie-Droguerie de " L'ETOILE "

Ancienne Maison DRAYE

A. VAN LIER et A. LELOUX, pharmaciens

Rue Saint-Jacques, 30, NAMUR

(172)

Le malheur des uns fait souvent le bonheur des autres, dit l'adage. Et pendant les inondations, cela se confirme également. Nombre de commerçants et d'industriels profitent de l'occasion pour vanter les mérites de leurs produits utiles en pareille circonstance.

Les premiers sont, bien évidemment, les marchands et fabricants de désinfectants qui, en plus d'encenser leurs fabrications, insistent sur la nécessité de les utiliser.

APPEL PRESSANT AUX HABITANTS DES RÉGIONS INONDÉES

↳ Nous ne saurions assez insister pour que, lors du nettoyage de vos maisons, étables, écuries, vous ne manquiez pas d'ajouter à l'eau une petite quantité d'un puissant désinfectant, sinon vous vous exposeriez aux maladies les plus graves et, pour les éviter et les combattre, il vous suffira de laisser tomber quelques gouttes d'Oxilol dans chaque seau d'eau et vous obtiendrez immédiatement un désin-

fectant énergique en même temps qu'un microbicide puissant et un désodorisant à très haut titre.

L'Oxilol est en vente chez tous les droguistes à un prix modique.

Usine, 343, chaussée de Mons, à Bruxelles.⁽¹⁷³⁾

Les marchands de l'Oxilol insistent et rappellent les qualités de leur produit.

APPEL URGENT AUX INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS

↳ N'oubliez pas d'ajouter à vos eaux de nettoyage quelques gouttes d'un puissant désinfectant, sinon vous favoriserez les épidémies, vous exposerez vos ouvriers aux maladies et vos marchandises s'avariéraient par les émanations des mauvaises odeurs, utilisez l'Oxilol, qui est un désinfectant très énergique ; l'Oxilol est un microbicide très puissant et est désodorisant à un très haut titre. L'Oxilol est en vente chez tous les droguistes à un prix modique.

Usine, 348, chaussée de Mons, à Bruxelles.⁽¹⁷⁴⁾

(175)

INONDATIONS

Désinfectez vos caves avec le pulvérisateur

" VERMOREL "

E. SIMON-DEMEUSE & Fils

8, rue de Fer, NAMUR

172. VA 05/01/1926
173. VA 07/01/1926
174. VA 13/01/1926
175. VA 05/01/1926

ASSURANCES

INONDA-

TIONS

L'Office Technique et d'Assurance, à Namur (26, place de la Gare) a la satisfaction de faire connaître aux propriétaires et locataires de maisons particulières à Namur, Jambes, La Plante, Wépion, Profondeville, Herbatte, St-Nicolas, St-Servais, Salzinnes, Andenne, Huy, Dinant, Leffe, Neffe, Tamines, Auvélais et Gembloux, qu'il vient d'obtenir l'autorisation d'établir des polices d'assurances couvrant les risques d'inondations.

Les personnes intéressées par le présent avis voudront demander par carte postale, le passage du délégué de l'O. T. A., à l'effet d'établir la proposition d'assurance, ou pourront se présenter au bureau, 26, place de la Gare, samedi, de 10 à 12 h. et de 2 à 6 h. (Se munir de la police d'assurance contre l'incendie.)

UNE COMPAGNIE
D'ASSURANCE
PROPOSE, SUITE
AU CATACLYSME,
DES CONTRATS
D'ASSURANCE.

(178)

Pianos inondés

J'achète au plus haut prix tous genres de pianos. Enlèvement endéans les 24 heures. Ne vendez pas avant de m'écrire.

Maurice BELCOUR
22, rue Joseph De Kayne, Bruxelles

D'AUTRES, ESPÉRANT FAIRE DES AFFAIRES,
PROPOSENT DE RACHETER LES MEUBLES
INONDÉS COMME, PAR EXEMPLE,
LES PIANOS.

(177)

INONDATIONS

Du 16 au 24 janvier

G. Baseil-Wilmotte

Samson (Namêche)

liquidera dans son magasin
à très bon marché
toutes les chaussures avariées

CERTAINS COM-
MERCANTS SONT
OBLIGÉS DE LI-
QUIDER LEUR
STOCK À BAS PRIX
COMME CE COR-
DONNIER DE
NAMÊCHE.

Inondations

Grande Fabrique de Meubles et Literies

J. LINHET-SEIGNEUR

3, Marché St-Remy NAMUR 2, Rue de la Monnaie

10 % remise pendant le mois de janvier

Voyez notre exposition
permanente
de 150 mobiliers
de 40 modèles lits anglais
de 50 modèles chaises.

REMISE À DOMICILE
Téléphone 505

Notre réclame de ce mois :

Cuisine complète, depuis	395 fr.
Chambres à coucher, boisées avec sommier	975 fr.
Chambres à coucher, chêne massif avec sommier, depuis	1695 fr.
Matelas et travers, 2 personnes, depuis	135 fr.
Lit anglais, 2 pers.; dep.	97,50 fr.

IL Y A AUSSI DES
COMMERCANTS,
CONSCIENTS DU
MALHEUR DES
SINISTRÉS, QUI
PROPOSENT LEURS
MARCHANDISES À
DES PRIX
PROMOTIONNELS.

(179)

AUX SINISTRÉS

La CHEMISERIE
PARISIANA
19, rue de Marchovelette, Namur
fera pendant le mois de janvier
10 % de RÉDUCTION
SUR TOUS SES ARTICLES

ENFIN, IL Y A LES COMMERCANTS QUI VERSENT
L'ENTIÈRETÉ DE LEUR BÉNÉFICE POUR LES
SINISTRÉS.

Inondations — Avis

La maison Albert Suetens, chaussures,
rue du Pont, 11, Namur, nous informe
qu'elle versera pendant 15 jours le
bénéfice de sa vente à l'œuvre des
sinistrés.⁽¹⁸¹⁾

176. VA 30-31/01/1926
177. VA 13/01/1926
178. VA 13/01/1926
179. VA 13/01/1926
180. VA 06/01/1926
181. VA 06/01/1926

La revue *Wépion 2000*, dont le sujet principal est la vie de la *cité de la fraise* , a publié une petite histoire anecdotique sus les agissements des curés de Wépion et de Dave durant les crues. Malheureusement, ce récit n'est pas daté mais ce qui y est décrit semble se répéter à chaque crue et, pourquoi pas lors de celle de l'hiver 1925-1926 ?

⇒ C'est une coutume vénérable. Depuis que l'église de Dave fait face à l'église de Wépion - et il doit y avoir belle lurette - les deux curés, aux jours de fête, passent l'un chez l'autre. De cette façon, les pénitents, dans chaque village, peuvent choisir leur confesseur. Et les prêtres eux-mêmes s'avouent leurs fautes respectives.

Pour se rendre visite, on les voit prendre place à l'arrière de la barque où le passeur entasse ses clients et, fermant leur bréviaire dont la reliure fatiguée mérite bien ce repos, contempler les herbes longues ondulant sous l'eau.

- Eh bien, Joseph, ça va ?

La figure plissée sous le hâle prend un air de dégoût. Ça ne va jamais : Joseph a mauvais caractère, tous les Namurois vous le diront. Il rame sans répondre.

En débarquant, Monsieur l'abbé paie ses deux sous et se dirige vers le presbytère en soufflant dans ses doigts. Le brouillard du matin traîne encore sur la Meuse : il fait rudement froid !

- Bonjour, Monsieur le Curé !

- Bonjour, Marie... eh... bonjour, Monsieur !

Le prêtre se retourne sur le couple. Il hésite un instant.

- Eh !... Marie !

- S'il vous plaît, Monsieur le Curé ?

- Viens à l'église à 6 heures, je te donnerai l'absolution.

- Oui, Monsieur le Curé !

La veille de Noël, vers midi, Monsieur l'abbé Frilon pensa :

- Si je ne vais pas à confesse maintenant, je n'aurai plus le temps.

Avec une agilité qu'on ne lui aurait pas devinée, il monta au jubé, pesa sur la corde de la cloche, sonna l'Angelus, car l'église de Dave n'est pas assez riche pour s'offrir un sacristain. Puis, il sortit.

Il avait plu. Les nuages couvraient bas ; les toits luisaient. Les moineaux tout trempés se couvraient leurs plumes hérissées. Entre les maisons closes, la rue n'était plus qu'un long couloir morne.

- Il faut que j'aille voir Rinet, se disait le prêtre.

Je ne dois pas oublier Quinsfle, non plus.

Il se hâta.

La Meuse roulait un flot terni. Le courant fuyait,

coupé de longs remous.

- Tiens ! Leau a encore monté !

Le barrage de Tailfer était ouvert. La cascade de mousse blanche et d'eau claire qu'on y voit en été avait disparu. Le fleuve glissait éperdument d'un bief dans l'autre.

- A l'eau !

La voix claire de l'abbé luttait contre le grondement continu de la Meuse, contre le sifflement des soudaines et puissantes ruées de vent.

- A... à... à... l'eau... eau... eau... eau !

Joseph restait sourd à l'appel consacré.

Tapant des semelles dans la boue qui giclait, son bréviaire sous le bras, très occupé de frictionner ses doigts, Monsieur Frilon pensait en branlant de la tête, signe de profonde méditation :

- Est-ce qu'on ne passerait pas ?

Il regarda la barque amarrée à l'autre rive, et qui tirait sur son attache, entraînée en aval, puis ajouta :

- Je dois me confesser pourtant !

Il hésitait. Faudrait-il s'en aller au presbytère de Naninne, faire six kilomètres à pied ou bien prendre le train jusqu'à Jambes ?

Les heures ne s'arrangeaient pas. Il devrait perdre un temps précieux.

- Avec la besogne que j'ai ! murmura-t-il en jetant autour de lui un regard inquiet.

- A l'...

Sur la rive opposée, la silhouette trapue de l'abbé Marloye courait très affairée.

Monsieur Frilon eut un rire d'espoir.

- Eh ! cria-t-il en levant le bras.

Alors, ce dialogue mémorable et cependant bilingue s'échangea d'une rive à l'autre, à travers les bourrasques, et par-dessus la Meuse hostile :

- On ne passe pas ?

- Non !

- Et... ma confession ?

- Y a-t-il du nouveau ?

- O ! non, todi comme todi.

- C'est bon !

- Et... po l'pénitence ?

- Ben... todi comme todi, ossi !

- C'est ça !... Au revoir !

L'abbé Frilon revint à son église pour acquitter la pénitence.

- Vous n'allez pas à Wépion, aujourd'hui, Monsieur le Curé ? dit la vieille servante dont les jupes, la blouse et le minuscule chignon posé sur le sommet du crâne frissonnaient dans le vent, tandis qu'elle ouvrait à son maître la porte du jardin.

- Non, on ne peut passer... Je reste ici.⁽¹⁸²⁾

182. Félix Rousseau, très friand de petites histoires anecdotiques de notre région, narrait les faits sous une version quelque peu différente. Mais qu'importe, puisque, comme il le disait lui-même, pour terminer son récit : « Les choses se sont-elles passées comme je viens de les dire ? C'est une autre question. Mais, en réalité, on peut tenir pour certain qu'il est arrivé au curé de Wépion de confesser d'une rive à l'autre de la Meuse. »

C'est sous ce titre qu'est présentée une interview du bourgmestre Golenvaux sur l'action menée par les services communaux pendant les jours de crue. Mais avant cette enquête, les actes du bourgmestre avaient déjà eu les honneurs des colonnes du journal namurois lorsque furent installés les différents comités et que les premières mesures d'urgence furent prises ; en voici quelques exemples :

DIFFÉRENTS COMITÉS ONT ÉTÉ
OFFICIELLEMENT ÉTABLIS

⇒ 1. Le comité de la Croix-Rouge, sous la direction du docteur Dethier. Ce comité fait appel aux sociétés de la ville pour recueillir des secours. Celles-ci peuvent se mettre en rapport avec le docteur Dethier.

2. Le comité du ravitaillement en pain, eau, lait, dirigé par M. l'échevin Mathieu.

3. Le comité du combustible assuré par MM. les conseillers Ducoffre et Bovesse.

M. le conseiller Leroy a remis au comité de secours une somme de 500 frs. de la part d'un généreux anonyme.⁽¹⁸³⁾

AU CONSEIL COMMUNAL

⇒ Hier a eu lieu une séance du Conseil communal, à laquelle assistaient les docteurs de la Croix-Rouge et du Comité de salubrité publique, le Colonel Badoux, le Colonel Chevalier de Mélotte, le Major Lamy et plusieurs autres officiers.

Le Bourgmestre a fait connaître les mesures urgentes qui ont été prises pour le ravitaillement en eau potable, en pain, en charbon et en lait.

Des envois considérables ont été reçus pour suppléer à l'insuffisance du ravitaillement local, car beaucoup de boulangers ne peuvent plus travailler.

Plus de 6.000 pains sont venus de Bruxelles ; 7.000 kgs de biscuits militaires ont été amenés d'Anvers.⁽¹⁸⁴⁾

UNE BONNE MESURE DE
L'ADMINISTRATION COMMUNALE

⇒ Pour sauvegarder tous les droits éventuels des intéressés, l'administration communale a décidé de prendre l'initiative d'une constatation des dommages subis par les propriétaires des immeubles sinistrés et tous les locataires dont les mobiliers, marchandises et approvisionnements ont subi des dégâts.

Ce service fonctionne dès à présent.

Les personnes qui reçoivent des formules, sont priées de les remplir avec exactitude et la plus scrupuleuse

honnêteté. On compte pour cela sur l'honneur de chacun. Cette confiance ne sera pas déçue.⁽¹⁸⁵⁾

CE QU'ON A FAIT À L'HÔTEL DE VILLE
PENDANT LES INONDATIONS

⇒ Voir M. le bourgmestre Golenvaux n'est pas difficile, mais le distraire actuellement, pendant une heure, de ses écrasantes occupations, est une autre affaire. Nous l'avons pourtant été trouver. Il était plongé dans le dossier volumineux « des inondations ».

- Pourrions-nous savoir, M. Bourgmestre, ce qui s'est passé à l'hôtel de ville pendant les journées du nouvel an ? Nous le dirait rendre service à la population.

- C'est un argument qui porte, répond M. Golenvaux. Mettez-moi à la question.

- Nous voudrions savoir d'abord quelle était la force de l'ennemi. Quelle a été réellement l'importance de l'inondation ?

- Vers l'Avenir a fort bien décrit ses ravages et son aspect. Je me bornerai donc à vous donner les chiffres de la crue. La cote normale, prise à La Plante, est de 77,63. La cote la plus haute, enregistrée pendant l'inondation, c'est-à-dire au cours de la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, a été de 83,76 ; de sorte que la crue a été en cet endroit de 6 m 13 au-dessus du niveau normal de la Meuse.

- C'est formidable.

- Oui. Mercredi, à midi, le niveau était encore de 81,39, la décrue était alors de 2 m 37. Il fallait encore voir diminuer l'eau de 3 m 80 avant de revoir la Meuse dans son état habituel.

Depuis, elle a continué à descendre.

- La population a été avertie du danger par vos soins ?

- Naturellement. Elle fut alertée, mais ni moi, ni elle, ne pouvions prévoir que le fléau atteindrait une telle ampleur. On pouvait s'attendre à des inondations comparables à celles de 1920. Au lieu de cela, celles du nouvel an dépassèrent 1880 de 21 centimètres. Dès que l'on vit où on en était, il fallut tenter un effort surhumain pour organiser des secours et assurer le ravitaillement des malheureux inondés.

Tout à coup, tout avait manqué : l'eau potable, le gaz, l'électricité. L'envahissement de l'eau empêchait beaucoup de boulangers de fabriquer le pain nécessaire.

Nous nous adressâmes immédiatement au Gouvernement qui nous procura sans retard une importante quantité de vivres. En même temps, nous actions télégraphié à Bruxelles, au Bon Pain Bruxel-

CE QU'ON A FAIT À L'HÔTEL DE VILLE PENDANT LES INONDATIONS

183. VA 01-02/01/1926

184. VA 01-02/01/1926

185. VA 06/01/1926

lois et à la Boulangerie du Peuple. Le 1^{er} janvier, ces boulangeries tenaient à notre disposition 5.000 pains.

- Vous étiez tout d'un coup bien fournis.

- Nous pouvions même être charitables. Jambes nous demandait à manger. Nous fîmes les parts. Liège criait famine. Nous lui envoyâmes des vivres.

Heureusement, grâce à l'énergie de la Direction du Gaz de Namur, la ville fut rapidement pourvue à nouveau — en partie tout au moins — d'électricité et de gaz. Plusieurs des boulangers dont le travail avait été interrompu purent se remettre à l'ouvrage.

- Vous eûtes alors tout un travail d'organisation à élaborer.

- Et ce fut vite fait. D'une réunion à l'hôtel de ville sortit le comité de ravitaillement fonctionnant sous la direction de M. l'échevin Mathieu et celui du combustible, dont s'occupèrent MM. Ducoffre et Borresse. Ces messieurs furent admirablement secondés par MM. Boca et Baugnée, chefs de bureaux à l'hôtel de ville.

Grâce à ces premières précautions, les besoins immédiats de la population furent satisfaits. Une partie de la commune était toujours privée de lumière, on lui fournit des bougies et du pétrole.

- Un problème inquiétant fut, sans doute, celui de l'eau potable ?

- En effet, c'était angoissant. Comment avoir de l'eau ? On ignorait complètement quand la distribution d'eau pourrait être remise en état. Il fallait donc en amener à Namur. J'ai d'abord réquisitionné tous les tonneaux et citernes sur roues en même temps que je faisais appel par télégramme à la ville de Bruxelles, en m'adressant à son bourgmestre. Cette dépêche partit d'ici à 4 heures du soir ; le lendemain, à 11 heures du matin, 8 citernes bruxelloises circulaient dans nos rues.

Le bourgmestre de Tirlemont, le docteur Dejaegher, qui fut mon collègue à la Chambre, m'offrait ses services. Je lui demandai de m'envoyer des citernes, lui aussi. Immédiatement, il en envoya six de 15.000 litres... pleines d'eau. C'était des citernes de la Raffinerie Tirlemontoise.

- De l'eau raffinée.

- Oui, les Namurois ne se doutaient guère qu'ils buvaient de l'eau de Tirlemont. Elle était excellente.

- Ce qui est excellent aussi, c'est la façon rapide dont tout cela fut mené.

- Comme pour les citernes de Bruxelles, il ne fallut que quelques heures pour avoir celles de Tirle-

mont. Demandées le samedi, elles donnaient leur eau en rue, le dimanche à 10 heures. La commune d'Etterbeek nous expédia aussi une citerne-auto-mobile de 3.000 litres avec son personnel de service. Ce qui fut, de sa part, d'une immense utilité. Inutile de dire qu'on travaillait la nuit. Tous les trains, même les internationaux, furent mis à notre disposition. Et savez-vous qui rendit à la population des services incalculables ? Ce fut M. Delvaux, notre sympathique chef de gare.

- Cela ne nous étonne pas.

- N'allez pas le lui dire, surtout !

- Non, il le lira lui-même dans *Vers l'Avenir* !

- Il fut « l'artisan de la rapidité ». Toute sa vigueur, son esprit de résolution, sa promptitude dans la réalisation lui permirent de faire de réels prodiges. J'ai déjà tenu à lui témoigner par écrit ma vive gratitude. Et, au risque de froisser sa modestie, je suis content de savoir que le public n'ignorera pas ce qu'il a fait pour Namur.

J'en dirai autant du service télégraphique, direction et bureaux, que nous avons mis sur les dents par toutes nos nombreuses communications lointaines, diurnes et nocturnes ; il mit tous ses soins à nous seconder de tout son pouvoir.

- Ainsi, les demoiselles des téléphones...

- Charmantes, charmantes !

- Et quand on eut bu l'eau de Tirlemont ?

- On alla remplir les citernes ambulantes à Trizet, aux réservoirs de la Société Anonyme de Vedrin, et à ceux de l'Intercommunale des Faux, à Saint-Servais. Tout marcha comme sur des roulettes, mais au prix d'un travail qu'on ne peut imaginer. Ce fut un immense effort dont il faut féliciter tous ceux qui y coopérèrent. Il fallait aussi prévoir la besogne à exécuter quand l'inondation s'en irait. Il nous fallait des pompes. L'auto-pompe de nos vaillants pompiers était naturellement insuffisante.

Dès le lundi, répondant aux offres du bourgmestre d'Anvers, nous lui demandions une pompe à vapeur qui arrivait illico avec dix hommes et un chef. Cette pompe mise en train par le commandant Pasch, directeur de service des Incendies de la ville d'Anvers, aidant celle de Namur, dégagèrent, dès le 5, au soir, les machines de la distribution d'eau à Jambes. Dès lors, grâce à des pompages continuels, on empêche l'eau de revenir dans la salle des machines.

Grâce à l'intermédiaire de la Fédération des Pompiers de Belgique, nous avons reçu le secours aussi d'une pompe de Molenbeek, accompagnée de 7 hommes et d'un officier, et une pompe de la ville de Termonde avec un officier et neuf hommes. Ces

admirables engins sont, pour le moment, occupés à des travaux de pompage dans les sous-sols de la ville. Ces travaux sont délicats. Ils ne peuvent être efficaces qu'à la condition d'être faits progressivement et sur des points prudemment et soigneusement choisis. Ces points sont déterminés par une entente complète entre les agents de notre service technique, les sapeurs-pompiers de notre ville et ceux des corps étrangers.

- Comment avez-vous pu organiser les secours aux sinistrés ? Ce service fut rapidement organisé.

- C'était, en effet, une question à résoudre sans retard. Le 1^{er} janvier, le conseil communal tint une séance au cours de laquelle, nous décidâmes, pour empêcher l'émission des efforts et des dévouements, de confier la direction des secours au comité local de la Croix-Rouge, que président MM. le docteur Dethier et le pharmacien Pigneur. La Croix-Rouge organisa, avec le concours de la Commission de l'Assistance publique et des différents groupes charitables de la ville, l'organisme de « secours et d'entraide aux malheureux » ! Celui-ci est chargé de réunir les secours en nature et en espèces et procédera de façon méthodique et bien ordonnée, au soulagement des misères de la façon la plus complète et la plus prompte. Nous espérons beaucoup de l'organisme de « Secours et entraide aux malheureux ». Vous avez pu juger déjà du succès qui couronne ses efforts.

- Et le service d'hygiène ?

- Voilà, en effet, une grave question encore ! L'inondation a laissé sur les pavés de nos rues, dans les maisons, partout une épaisse boue gluante et liquide, qu'il importe de faire disparaître au plus tôt, car - outre le danger de sa présence - elle pourrait entrer dans les canaux et les égouts et les obstruer. Il faut l'enlever après avoir, autant que possible, désinfecté.

Nous avons fait, dans ce but, appel à l'armée. M. le général Mertans, commandant la place a mis à notre disposition le 13^e de ligne.

Un important service de véhicule a été instauré.

Ce travail est poussé avec énergie par M. l'ingénieur Rhodius, directeur des travaux de la ville, secondé par tout son personnel. Tous, depuis quinze jours, se dépensent sans compter.

M. le docteur Verniory, directeur du Service d'Hygiène de la Ville, a prescrit les mesures d'hygiène nécessaires et une grande quantité de désinfectant — de la chaux — a été répartie en quinze endroits différents, comme Vers l'Avenir l'a annoncé. La chaux est le meilleur des désinfectants. Sa distribution a grand succès auprès de la population.

La population mérite, du reste, les plus grands éloges; elle s'est mise courageusement et presque allégrement à la besogne pour nettoyer et désinfecter les endroits qui furent inondés.

- Il y a, sans doute, beaucoup de braves gens qui méritent des éloges.

- Je craindrais, en tâchant de les énumérer, d'en oublier trop. Mais la police et les pompiers méritent une place à part.

- Nous avons remarqué que le public savait apprécier leur conduite.

- Et le public a raison. Le service de la police, dirigé par M. le commissaire en chef Vandewiele, a marché militairement, sans le moindre énervement, malgré les multiples difficultés qu'il avait à vaincre. Nos agents ont été fort bien secondés par la gendarmerie et nous avons trouvé une aide précieuse dans les nombreux membres de l'Union Civique, que le populaire et sympathique colonel Chabot est venu de suite mettre à notre disposition.

Quant à nos sapeurs-pompiers, ils furent aussi tout dévouement. Ils furent dès la première heure avec leur vaillant commandant Antoine sur la brèche, partout à la fois.

Le ministre de la Défense Nationale, sur notre réquisition, nous avait envoyé le colonel Radoux, avec les pontonniers d'Anvers. Ces habiles et dévoués soldats organisèrent des services de pontons et de barquettes. Ils étaient chez nous dès le 31 décembre, et chacun de nous a pu apprécier leur activité et leur entraînement. C'est un corps d'élite, possédant des chefs très distingués.

Je me plais aussi à rendre l'hommage qu'ils méritent aux services administratifs qui, sous la direction de M. Vandergucht, chef de division, remplaçant M. le secrétaire, malade, n'ont jamais cessé d'être à mes côtés de jour et de nuit, pour me seconder dans la mise en train de ces multiples rouages d'une organisation compliquée et totalement improvisée.

Je me rends compte que j'oublie de citer à l'ordre du jour bien des dévouements modestes et pleins de mérites. Quand le travail auquel je suis astreint me le permettra, nous recauserons d'eux, si vous voulez.

- Avec le plus grand plaisir ! Dites-nous, Monsieur le bourgmestre, avant de vous quitter, quelle peut être, à votre avis, l'importance des dégâts causés à Namur par l'inondation ?

C'est là notre grande préoccupation. A ma demande, le conseiller Wasseige veut bien s'occuper de cette question, selon les directives que nous avons arrêtées ensemble.

M. Wasseige s'occupera, avec le concours d'un important collège d'experts, qui s'est mis généreusement à sa disposition, de faire une estimation rapide des dégâts immobiliers et mobiliers subis par chaque sinistré. Des formulaires ont été distribués dès mercredi et seront relevés et vérifiés de très près par les compétences voulues.

- Cela veut-il dire que les sinistrés peuvent espérer être désintéressés pour tout ou partie des dommages qu'ils ont subis ?

- Je n'ai aucun renseignement à ce sujet. Mais j'ai estimé qu'il était de mon devoir de premier magistrat de Namur de prendre les devants et de faire les constatations nécessaires. Je pense que ce sera une grande force de pouvoir donner des précisions quand le moment sera venu de réclamer de justes réparations. Ce sera, du reste, le seul moyen en assurant la défense des faibles et des véritables malheureux, de réprimer les abus auxquels pourraient pouvoir se livrer des gens peu scrupuleux.⁽¹⁸⁶⁾

Le même jour, pour des raisons de sécurité, le bourgmestre devait prendre l'arrêté suivant :

ORDONNANCE DE POLICE

↳ « La circulation des véhicules de tout genre, à l'exception de ceux des services publics, est interdite jusqu'à nouvel ordre :

1) Rue de Gravière, place Arthur Borlée (place Lilon) et rue Saint-Nicolas jusqu'à la rue Courtenay;

2) Rue du Lombard depuis la place Borlée (place Lilon) jusqu'à la rue de l'Etoile.

Les contrevenants seront punis des peines de police. »⁽¹⁸⁷⁾

Après la crue, les bourgmestres des communes riveraines de la Meuse se réunissent pour faire le point sur la situation.

RÉUNION DES BOURGMESTRES

⇒ Samedi, les bourgmestres des communes riveraines de la Meuse se sont réunis sous la présidence du baron de Gaiffier. Assistaient également à la réunion : le baron Fallon, commissaire d'arrondissement, président de la Croix-Rouge provinciale ; les docteurs Haibe, Ranwez et Cassart, ce dernier

président de la commission de Dinant ; le docteur Sandt, délégué de la Croix-Rouge ; Mlle Géronoz, déléguée de Bruxelles, et M. Sprumont, député permanent.

M. le Gouverneur exposa les mesures à prendre pour parer à la situation actuelle ; le docteur Haibe précisa le point de vue sanitaire ; le baron Fallon s'occupa de la distribution des vivres.

Les administrations communales avaient d'ailleurs déjà pris la plupart des mesures préconisées et c'est grâce à leurs initiatives que les populations éprouvées reçurent promptement les secours nécessaires.⁽¹⁸⁸⁾

Après l'inondation, lors d'une séance du Conseil communal, les éloges pour services rendus à la commune ne manquent pas...

⇒ M. le bourgmestre, parlant des inondations récentes, exprime à la population namuroise — et surtout aux sinistrés — sa sympathie et ses félicitations pour le courage dont elle a fait preuve au cours de ces tragiques événements. Il remercie tous ceux qui se sont dévoués pour leurs concitoyens éprouvés.

Tout spécialement, il met en relief la conduite des membres du Conseil qui se sont employés à la direction des différents services de secours et de ravitaillement. Tous y ont été avec cœur et courage. La ville de Namur leur doit une grande reconnaissance. C'est un devoir agréable de reconnaître les concours reçus des différents organismes publics et des particuliers. Toutes les communes belges ont fait preuve d'une grande solidarité.

Les services de l'Hôtel de ville ont été à la hauteur de la tâche qui leur incombait.

Et M. le bourgmestre cite à l'honneur M. Rhodius, M. Van der Gucht, remplaçant M. le secrétaire, malade, M. le commissaire en chef de la police et ses agents, le corps des pompiers et leur commandant Antoine, l'armée, dont le secours fut précieux, etc.

M. Falmagne prend ensuite la parole pour remercier M. le bourgmestre, au nom des services techniques de l'Administration. Il fait l'éloge du bourgmestre qui fut, sans trêve ni repos, sur la brèche, et concentra la somme énorme de travail accompli par l'hôtel de ville pendant les inondations.⁽¹⁸⁹⁾

186. VA 08/01/1926
187. VA 08/01/1926
188. VA 11/01/1926
189. VA 30-31/01/1926

L'ordre du jour de la séance de l'après-midi du mardi 6 juillet 1926 au parlement comporte une interpellation de Fernand Golenvaux. Ce citoyen namurois, né à Bouge le 5 novembre 1866, docteur en droit, échevin de Namur de 1895 à 1900 et de 1906 à 1924, année au cours de laquelle il devient bourgmestre, connaît aussi une carrière politique au niveau national au sein du parti catholique en occupant successivement les fonctions de représentant de l'arrondissement de Namur, de questeur et de Vice-Président du parlement jusqu'en 1929, année qui voit son élection comme sénateur coopté, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1931.

Or donc, en 1926, Golenvaux est député-bourgmestre et, toujours soucieux de défendre les intérêts des citoyens de sa région, tient, à la barre de l'hémicycle de la rue de la Loi, un long discours sur les inondations. Le parlementaire namurois craint, heureusement à tort, que par voie d'amendements de compression, les crédits prévus au budget extraordinaire pour réaliser les travaux d'aménagement de la Meuse ne soient supprimés ou fortement diminués. Golenvaux intervient également en tant qu'un des porte-paroles de la commission parlementaire désignée après les inondations afin de sillonner le pays pour inventorier les dégâts et les zones à risques. Voulant éviter de longues litanies de travaux à réaliser, le parlementaire namurois se contentera d'entretenir ses collègues de réflexions générales sur les inondations en prenant comme exemple la Meuse, fleuve qu'il connaît plus particulièrement.

⇒ *Messieurs, on ignore généralement quelle est la théorie exacte des inondations. Je vais essayer — témérairement peut-être — de l'exposer.*

Le fleuve coule entre des rives normales. Si on le laissait à son état naturel, il serait en fait très peu navigable : pénurie d'eau à certaines saisons ; à d'autres moments, courants rapides rendant le parcours dangereux à la descente, impossible à la montée. C'est pour cette raison qu'on a créé des écluses qui rectifient son cours.

Or, celles-ci, au point de vue des crues, ont un rôle important à jouer :

Dès qu'entre deux écluses on constate qu'il y a un afflux d'eau extraordinaire, c'est la mission de l'éclusier d'ouvrir certaines vannes du barrage, afin

de permettre à l'eau de s'écouler davantage pour rétablir, dans le bief menacé, son niveau à un étiage régulier.

Mais il arrive nécessairement, qu'à certaines époques, des crues se produisent par suite de la persistance des pluies ou de la fonte des neiges, l'afflux d'eau augmente dans de telles proportions que le lit de la rivière devient insuffisant pour retenir l'onde grossissante. Il faut donc, dans ce cas, lutter contre ces débordements en observant des règles imposées par la nature elle-même. Je parle théoriquement ici ; pratiquement, la chose n'est pas toujours aussi simple.

Théoriquement, on doit retenir le plus d'eau possible dans les environs de la source et dans les biefs supérieurs. Il faut régulariser et maintenir soigneusement, avec le minimum d'entraves, le lit majeur de la rivière, c'est-à-dire les terrains riverains dans lesquels elle peut s'épancher au moment des crues. Enfin, il importe de veiller à une large évacuation de l'eau à l'embouchure.

Si ces trois conditions ne sont pas réunies, il s'en suivra nécessairement une élévation du niveau de l'eau ; l'honorable M. Ansele¹⁹⁰ avait raison lorsqu'il exprimait d'une façon très typique le phénomène qui se présentait. Lors de l'interpellation relativement aux inondations récentes, il disait : « Les cours d'eau proportionnent leur lit, en chaque endroit, au volume des eaux qu'ils ont à écouler ; à moins qu'ils n'en soient empêchés par des obstacles naturels ou artificiels ; auquel cas, il se produit un relèvement plus ou moins important de l'axe hydraulique, compensant l'insuffisance de la section. »

Ceci théoriquement indiqué, voyons un peu, en fait, dans quelle situation nous nous trouvons en Belgique.

La question de nos fleuves n'est pas seulement d'ordre national, mais international. Nos deux grands fleuves, en effet, prennent naissance en France, traversent la Belgique et ont leur débouché à la mer ; en Hollande.

Deux grands éléments du problème, avons-nous dit, se résument en ces mots : faciliter l'exutoire à la sortie et modérer ou régler l'afflux à l'entrée.

Songeons maintenant que cette large évacuation doit être rendue praticable dans un pays étranger ; et lorsque, d'autre part, nous devons réglementer l'entrée des eaux en Belgique, c'est encore dans un pays étranger que nous devons chercher une aide qui soit véritablement pratique.

Le seul élément de lutte sur lequel nous pouvons avoir une action directe, c'est donc le règlement du cours à l'intérieur même de notre pays.

190. Ministre des chemins de fer, de la marine, des postes et télégraphes et de l'aéronautique.

La question de l'exutoire à travers la Hollande, est une question très importante. Pour l'Escaut, il est vrai, cela n'offre pas de grande difficulté [...].

La question est autrement compliquée quand il s'agit de la Meuse. Songez que cette rivière, à peine sortie du pays de Liège, épouse la frontière hollandaise tout le long du Limbourg, qu'elle traverse l'enclave de Maastricht, qu'elle parcourt ensuite de vastes plaines néerlandaises jusqu'à son embouchure.

Toutes ces régions de la Meuse hollandaise ont, lors de la crue du 1^{er} janvier, subi, elles aussi, de cruelles inondations. Pour en éviter le retour, le gouvernement des Pays-Bas ne sera-t-il pas amené à exécuter des travaux de préservation qui pourraient être pernicioeux pour nous ?

Il importe donc que cet antagonisme qui peut surgir entre l'intérêt du gouvernement hollandais et le nôtre disparaisse. Et ce résultat on peut l'obtenir par des relations très cordiales, par des négociations adroites, intelligentes. De cette manière, on peut faire régner l'entente et l'harmonie entre les efforts d'entraide mutuelle des deux pays.

Nous pouvons de notre côté, rendre de grands services à nos voisins du Nord. En retenant le plus possible les eaux de crue chez nous, nous soulageons indubitablement la situation vers l'embouchure. D'autre part, si les Hollandais le voulaient, ils pourraient aider considérablement la sortie des eaux mosanes hors de notre territoire.

Je crois donc que les intérêts sont communs et qu'il serait très facile à des négociateurs habiles, choisis dans les services intéressés, d'arriver à constituer, et à l'entrée avec la France, et à la sortie avec la Hollande, des relations d'entraide telles que les inconvénients que nous avons constatés ne se représenteraient plus ou seraient, du moins, considérablement atténués.

Je dis qu'il faut également que des négociations aient lieu en ce qui concerne l'entrée des eaux dans notre pays. Je fais allusion à la France. [...] pour ce qui concerne la Meuse et la Sambre, son principal affluent, dont les bassins hydrologiques sont bien autrement étendus [que celui de l'Escaut] chez nos voisins du Sud, leur parcours français à travers des régions montagneuses a une répercussion autrement grave sur le cours de ces fleuves chez nous. C'est ainsi que le formidable déboisement qui a été poursuivi dans la région de Verdun et dans les Ardennes françaises — et je n'en fais pas un reproche au gouvernement français, car c'est sous l'occupation allemande que l'on a surtout dépeuplé ce pays de ses belles forêts — a un contrecoup terrible

sur le cours de la Meuse chez nous.

[...] Il faut que au moment de l'entrée des eaux en Belgique, nous soyons avertis avec précision des craintes qu'on peut avoir au point de vue des crues. C'est ainsi surtout que la France doit cordialement nous aider ; c'est ainsi que de notre côté, nous devons prévenir la Hollande avec le même soin, avec la même vigilance.

Les inondations ont, selon les circonstances, des caractères tout à fait différents. Il y a d'abord les inondations que j'appellerai normales, c'est-à-dire celles qui sont la conséquence du jeu des saisons. A l'égard de celles-là il faut veiller à ce que nous ayons un fleuve dont le lit mineur soit capable de les supporter, sauf bien entendu l'un ou l'autre petit débordement qui n'a rien de dévastateur. Dans ce but, il faut soigner la rectification des rives et dans ce sens notre excellente administration des ponts et chaussées a déjà obtenu des résultats consolants. [...]

Parmi les travaux envisagés, mentionnons particulièrement ceux qui consistent à faire disparaître les îles, apports du fleuve si pittoresques en certains endroits. D'aucuns les croient toujours nuisibles. Mais, là encore il faut agir avec la plus grande prudence, car si le fait de donner une ouverture plus vaste au courant peut soulager les terrains qui sont, immédiatement en amont, il arrive qu'il aggraverait singulièrement la situation de ceux qui sont en aval. Dans bien des cas il est préférable de régler les passes pour faciliter la navigation et de maintenir les îles, les ponts et autres obstacles naturels ou artificiels qui remplissent utilement le rôle de frein bienfaisant.

Il s'agit aussi d'assurer la normalisation du lit même de la rivière, d'étudier et de faire disparaître les hauts fonds. De ce côté, il y a encore beaucoup à faire dans notre Meuse. Il est nécessaire de procéder à des dragages rationnels et réguliers pour supprimer ces obstacles qui sont dangereux pour la navigation et qui ne le sont pas moins au point de vue des inondations. C'est là, selon moi, l'oeuvre la plus urgente et celle dont l'efficacité est la moins discutée.

La régularisation du cours doit encore se faire au moyen de l'établissement de perrés et de quais, et même de déplacements d'écluses, dont certaines ont été édifiées autrefois en des endroits pernicioeux.

Nous avons constaté le fait au premier barrage de la Sambre, à Namur, où existe, à deux pas du confluent, une vieille écluse séculaire qu'on projette heureusement de déplacer. J'ai été heureux de voir que M. le ministre⁽¹⁹¹⁾ a maintenu au budget ex-

191. Baelis, ministre de l'agriculture et des travaux publics.

traordinaire le premier crédit porté dans ce but. D'accord avec son service de la Meuse, l'honorable ministre M. Laboulle, après étude personnelle sur les lieux, avait décidé le transfert de cet ouvrage d'art notablement en amont, de manière à écarter de la partie basse de la ville de Namur des dangers multiples, tout en améliorant la sécurité et la régularité de la navigation. Par le fait du relèvement du plan d'eau, les quartiers anciens des abords de la Sambre, à Namur, sont sujets non seulement à des inondations fréquentes, mais à des infiltrations à peu près permanentes même, qui rendent l'usage de quantités de caves impossible et sont une source redoutable d'insalubrité.

Cette question de la position des barrages doit être complétée par la réglementation sévère du fonctionnement des écluses, au cours des inondations. Dès qu'il y a menace de crue, on s'imagine, en effet, qu'on peut immédiatement couvrir les fermettes et laisser la rivière libre. En faisant cela, on exposerait la navigation à d'épouvantables dangers, car on sait que nos fleuves, notamment la Meuse, sont toujours sillonnés de nombreux bateaux. Comme des hauts fonds seraient moins recouverts d'eau, par suite de la modification brusque apportée aux barrages, il se pourrait que les bateaux, s'ils sont en mauvaise position, viennent à toucher le fond et, comme le cas s'est présenté lors d'une des dernières inondations à Namur se briser net ou se couler sur le flanc et sombrer.

Il faut donc avoir là une signalisation méthodique pour la lutte contre l'élément envahisseur, ayant à sa tête une espèce de général en chef, capable de commander toute la manoeuvre. Il importe que celle-ci se fasse rapidement et partout presque en même temps, mais en tenant compte que les bateaux puissent se réfugier dans les ports spéciaux, le long des quais, où l'eau est plus profonde, et s'y amarrer. Alors seulement peut s'opérer la manoeuvre générale, rendant au fleuve la liberté de son cours, qui peut, enfin, s'effectuer sans danger et est de nature à diminuer, surtout au moment des premiers temps de crue, les dégâts qui peuvent être causés par les inondations. Il s'agit donc, pour obtenir le maximum d'effet utile, de contrôler d'une façon très précise le service des vannes à utiliser.

Je dois reconnaître que nous sommes de mieux en mieux outillés pour résister aux inconvénients de la poussée des eaux. La Meuse a été améliorée et est, en général, dans une situation satisfaisante. [...]

Si les graves inconvénients signalés se présentent lors des crues normales, quels seront-ils, en vérité,

quand nous frapperont les inondations vraiment catastrophiques ?

On commençait, après le désastre de 1880, à se trouver très à l'aise. Pendant trente ans, il ne s'est produit que des grossissements du fleuve relativement minimes. C'est à partir de 1910 seulement, que l'on a souffert, à nouveau, d'une série de crues successives, élevant le niveau de la Meuse de plus de quatre mètres. Nous les avons constatées en 1910, en 1915, pendant l'occupation ennemie, en 1920, où elles furent particulièrement fortes, en 1924, et, enfin, pendant les terribles journées qui clôturèrent l'année 1925 et commencèrent celle de 1926.

On peut dire, — ce que nous n'avions jamais observé autrefois, — que nous avons, depuis quinze ans, régulièrement tous les cinq ans environ, des inondations d'une réelle gravité.

Alors que l'on pensait n'avoir à redouter qu'une fois par siècle la grande catastrophe, nous l'avons retrouvée, cette fois-ci, après quarante-cinq ans, dépassant encore en violence la terrible épreuve de décembre 1880.

Voilà donc un phénomène inquiétant dont il importe de rechercher les causes. Nous les avons déjà signalées. La principale de ces causes est toujours, certes, que nous avons reçu malencontreusement des apports d'eau de plus en plus considérables, par suite de la coïncidence des phénomènes naturels de la fonte des neiges et des pluies persistantes. Mais quelle aggravation dans le fait que la vie s'est établie plus intense au bord des rivières ! Qu'on y a élevé des constructions de plus en plus nombreuses, des routes étanches, des canalisations et égouts de toutes espèces, tous éléments de la vie et du confort modernes, déversant dans la rivière d'immenses apports liquides.

Il y a encore les drainages, plus développés par suite de l'amélioration de la situation agricole, il y a la disparition des fagnes, il y a les défrichements et surtout leurs conséquences, [...] le développement trop considérable et sans cesse grandissant du déboisement.

A tout cela s'ajoute enfin la disparition ou du moins la réduction par trop exagérée du lit majeur de la rivière ; celle-ci trouve maintenant un peu partout des obstacles qu'elle a de plus en plus difficile à franchir.

Quantité de maisons et de villas, des quartiers, des villes entières se sont établies le long de nos rives, sans s'inquiéter des entraves apportées de la sorte au fleuve débordé. [...]

Il est certains qu'à divers endroits des mesures correctives devraient être prises, et je n'hésite pas à

souhaiter que l'on fit disparaître des constructions lorsqu'il est reconnu qu'elles offrent un danger plus particulier.

J'ai parlé tantôt des méfaits de la disparition progressive de notre domaine forestier ; il y a donc le grand problème du reboisement. J'imagine que l'honorable ministre des travaux publics, qui est en même temps ministre de l'agriculture, est tout autant que moi convaincu de l'importance de cette question. On a trop dépouillé nos vallons, nos cotteaux et le sommet de nos montagnes, de leurs beaux arbres, et ce serait une grande richesse pour ces contrées dénudées, ces plateaux, ces sommets incultes, si on pouvait y multiplier des sapinières qui, tout en constituant un embellissement du pays et en rapportant des ressources considérables, établiraient une grande sécurité au point de vue hydrologique.

Le gouvernement doit avoir une franche et énergique politique forestière. [...]

En résumé, toutes sortes de considérations trop longues à énumérer en ce moment, se dressent devant nous pleines de promesses et d'espoir.

Mais je ne veux point étendre davantage mon exposé.

Je n'ai pas voulu entrer dans trop de détails, et j'ai préféré traiter la question d'une façon générale. Je pourrais encore citer de multiples exemples illustrant ma démonstration. Je m'en abstiendrai. Il importe seulement que chacun ait la conviction absolue qu'un effort doit être tenté pour supprimer, tout au moins pendant un certains temps ou pour atténuer les maux tels que ceux déplorés récemment et qui, hélas ! se reproduiront infailliblement en des jours de détresse.

Je me résume en disant qu'il faut qu'aux moments voulus, nous soyons en état de parer de notre mieux à des catastrophes contre lesquelles nous sommes nettement impuissants. Par conséquent, il importe que, ne pouvant opposer à l'élément déchaîné une force qui le dompte, nous nous mettions au moins en état d'atténuer sa violence et que nous soyons, à l'heure voulue, en mesure de lui arracher les richesses qu'il s'apprête à détruire.

Il y a une nécessité évidente d'avoir une signalisation parfaite en temps utile, afin que, sous la menace grave, la menace catastrophique, l'on soit

informé le plus rapidement possible. N'est-ce pas oeuvre capitale de permettre à la population de sauver aisément, sans effort désordonné, tout ce qu'elle peut arracher au fléau destructeur ?

Il faut une étude générale d'une telle organisation, dont on doit confier la direction, selon moi, au ministère des travaux publics, puisque c'est lui qui a la mission spéciale de veiller sur nos fleuves. [...]

Il faut, en outre, que nous soyons en état dès l'apparition du danger de mobiliser rapidement toutes les forces nationales, les communes, les provinces, l'armée, toutes nos organisations charitables, tous nos services de secours ; c'est le devoir civique qui l'impose impérieusement.

L'expérience nous a montré que dans les villes qui ont été fréquemment inondées on a pu opérer des miracles en face du danger. Mais combien est-on plus fort et plus résistant lorsque l'on a pu préparer la défense. Une fois qu'une organisation existe, il ne suffit pas qu'elle apporte du zèle et du dévouement lorsque le péril est imminent ; elle doit être prévoyante et, en temps calme, dresser la programme matériel et moral qui assurera et fera triompher la résistance. Nous avons pu le constater par le concours que nous a apporté cette année la Croix-Rouge qui sur notre suggestion a bien voulu dès maintenant promettre de doter les endroits menacés d'appareils de sauvetage, de canots et d'embarcations dont la déficience est souvent si pénible aux mauvaises heures. Je termine en accomplissant un devoir. Je remercie M. le ministre d'avoir maintenu les crédits proposés en janvier pour parer aux nécessités que nous avons décrétés ; j'avais craint, à un moment donné, que par voie d'amendements de compression, les crédits prévus pour ces travaux n'eussent été supprimés ou fortement diminués. Je vois qu'il n'en est rien. [...]

Je crois qu'avec une bonne surveillance de l'administration des ponts et chaussées, par la coordination des efforts de tous les pouvoirs publics et de tous les bon citoyens, nous ferons vraiment une oeuvre nationale. Pour l'accomplissement de cette oeuvre, nous serons amenés à l'entente et à l'union non pas seulement par le désir que nous avons de pallier les infortunes d'autrui, mais par la nature elle-même dont la force désordonnée nous épouvante, mais dont la puissance contenue et modérée nous apporte la fécondité.⁽¹⁾⁽²⁾

INSTANTANÉ

⇒ Il gèle ferme. Tout à coup, on se sent en hiver. Notre climat est drôle tout de même.

Si l'inondation vous en laisse le loisir, vous avez constaté qu'en son temps, il faisait vraiment chaud. On en était aux environs de quinze degrés.

C'est alors que jeter un peu de froid sur la situation aurait été opportun.⁽¹⁹³³⁾

INSTANTANÉ

⇒ La Meuse est une maligne.

Il y a peu, comme s'il faisait tiède, elle est allée se balader — au grand dam des humains — dans les campagnes et autres lieux où, somme toute, elle parut fortement déplacée.

Maintenant qu'il fait froid, elle est rentrée précipitamment dans son lit. Elle s'y fait toute petite, « racrapotée » comme on dit chez nous.

Et vous verrez que, si le thermomètre continue sa dégringolade, elle tirera sur elle une épaisse couverture !⁽¹⁹³³⁾

INSTANTANÉ

⇒ Les vieux nous racontent qu'autrefois, il était de règle de voir les inondations surprises par la gelée.

Elle savait, au bon moment, mettre un frein à la fureur des flots.

Alors, sur les campagnes couvertes d'eau et muées en champs de glace, les patineurs déployaient la grâce de leurs ébats. Il n'en fut pas ainsi cette année. [...] ⁽¹⁹⁵⁵⁾

LES EX-INONDÉS ONT FROID

⇒ Le froid intense qui vient de s'abattre sur le pays a, certes, des avantages. Sans doute aura-t-il pour effet d'écarter le danger de certaines maladies et de permettre aux comités d'hygiène de prendre à cet égard toutes les mesures préventives nécessaires. Mais il n'empêche que cette baisse de la température rend plus qu'inhabitables les maisons qui ont séjourné dans l'eau. Les murailles en sont devenues des parois de glace.

Il n'y a pas à dire, l'époque actuelle, merveilleuse en plus d'un point, est bien dure pour la pauvre humanité.⁽¹⁹⁶⁶⁾

APRÈS LA CRUE, LE GEL

193. VA 12/01/1926

194. VA 14/01/1926

195. VA 15/01/1926

196. VA 15/01/1926



LE DÉVERSOIR DE
NAMUR QUE
GOLEVAUX
VOULAIT TANT
VOIR DISPARAÎTRE.

QUELQUES CAUSES DES CRUES...

ET DES SOLUTIONS

Comme nous l'avons indiqué dans notre introduction, le but de cet ouvrage n'est nullement de rechercher les causes des inondations de 1910, 1920 et 1926 sous un aspect scientifique. Néanmoins, il est intéressant de relever celles apportées par les observateurs de l'époque qui ne manquèrent pas de faire publier leurs conclusions et également les solutions qu'ils préconisaient pour solutionner ce problème d'inondation. On le verra, la cause principale des inondations, pointée par la plupart des intervenants, est la déforestation à outrance.

Déjà en 1846, après la crue que connurent les Namurois, l'*Ami de l'Ordre* publiait les observations d'un de ses agents.

⇒ Un de nos correspondants nous fait part des résultats de ses observations au sujet des crues extraordinaires et répétées que nous éprouvons depuis un certain nombre d'années. Depuis plusieurs semaines, nous dit-il, toutes les feuilles publiques font un triste tableau des inondations qui désolent nos villes et nos campagnes. Mais aucun journal à ma connaissance n'a cherché à exprimer ce phénomène. Il y a cependant une cause qui me paraît très facile à saisir. Il n'a presque pas neigé, dit-on, dans les Ardennes ; nous n'avons eu que de la pluie, une pluie continuelle, il est vrai, mais pas très forte. Eh ! bien, j'en appelle au souvenir des personnes qui, comme moi, datent de l'ancien temps : si dans notre jeunesse nous n'avions eu que des petites pluies comme depuis un mois, la Meuse ne serait pas sortie de son lit. Pourquoi le contraire arrive-t-il aujourd'hui ? J'en trouve une raison bien simple. Depuis le règne de Guillaume, la vente des forêts n'a pas discontinué. Les acheteurs ont tiré parti des futaies, des taillis, des défrichements, etc. ; les particuliers n'ont pas résisté à la tentation parce qu'ils y ont vu un moyen de doubler leur patri-

moine. Cela étant, il est facile maintenant de comprendre pourquoi la Meuse, autrefois si tranquille, devient si fouguese à la première pluie. Un million d'hectares de forêts, de terres en friche, de buissons ont été défrichés ; les neiges, les pluies d'orage qui tombent sur ces terrains dépouillés, ne s'y arrêtent plus comme autrefois ; les eaux qui en découlent arrivent à la Meuse et la font déborder plusieurs fois l'année. Ceci vaut la peine d'y penser : la France, qui a toléré la même chose, commence, dit-on, à prendre des mesures préservatrices, en faisant reboiser les montagnes : avis à la Belgique.⁽¹⁾

LES CAUSES

⇒ Lors de la crue du 28 janvier, les eaux venaient surtout des Ardennes françaises, où le débit du fleuve atteignit plus de 740 m³ à la seconde. Ce formidable afflux n'avait pas eu le temps de s'écouler quand les pluies continues firent gonfler les affluents belges, la Lesse et la Semois surtout ; d'où l'inondation actuelle, où le débit fut de 360 m³ à la seconde.

Pour donner une idée de ces pluies, citons les chiffres. La nuit de vendredi à samedi, à Bouillon, le pluviomètre avait enregistré 26 millimètres au mètre carré en 12 heures. La nuit de samedi à dimanche, il enregistra 47 1/2. Comme point de comparaison, disons que les chiffres constatés, la même nuit, furent de 24 en moyenne dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, de 14 à Namur.

On compare volontiers cette inondation à la catastrophe de 1880. On la compare surtout pour se féliciter que les désastres aient été moins grands et pour rendre justice aux travaux accomplis par le baron de Moreau, et qui cette fois encore, nous ont fait échapper à la ruine.

Ce n'est que la constatation d'un fait évident. En 1880, la Lesse arrivait à 3 m 41 à Honyet ; elle n'atteignit cette fois que 3 m 05. A Namur, en 1880,

la Meuse atteignait la cote 83,45 ; elle s'est tenue cette fois, à 82,75 environ.

Si elle n'eut trouvé le large débouché que lui ménagèrent les travaux en question que fut-il, hélas ! advenu ?⁽²⁾

LE DÉBOISEMENT ET LES INONDATIONS

L'Ami de l'Ordre publie un extrait du *Journal des Débats* qui, dit-il, soutient que les inondations sont le résultat de stupides coupes de bois, auxquelles on se livre depuis trop longtemps.

⇒ « Ces tristes circonstances rappellent ce que demeure, en dépit des progrès, le jeu des forces naturelles. La nature nous oblige un peu rudement à nous souvenir que les conditions de la vie n'ont pas toutes changé.

La calamité des inondations qui porte présentement la ruine dans la plus grande partie de la France atteste cruellement la nécessité de restituer à nos montagnes leur manteau forestier, régulateur par excellence du régime des eaux. L'oeuvre indispensable de reboisement préoccupe toutes les nations. »⁽³⁾

À PROPOS DES INONDATIONS

⇒ Nous avons reçu la lettre suivante :

En 1883, après la crue de 1880, je demandais à M. l'ingénieur en chef du service de la Meuse de faire présenter à M. le Ministre des Travaux publics, un avant-projet pour éviter les inondations. Je prévoyais des barrages sur la Lesse, à l'instar du barrage de la Gileppe. Ce haut fonctionnaire me dissuada, me disant que cette catastrophe ne se renouvelerait peut-être plus ; je l'ai écouté. Nous venons pourtant d'assister à une réédition (heureusement réduite) de la catastrophe.

Les riverains de la Meuse sont dans une grande anxiété chaque fois qu'il y a apparence de crue.

Les travaux d'élargissement du fleuve, effectués en aval et en amont du pont de Jambes, ont beaucoup amélioré le régime des eaux, mais l'ouverture de ce pont n'a guère changé depuis des siècles. Non que je sois d'avis, cependant, qu'il soit une cause de crue.

Pour éviter les inondations, il faudrait prendre le mal à sa racine, en construisant sur la Semois, la Lesse et l'Ourthe, des ponts-barrages avec voie carrossable. On les établirait dans les endroits où ils pourraient relier deux communes, servir à l'agriculture et à l'exploitation des forêts. Les ouvertures libres répondraient aux petites inondations.

Ces ouvrages seraient construits : un sur la Semois, deux sur la Lesse et deux sur l'Ourthe. Ils coûteraient environ 50.000.000 frs. ; mais comme

ils protégeraient une partie de la France et de la Hollande, ces puissances devraient intervenir dans les dépenses.

A messieurs les ingénieurs que la chose concerne, de rechercher les dimensions à donner à ces travaux, pour retenir les eaux pendant 3 à 4 jours. Si ces barrages se construisent, les inondations de la Meuse auront vécu. Je vous donnerai à ce sujet des chiffres absolument démonstratifs.

Un vétéran⁽⁴⁾

LA VÉGÉTATION ET LES INONDATIONS

⇒ Le calamiteux phénomène des fortes crues d'eau qui finit à peine de nous éprouver ramène naturellement la pensée vers les circonstances qui en sont la source. A première vue, le problème paraît simple : s'il y a hausse dans le niveau d'un cours d'eau, considéré isolément, c'est parce qu'il a beaucoup plu ou neige dans le bassin où il coule. Et ici déjà les effets diffèrent, car les crues provenant de la pluie surviennent progressivement, à mesure qu'elle tombe, tandis que la neige va s'accumulant et ne déclenche ses effets qu'au dégel, ce qui peut amener des catastrophes si celui-ci s'accroît trop brutalement.

Nous serions donc sous le coup d'incessantes vicissitudes de cette nature, étant donné les fluctuations fantaisistes de notre climat, si la rivière suivait son cours en terrain dépourvu de végétation. Il n'en est heureusement pas ainsi, les bassins de la Meuse et de la Sambre étant moyennement bien revêtus sous ce rapport. Nous disons moyennement, car peut-être les surfaces dénudées sont-elles encore relativement très abondantes et serait-il utile d'en restreindre l'étendue. Cette proposition suppose que la végétation est de nature à entraver les crues subites, et c'est ce que les considérations suivantes vont établir.

Voyons d'abord ce qui se passe au cours de pluies persistantes. Dans le cas d'une surface dénudée, les eaux s'écoulent suivant les pentes et vont s'ajouter à peu près intégralement au débit moyen du fleuve dans les conditions normales. A peu près, disons-nous ; réserve faite pour ce qui se perd par l'évaporation et par l'absorption du sol. Mais l'évaporation qui est le facteur dominant de cette perte lorsque la pluie persiste, l'amplifie singulièrement lorsque le sol est recouvert de végétation, surtout s'il est boisé ou même seulement embroussaillé. Par contre, l'absorption du sol recouvert en sera amoindrie, au début tout au moins du régime pluvieux, mais ceci n'est que passager. Voyons donc ce que la théorie et l'expérience peuvent nous apprendre relativement au pouvoir de l'évaporation.

L'évaporation de l'eau est proportionnelle à l'éten-

2. AO 28/02/1910
3. AO 06/02/1910
4. VA 27/01/1920

due des surfaces qu'elle recouvre, à la température de l'air, dont la capacité de saturation s'accroît rapidement à mesure qu'elle s'élève, et au temps.

Nous sommes sans action sur ces deux derniers éléments, mais nous pouvons, dans certaines limites, développer l'étendue des surfaces par une extension de la culture arborifère convenablement appropriée.

Il serait difficile de déterminer, à priori, la quantité d'eau que la végétation peut retenir pour la restituer à l'atmosphère par évaporation, lors des pluies persistantes. Le phénomène est complexe et devrait être soumis à un système d'observation méthodique pour en dégager les données indispensables au calcul.

Faute d'une documentation plus adéquate, on nous excusera de baser, en partie, notre argumentation sur un procédé expérimental qui a été utilisé avec succès pour établir la thèse précisément opposée à celle que nous venons d'exposer; c'est-à-dire, pour vérifier la quantité d'eau que la végétation, à de certaines altitudes, soutire à l'atmosphère pour la débiter au sol.

Il y a, dans les massifs du Cap de Bonne Espérance, une montagne de la Table dont le sommet, à 1.163 mètres, plonge fréquemment dans une nappe de brouillard. Cette formation de brouillard, indiquant naturellement que l'atmosphère environnante est saturée d'humidité, ne pouvait manquer de tenter les expériences d'un savant, le Dr. Maloth, qui hantait le problème de l'influence de la végétation sur la condensation de la vapeur d'eau. Comme il s'agissait de faire la distinction entre l'eau tombée directement sous forme de pluie et celle provenant de la condensation, cet expérimentateur avisé installa, en terrain bien découvert, deux pluviomètres identiques, mais dont l'un était surmonté d'un arbuste artificiel formé de brindilles d'environ 30 centimètres de longueur réunies en un faisceau qui s'épanouissait verticalement. Le résultat fut remarquable, car, au cours de l'expérience, qui dura 56 jours, le pluviomètre ordinaire avait recueilli 13 centimètres d'eau provenant uniquement de pluie, tandis que l'autre donnait 227 centimètres, soit plus de 17 fois autant que son témoin. En tenant compte de la majoration éventuelle de la surface recueillante dans le cas d'une certaine obliquité de la pluie, causée par le vent, le petit arbre artificiel n'aurait donc pas moins condensé 15 fois plus d'eau que la pluie n'en avait donné. Cette proportion ne peut évidemment pas s'étendre au cas général d'une surface boisée, mais l'expérience est pertinente et montre nettement l'influence de la dispersion amplificatrice des

surfaces sur la condensation de la vapeur d'eau dans une atmosphère qui en est saturée. Or, cette même dispersion agira naturellement en ordre inverse dans un air non saturé en lui restituant par évaporation, proportionnellement à la surface développée, une notable partie de la pluie qui l'arrose.

La végétation joue donc le rôle d'un véritable régulateur du débit des cours d'eau, et si même son développement accroît d'une manière générale le volume des eaux fluviales, leurs débordements seront par contre moins à redouter. Voici à ce sujet quelques renseignements complémentaires intéressants.

En France, et notamment dans les environs de Bordeaux, des expériences analogues à celle qui précède ont fait reconnaître qu'un arbre de hauteur moyenne recueille annuellement, par condensation de rosée, une quantité d'eau équivalente à celle que la pluie déverse sur la surface de terrain qu'il recouvre. [...]

Le bassin du lac Léman, qui se déverse dans le Rhône, et dont un quart est couvert de forêts et de bois, débite plus d'eau qu'il n'en reçoit par les pluies et les neiges, d'après le naturaliste Florel.

Le bassin bien boisé de la Pique (Haute-Garonne), débite annuellement au pont de Labadé 1.732 milliers de mètres cubes d'eau par kilomètre carré de bassin, tandis que le bassin contigu de l'One, très peu boisé, en débite seulement 693, et le bassin du Garve d'Ossone, complètement déboisé, 630. La neige, comme la pluie et la grêle, est comprise dans ces évaluations, et son appoint liquide est aussi fortement atténué, lors du dégel, dans les régions boisées. Tant que dure la gelée, la neige tombée perd, par évaporation, de son poids sans se fondre, en se sublimant. L'extension des surfaces est donc en cela très favorable. Mais c'est surtout pour la neige qui recouvre le sol, sous l'abri de la végétation, que celle-ci intervient utilement en s'interposant contre les variations brusques de la température et régularisant ainsi le travail de la fusion lors du dégel.

Il n'est donc pas douteux que le reboisement, qui peut, suivant les cas, se réduire à l'embrousaillement, préconisé chez nos amis du Sud pour accroître le débit des rivières en vue de l'utiliser comme houille blanche, est tout aussi recommandable pour en régulariser le cours : abondance des biens ne nuit pas !

La question est à l'ordre du jour; elle est liée à celle de l'épuisement inévitable de nos gisements carbonifères. La France l'a bien compris et prend ses dispositions en conséquence : nous ferons bien d'en faire autant.

DAX⁽⁵⁾

LES CAUSES GÉNÉRALES DU CATACLYSME

→ L'ampleur et la soudaineté des inondations qui ont désolé toute une partie de notre pays ont attiré à nouveau l'attention sur les causes de ce phénomène, en quelque sorte périodique, qu'un concours de circonstances défavorables peut faire tourner rapidement — nous venons d'en faire la triste expérience — au cataclysme.

Interrogé à ce sujet par un confrère, M. N.-I. Crabay, directeur général des Eaux et Forêts, a déclaré :

« Il faut considérer tout d'abord, nous dit notre interlocuteur, les causes générales : l'état de l'atmosphère, les pluies continues ; la quantité énorme de neige qui s'était accumulée dans les Ardennes ; l'élévation subite de la température, favorable à une fonte rapide de ces neiges ; enfin, les pluies abondantes qui suivirent. Il convient d'ajouter à cela que ces divers éléments défavorables avaient été précédés d'une longue période de pluie et que les terres étaient sursaturées d'eau. Voilà déjà un ensemble important et devant lequel l'homme demeure quasi impuissant.

Ajoutons-y les circonstances qui peuvent aggraver fortement une situation et sont, selon moi, à la base de la soudaineté de ces crues : je veux parler du déboisement auquel on a procédé, tant en France qu'en Belgique, dans tout le bassin de la Meuse. On imagine difficilement, poursuit M. Crabay, les étendues de bois et de forêts qui ont été dévastées. Et ce qu'il faut déplorer surtout, c'est la disparition des résineux, de ces sapinières établies sur de nombreux sommets et qui, âgées de 40, 50 ou 60 ans, exercent la plus grande action sur le régime des eaux.

- En faisant office de régulateur ?

- Oui. Ensuite, le sol lui-même, en ces endroits boisés, est recouvert de terreau, lequel absorbe beaucoup d'eau et ne permet qu'un écoulement lent, contrarié par de multiples obstacles. Tandis que sur le sol nu, l'eau se met en marche presque immédiatement après sa chute. Dès lors, si cette eau tombe sur un sol déboisé couvert de neige, on voit immédiatement ce qu'il en peut résulter. Remarquons, d'ailleurs, que la neige a, depuis longtemps, disparu en rase campagne, alors qu'elle demeure intacte dans les bois et forêts, où l'action atmosphérique est moins directe et moins puissante.

Et puis, il y a encore un fait spécial à la Belgique : les Hautes-Fagnes gorgées d'eau et qui se couvrent de glace dès les premières gelées. Lorsque la neige tombe sur cette glace, elle s'y accumule, dès la fonte, l'eau ne pénètre pas dans le sol, mais s'écoule direc-

tement et rapidement vers le bas. »⁽⁶⁾

HYGIÈNE SOCIALE

→ Pourquoi des inondations ?

Je possède, parmi mes amis, un bûcheron qui habite à la lisière d'une forêt. Ce n'est pas le pauvre bûcheron tout couvert de ramée des sables de La Fontaine, c'est un terrien solide et de belle santé. Je dois cette amitié à cette circonstance que je l'ai débarrassé, jadis, d'une vilaine plaie à la jambe. Il me garde de cette guérison, un souvenir qui se traduit annuellement par l'envoi d'un lièvre. J'ai rencontré mon forestier, ces jours derniers, et nous avons parlé des inondations. Mon homme, comme tous ceux qui vivent au contact de la nature, est un observateur et un silencieux. J'ai dû, pour lui délier la langue, lui proposer un vin chaud.

Sur la table de l'auberge, où nous étions installés, traînait un journal annonçant un conseil des ministres. Je lui montrais du doigt un passage du communiqué, celui-ci :

« Le Conseil a entendu un long exposé du directeur général des Ponts et Chaussées, concernant les travaux à exécuter dans les diverses régions du pays, en vue de parer, dans la mesure du possible, aux inondations.

Un programme a été demandé, en vue de hâter l'exécution de ces travaux et il a été, en principe, décidé que les crédits nécessaires seront proposés au Parlement, dès la rentrée, le 12 janvier.

On prévoit que les travaux dureront plusieurs années. »

Cette citation mit mon bûcheron en joie !

Voici, à peu près, ce qu'il m'a dit.

- Les Ponts et Chaussées n'ont rien à voir là-dedans. L'eau se moque des ponts. Quand il lui est impossible de passer en dessous, elle passe par dessus, tout bonnement. Quant aux chaussées, elle s'en rit, en les couvrant de son manteau. Ce ne sont pas les Ponts et Chaussées qui sont compétents, ce sont les Eaux et Forêts.

On va proposer, aux députés, des demandes de crédits pour des travaux gigantesques et inutiles, tout à fait inutiles.

- Et qu'est-ce que vous proposeriez, vous ? demandai-je assez timidement.

Alors, mon bûcheron tira de dessous sa grosse veste un portefeuille de cuir et me lut un papier imprimé qu'il déplia avec précaution.

- Nous sommes inondés, me déclara-t-il, parce que nous avons commis l'erreur de laisser notre pays se déboiser. Nous n'avons pas besoin de travaux coûteux, nous avons besoin d'arbres.

5. VA 19/02/1920
6. VA 07/01/1926

Écoutez donc ceci :

« L'eau est naturellement rapide, violente, destructrice ; l'arbre est son régulateur. Il est l'ouvrier des sources, c'est-à-dire des eaux sages, lentes, mesurées : et par là, il est l'auxiliaire éternel, le collaborateur infatigable des rivières et des fleuves pacifiques, dont le bienfaisant passage embellit et fertilise le sol.

Le rôle immense de l'arbre dans la nature est la conséquence de cette propriété remarquable : il transforme les eaux superficielles en eaux profondes. Il arrête et canalise, vers l'intérieur de la terre, leur ruée torrentielle. C'est ainsi que, suivant le mot des montagnards, la forêt étouffe les torrents.

Inversement, détruire les arbres, c'est déchaîner les eaux, c'est leur rendre leur pouvoir dévastateur. Ces choses-là sont tellement connues aujourd'hui des techniciens, que ceux-ci considèrent les abatteurs d'arbres comme des criminels.

Ceux qui, comme moi, fréquentent les bois en toutes saisons savent, d'expérience quotidienne, que la forêt, l'hiver, est une gigantesque éponge à eaux. L'arbre, c'est un fait, retient l'eau. Supprimez l'arbre, et l'eau fuit, s'assemble, se mue en torrent, inonde, dévaste.

Malheureusement, c'est un autre fait, non moins facile à constater, que l'indifférence de l'homme vis-à-vis de l'arbre qui le protège. Établissez une famille nouvelle à proximité d'une forêt, laissez-la faire ; en vingt ans, ces hommes auront fait de la forêt une plaine nue. »

Mon bûcheron s'arrêta. Je ne pus m'empêcher

d'observer que ce qu'il venait de dire. Chateaubriand l'avait dit dans une phrase magnifique.

Rappelez-vous ! « Les forêts précèdent les civilisations, et les déserts les suivent. »

Mon ami le bûcheron continua :

« Nous avons des inondations cruelles, et nous en aurons d'autres encore, parce que tout conspire, hélas ! contre la forêt. [...] »

Nous avions, avant la guerre, un assez beau patrimoine forestier. Ce patrimoine est en train de suivre, sur la pente de la faillite universelle, nos autres richesses. La Belgique est à l'encan. Le gouvernement, et lui seul, pourrait s'opposer à cette destruction de notre domaine. Lui seul était capable de mettre nos forêts à l'abri des dévastateurs. Rien n'a été fait. Aujourd'hui, on parle d'immenses travaux à entreprendre en vue de parer aux inondations. Ces travaux coûteux n'ont aucune utilité, vous entendez, aucune.

Le seul travail utile, indispensable, urgent, si on veut échapper aux catastrophes prochaines, c'est d'arrêter le déboisement d'abord, c'est ensuite de reboiser tout de suite toute cette partie du pays jadis couverte de forêts protectrices.

Contre l'eau, aucune digue ne vaut l'arbre. »

Et mon ami ponctua sa conclusion d'un coup de poing sur la table, qui fit trembler les verres vides.

Paul DEMADE⁽⁷⁾

TÉMOINS DES INONDATIONS

À NAMUR¹

Afin de commémorer les tristes événements des inondations, des particuliers ainsi que différentes administrations, firent placer, ici et là, des repères indiquant le niveau atteint par les eaux tumultueuses.

Sans avoir la prétention d'être exhaustifs, nous avons relevé les plaques suivantes, classées chronologiquement.

INONDATION DU 18 AOÛT 1850

⇒ inscription lapidaire sur les piédroits de la porte de l'ancien Séminaire.

INONDATION DE DÉCEMBRE 1880

⇒ inscription lapidaire sur le piédroit droit de la porte du musée archéologique (façade côté maison de la culture)

⇒ plaque métallique à l'écluse de La Plante

⇒ plaque métallique à l'église de La Plante

INONDATION DE FÉVRIER 1910

⇒ inscription lapidaire sur le piédroit droit de la chapelle située à La Plante, au croisement de l'avenue de La Pairelle avec la rue Dohet.

INONDATION DE L'HIVER 1925-1926

⇒ plaque métallique (31 décembre 1925) sur

la façade du musée archéologique côté Sambre, au quai de Meuse à Jambes (entre le pont de Jambes et la Présidence de la Région wallonne) et sur le pont du chemin de fer de la rue d'Enhaive à Jambes.

⇒ plaque métallique (1^{er} janvier 1926) :

* musée archéologique (sous le Bon Dieu de Piété)

* Quai de Meuse (escalier face au Saint-Gilles)

* Rue Saintraint (face à la rue des Brasseurs)

* Rue du 4^e Génie (place des Cadets)

* Rue de l'Arsenal

* Ecluse de Tailfer (Wépion)

* Eglise de Dave

PLAQUE MIXTE : 1880-1926-1740

⇒ Plaque mixte indiquant le niveau atteint par les eaux lors des crues de 1740, 1880 et 1926. Elle se situe au croisement de la rue Saint-Nicolas avec la rue du Tan, sur le coin du bâtiment abritant le Greffe du Conseil Régional wallon.

De nombreuses autres plaques existaient, mais elles n'ont pas survécu aux pelles des démolisseurs. Ce fut le cas tout spécialement à Jambes (la gare, les anciens Ets Materne, ...).



PLAQUE
INDIQUANT LE
NIVEAU ATEINT
PAR L'EAU LE
1^{ER} JANVIER 1926

(1) Voyez également à ce propos : D. FRANÇOIS, *Témoins des inondations à Namur*, in *Les Amis de la Citadelle de Namur*, n°72, octobre 1995, Namur.

SOURCES ET PUBLICATIONS

CONSULTÉES

ARTICLES DE PRESSE ET ANNALES PARLEMENTAIRES

Les références des articles de presse sont indiquées en note marginale. Il n'y a aucun nom de journaliste sous les articles car, à l'époque, il n'était pas courant de l'indiquer. Néanmoins, les rares fois où il apparaissait, nous n'avons pas manqué de le reproduire également. En ce qui concerne les Annales parlementaires, nous avons, à chaque fois, indiqué le nom de l'intervenant ainsi que la date de son intervention. Afin de ne pas surcharger inutilement les notes, nous avons utilisé les abréviations suivantes :

- ⇒ *L'Ami de l'Ordre* : AO
- ⇒ *Vers l'Avenir* : VA
- ⇒ *Le Courrier de l'Armée* : CA
- ⇒ *Annales parlementaires* : AP

OUVRAGES ET ARTICLES CONSULTÉS

- CH. DU BRULLE, *Les catastrophes ne sont pas toutes naturelles*, in *Le Soir*, vendredi 7 juillet 1995.
- CH. CLARK, *Les inondations*, Time-Life, Amsterdam, 1983.
- V. BRUCH, *Namur, ville d'eau*, in *Les Amis de la Citadelle de Namur*, Namur, n°72, octobre 1995.
- L. TORIS, *Fastes des calamités publiques, survenues dans les Pays-Bas et particulièrement en Belgique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, t. 1 *épidémies, famines, inondations*, Casterman, Paris-Tournai, 1850.
- V. BRUCH et J. BAUDHUIN, *Franz Kegelman*, Les Amis de la Citadelle de Namur, Namur, 1986.
- J. VEREERSTRAETEN, *Contribution à l'étude hydrologique du bassin de la Meuse*, in *Bulletin de la*

société belge d'études géographiques, t. XXI, n°2, p. 269-318.

- G. HUBERT, *Namur 1939-1945 en images*, Edico, Namur, 1991.
- *Dans les vallées dévastées par les torrents (juin 1910)*, in *Pays de Dave*, n°90, mars 1994.
- *Un souvenir de Georgette Warny-Deville*, in *Pays de Dave*, n°77, octobre 1990.
- *Inondations 1925-1926*, in *Pays de Dave*, n°77, octobre 1990.
- J. DELMELLE, *La Meuse, ce lundi 21 juillet 1980*, in *Pays de Dave*, n°39, octobre 1980.
- E. STORDER, *De 1906 à 1919, 13 ans de la vie du parc de Wépion*, in *Wépion 2000*, n°93, février 1985.
- F. ROUSSEAU, *Les propos d'un curé de Wépion qui ne parlait que wallon : Jacques-Joseph Lesuisse (1819-1906)*, in *Wépion 2000*, n°73, octobre 1981.
- G. GUELMIN, *La crue*, in *Le Guetteur Wallon*, 15 octobre 1924.
- *Les premiers jours de la Guerre à Namur, août 1914, Souvenirs de Fernand Golenvaux*, Wesmael-Charlier, Namur, 1935.
- J. TOUSSAINT [et autres], *Art et bibliothèque*, [catalogue de l'exposition], Société archéologique de Namur, Namur, 1992.
- F. ROUSSEAU, *Namur, Ville mosane*, Bruxelles, 1958.
- D. FRANÇOIS, *Les inondations de 1846 dans la presse locale namuroise*, in *Les Amis de la Citadelle de Namur*, Namur, n°74, avril 1996.
- D. FRANÇOIS, *Témoins des inondations à Namur*, in *Les Amis de la Citadelle de Namur*, n°72, octobre 1995, Namur.
- A. NÈVE, *Inondations 1925-1926*, in *Pays de Dave*, n°77, octobre 1990, Dave.
- Copie-lettre d'Armand Plom, Collection Musée de la Fraise et du terroir Wépionnais.

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Page 7 (bas) : gravure du *Liber chronicarum* de Hartman Schedel, Nuremberg, A. Koberger, 1493, fol. 11 r°. (116 C. - V.N.), publié dans LUC KNAPEN, *Les incunables*, in *Art et Bibliothèque*, Société Archéologique de Namur, 1992, p. 16.

Page 11 : dessin à la plume de Franz Kegeljan, publié dans J. BAUDHUIN ET V. BRUCH, *Franz Kegeljan*, Les Amis de la Citadelle de Namur, 1986, p. 29.

Page 13 : frontispice du tome cinquième de l'Histoire générale, ecclésiastique et civile de la ville et province de Namur par Galliot, ex-

trait de la reproduction anastaltique réalisée par les Editions culture et civilisation, 1975.

Page 15 : collection du Musée de la Fraise et du Terroir Wépionnais.

Page 29 : collection Jacky Marchal.

Page 89 : photo Dominique François.

Page 3, 7 (haut), 8, 36, 83 et couverture : collection des auteurs.

Si, malgré les recherches entreprises en matière de copyright, des personnes pouvant faire valoir des droits subsistent, elles sont invitées à prendre contact avec les auteurs.

© Dominique FRANÇOIS et Anne-Sophie MAASKANT

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays. Toute reproduction, même partielle, du texte ou de l'iconographie de cet ouvrage est soumise à l'autorisation écrite des auteurs. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photocopie, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi.

D1997/02/Dominique François, éditeur à Namur.

Mise en page : Dominique François

La première édition, tirée à 300 exemplaires, est sortie des presses de l'Imprimerie du Comité de Coordination Touristique et Culturelle pour la Ville de Namur (C.C.T.C.N.) le 20 janvier 1997.

La présente édition est sortie des mêmes presses le 15 octobre 1997

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Page 7 (bas) : gravure du *Liber chronicarum* de Hartman Schedel, Nuremberg, A. Koberger, 1493, fol. 11 r°. (116 C. - V.N.), publié dans LUC KNAPEN, *Les incunables*, in *Art et Bibliothèque*, Société Archéologique de Namur, 1992, p. 16.

Page 11 : dessin à la plume de Franz Kegeljan, publié dans J. BAUDHUIN ET V. BRUCH, *Franz Kegeljan*, Les Amis de la Citadelle de Namur, 1986, p. 29.

Page 13 : frontispice du tome cinquième de l'Histoire générale, ecclésiastique et civile de la ville et province de Namur par Galliot, ex-

trait de la reproduction anastaltique réalisée par les Éditions culture et civilisation, 1975.

Page 15 : collection du Musée de la Fraise et du Terroir Wépionnais.

Page 29 : collection Jacky Marchal.

Page 89 : photo Dominique François.

Page 3, 7 (haut), 8, 36, 83 et couverture : collection des auteurs.

Si, malgré les recherches entreprises en matière de copyright, des personnes pouvant faire valoir des droits subsistent, elles sont invitées à prendre contact avec les auteurs.

© Dominique FRANÇOIS et Anne-Sophie MAASKANT

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays. Toute reproduction, même partielle, du texte ou de l'iconographie de cet ouvrage est soumise à l'autorisation écrite des auteurs. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photocopie, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi.

D1997/02/Dominique François, éditeur à Namur.

Mise en page : Dominique François

La première édition, tirée à 300 exemplaires, est sortie des presses de l'Imprimerie du Comité de Coordination Touristique et Culturelle pour la Ville de Namur (C.C.T.C.N.)
le 20 janvier 1997.

La présente édition est sortie des mêmes presses
le 15 octobre 1997

Dans cette monographie, ANNE-SOPHIE MAASKANT ET DOMINIQUE FRANÇOIS ont rassemblé de nombreux documents écrits d'époque (articles de presse, débats parlementaires, affiches, ...) pour nous faire vivre les heures catastrophiques des jours de crue de février 1910, janvier 1920 et de l'hiver 1925-1926.

Les quelques documents photographiques illustrant cet ouvrage sont extraits du tome premier de *Jours de crue* qui rassemble, en 96 pages, plus de 100 documents iconographiques d'époque imprimés en bichromie sur papier luxueux. Ce livre, dont l'avant-propos a été rédigé par Monsieur JACQUES TOUSSAINT, Secrétaire de la Société Archéologique de Namur, est préfacé par Monsieur JEAN-LOUIS CLOSE, Bourgmestre de Namur.

